



**CONTRAT DE PROJET PLURIANNUEL
DU CENTRE SOCIAL
JANVIER 2006 A DECEMBRE 2009**

SOMMAIRE

	PAGES
- Notre demande...	3 - 4
- Extrait de délibération du C.A du 20/09/05	5
- A. Le projet social et les missions du Centre	6 - 13
- B. Les moyens à disposition	14 - 19
- C. Les organigrammes	20 - 22
- D. Le tableau des ressources humaines 2006-2009	23 - 24
- E. Le CSSE : lieu de vie des associations et clubs	25 - 26
- F. Le CSSE et le partenariat	27 - 28
- G. Fêtes et événements de quartiers	29 - 30
- H. Le projet social 2006 - 2009	31
- H-1. L'animation globale	32 - 36
- H-2. La petite enfance et la parentalité	37 - 66
- H-3. L'enfance et la jeunesse	67 - 100
- H-4. Les adultes et la participation des habitants	101 - 138
- I. Budgets prévisionnels de l'association 2006 à 2009	139 - 147
- J. Remerciements	148
- K. Annexes	149 et suivantes

A l'attention de :

Monsieur le Président,
Mesdames, messieurs, les membres du
Conseil d'Administration de la
C.A.F de Roubaix Tourcoing.

Monsieur le Député Maire de Hem,
Mesdames, messieurs, les élus de la
Commune de Hem.

Monsieur le Président,
Mesdames, messieurs, les Conseillers
Généralistes
Département du Nord.

Lors de ses séances ordinaires du 9 et 20 septembre 2005, le Conseil d'Administration de l'Association « Espace de Vie Saint-Exupéry », gestionnaire du Centre Social Saint-Exupéry de Hem, a examiné avec intérêt et attention les diagnostics sociaux territoriaux produits par le Comité Technique pour la contractualisation, et le Centre Social (diagnostics des ressources externes et internes), ainsi que le projet social 2006-2009, fruit de ces études et des consultations des publics.

En ce qui concerne le territoire d'agrément du centre social (les quartiers Trois Baudets et Lionderie à Hem), il ressort principalement que le Centre Social a, depuis 2001, progressivement et prudemment réinvesti les fonctions relatives à l'agrément « Centre Social », et qu'il peut, de ce fait, être considéré comme répondant aux diverses missions incombant à cette habilitation. Son image dans les quartiers et sur la commune est rénovée, ce qui fut autrefois le premier objectif de sa récréation.

L'analyse des rencontres partenariales et des enquêtes auprès du public montre que le Centre Social véhicule à présent une image de sérieux, de compétences professionnelles, et d'innovation... ce qui est un gage de réussite en faveur de la pérennité de l'outil.

Notre projet social pluriannuel s'exprimera donc en terme de maintien et d'amélioration de l'activité existante ainsi que de la dynamique constructive engagée sur le premier contrat de projet, par les bénévoles et les salariés.

Néanmoins, compte tenu de plusieurs facteurs, dont la composition des populations des différents quartiers d'intervention du centre, des incertitudes liées à l'état actuel de la situation administrative des locaux qui hébergent notre activité, de l'insécurité à la Lionderie..., nous envisageons quelques aménagements ou des requalifications d'action qui devront nous permettre d'être encore plus proches des demandes des habitants dans le but de leur donner un plus grand confort d'utilisation de nos locaux et activités.

Ces aménagements viseront également à un fonctionnement meilleur des ressources humaines et matérielles du centre ainsi qu'à une maîtrise de gestion budgétaire plus concentrée.

Enfin, dans une recherche constante d'explorations et d'innovations, de suivi de la demande des habitants, nous nous réservons la possibilité de toujours proposer à nos partenaires, en cours de contrat de projet, des idées ou des projets d'actions nouveaux.

Il est un fait que cette faculté serait uniquement utilisée si la proposition recueille un consensus général, dans les attentes : et des habitants du territoire, et des partenaires associatifs, institutionnels et financiers, et des bénévoles et professionnels du centre social.

Les différents diagnostics et le projet social 2006-2009, travaux de longue haleine (septembre 2004 à septembre 2005), ont mis en lumière nos atouts et nos faiblesses. Nous nous efforcerons durant les quatre années à venir, de nous appuyer sur les premiers, pour atténuer voire effacer les secondes.

Confortés :

Par les apprentissages des diagnostics réalisés, par le bilan positif du précédent contrat de projet, par la dynamique humaine et la confiance qui gravite autour de la structure, ainsi que par la gestion équilibrée des budgets sur les précédents exercices ;

Les membres du Conseil d'Administration de l'Association « Espace de Vie Saint-Exupéry », et moi-même, Dominique Plouvier, Président, souhaitons une nouvelle fois, et pour une période de quatre ans, obtenir la confiance et le soutien financier nécessaires à la réalisation efficiente de ce projet d'habitants.

Ainsi, pour le projet social présenté ci-après, nous sollicitons le renouvellement de l'agrément « Centre Social » sur une période de quatre années, **soit du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2009**, par la Caisse d'Allocations Familiales, ainsi que le soutien financier et l'accompagnement de ce projet par l'ensemble des partenaires de la contractualisation du centre social :

- ☛ Caisse d'Allocations Familiales de Roubaix Tourcoing
- ☛ Ville de Hem
- ☛ Département du Nord

Le développement du projet pourrait alors être mis en oeuvre sur les trois premières années, avec une évaluation intermédiaire à dix-huit mois, et la quatrième année pourrait constituer une période de maintien de l'activité et d'évaluation finale.

En vous remerciant par avance de l'intérêt et du soutien que vous apporterez à ce projet social global pour le territoire Trois Baudets et Lionderie, et dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Messieurs les Présidents de la Caisse d'Allocations Familiales de Roubaix Tourcoing et du Département du Nord, Monsieur le Député Maire de Hem, Mesdames et Messieurs les Administrateurs, les Elus, les Conseillers Généraux, nos respectueuses salutations.

Monsieur D. PLOUVIER, Président.

EXTRAIT DE DELIBERATION CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 SEPTEMBRE 2004

Le Conseil d'Administration de l'Association « Espace de Vie Saint-Exupéry », réuni en séance ordinaire, ce mardi 20 septembre 2005, a étudié avec attention et intérêt le projet social 2006-2009, objet unique de l'ordre du jour, et présenté par Mr Farid SAÏDI, Directeur du Centre Social.

Après étude préalable, le Conseil d'Administration a répondu favorablement à la demande du Président, d'approuver le projet social 2006-2009 dans sa globalité, objet de la présente délibération, tant dans son fonctionnement, dans ses ressources et dans ses actions, et ainsi autoriser le Centre Social à pourvoir à la mise en œuvre de ce projet.

Le quorum étant atteint, les membres présents se sont déclarés favorables à l'unanimité au dépôt de ce contrat de projet auprès de nos partenaires :

- ☛ Caisse d'Allocations Familiales de Roubaix Tourcoing
- ☛ Ville de Hem
- ☛ Département du Nord

Et solliciter les ressources nécessaires à sa mise en œuvre.

En foi de quoi, les membres donnent pouvoir à Mr PLOUVIER, Président :

- à rencontrer les partenaires financiers et à négocier les conditions d'objectifs et de financements pour la mise en œuvre de ce projet, dans l'intérêt du centre et des habitants du territoire.
- à signer tous actes et conventions relatives à ce contrat de projet.
- à pourvoir à la mise en œuvre de ce projet dans les conditions budgétaires, matérielles et humaines présentées ce jour en réunion.

Fait à Hem, le 3 octobre 2005.

Pour l'association

Mme R. RONSE, Secrétaire

Mr D. PLOUVIER, Président



A. LE PROJET SOCIAL DU CENTRE ET SES MISSIONS

« Mettre en œuvre un Projet social et éducatif global, partenarial et transversal aux différentes composantes du quartier »

Le Centre Social est enraciné dans une tradition d'action sociale ainsi qu'au cœur d'une histoire locale particulière. Sa position centrale et « monopolistique » sur le quartier en a fait un équipement qui a contribué fortement au développement de la vie sociale et culturelle des quartiers. C'est un lieu qui a accompagné et absorbé toutes les évolutions de ces quartiers et des familles qui le composent, et ce depuis plus de 50 ans.

Au cours des diagnostics, ce sentiment d'appartenance des familles à l'équipement Centre Social et à leur quartier nous ont semblé très prononcé, ce qui nous conforte dans notre souci d'élaborer un projet social adapté et transversal à toutes les composantes des quartiers, afin de prolonger la dynamique participative établie avec les familles.

L'enseignement essentiel du précédent projet est qu'il est nécessaire de partir de l'habitant, et dans notre cas des familles, afin de concrétiser un projet qui affirmera une logique ascendante et garantira l'expression de ceux-ci. Au vu de la difficile gestion de ces entreprises sociales, il est nécessaire d'adopter une rigueur de travail au quotidien et une certaine forme d'humilité, voire de prudence, dans la gestion du développement de la structure. Pour parvenir à cela, il faut s'entourer de professionnels compétents tant dans l'équipe qu'au sein des bénévoles.

1. ORIENTATIONS GENERALES ET VALEURS FONDAMENTALES DE L'ASSOCIATION :

Le futur Centre Social se veut neutre de toute considération ou attache politique dans son fonctionnement quotidien. C'est un lieu ouvert à tous et qui favorise l'intégration des populations qui gravitent autour du centre. Celui-ci soutient la création, la restauration et le renforcement du lien social, la participation des habitants tout en appuyant sur le caractère de la tolérance et du droit à la différence. Une attention particulière sera portée au fait que les habitants ne soient pas simplement consommateurs, mais qu'ils soient des acteurs de la vie de leur quartier et du Centre Social par une implication dans l'animation, dans la définition de projets et leur mise en œuvre.

Au regard du contexte local, des demandes et des besoins repérés, l'association de l'Espace de vie Saint-Exupéry souhaite promouvoir la prise en charge globale et l'accompagnement des personnes résidant sur son territoire d'agrément, en particulier les personnes les plus en difficulté, dans la réalisation de leur projet de vie, et s'entourer de tous les partenaires nécessaires à l'accomplissement de cet objectif.

Considérant les atouts repérés de la structure centre social, l'accompagnement social, le soutien à l'éducation, à la gestion du temps libre des enfants et jeunes ainsi qu'à la parentalité, l'orientation sociale et professionnelle, la création de dynamiques collectives et participatives, seront nos fers de lances pour notre action à mener entre 2006 et 2009.

Nous pouvons dire sans conteste que ce projet émane de la commande sociale des habitants, et en ce sens, comporte, outre des actions et des services demandés par les habitants, des valeurs partagées et affirmées ainsi qu'une méthode favorisant, au quotidien, l'expression de ceux-ci dans le fonctionnement, et notamment la parole des plus marginalisés.

Dans cette société où des mutations s'opèrent, tant au niveau des progrès technologiques et des moyens de communication, qui sont censés rapprocher les individus, du développement du temps libre..., la misère est encore grande pour une partie de la population. L'inactivité et le chômage pour les personnes les plus exclues persistent, les incivilités et les violences se répandent. Ces changements ont une incidence sur la Famille, qui a accompagné tant bien que mal ces évolutions, et qui se transforme. On assiste à l'émergence de types de familles multiples (monoparentales, recomposées...) et dont les problématiques sont diverses. La relation parent-enfant en est parfois bouleversée, et ce dans tous les milieux sociaux. Les conflits de génération et les barrières mentales dans les familles d'origine immigrée sont également courants, car les références culturelles et identitaires sont déstabilisées, surtout dans notre secteur d'intervention qui recense une part significative de populations immigrées ou issues de l'immigration.

La logique marchande et la suprématie de la réussite sont en partie les causes de l'individualisme exacerbé qui laisse de nombreuses personnes sur le bas-côté ; les hommes n'ayant pas tous les mêmes aptitudes à devenir un « être économique » performant.

Mais ce développement économique est un mal nécessaire pour tous. Alors notre rôle, au sein du futur Centre Social, est de redonner un espace d'expression à l'individu en difficulté, ainsi qu'à toute personne qui en exprime le désir, et développer avec eux des solidarités qui permettront de réduire un tant soit peu ces inégalités, pour conférer à chacun une qualité d'acteur de son devenir, valorisante, et maintenir ou développer un comportement citoyen au quotidien.

2. FINALITE DU PROJET

Cette déclaration d'intention doit être formalisée par un accueil de tous les publics de notre territoire d'intervention et l'action sociale opérationnalisée dans ce projet ainsi que l'outil de développement social qu'est l'équipement, doivent permettre d'approcher la finalité suivante :

Confirmer le droit de chacun à dire et réaliser ses projets individuels, dans le respect des autres et de l'environnement, en promouvant des solidarités collectives qui sont le moteur de la lutte contre toutes les formes de l'exclusion.

Nous proposons cet Espace de Vie à l'appropriation de tout individu qui en exprime le souhait, et l'action du Centre Social doit conduire à :

- *Etudier, mettre en œuvre et réaliser toutes les initiatives susceptibles de répondre aux aspirations individuelles et collectives des habitants de notre territoire, sur le plan social, sanitaire, culturel et éducatif.*
- *Susciter la participation active et responsable de toutes les composantes des quartiers, habitants, adhérents, usagers. Leur donner les moyens de participer à la vie de quartier, à la vie de leur commune, et par extension à la vie de leur Nation.*
- **D'une manière générale, il s'agit d'agir pour le développement de :**
 - o l'expression et du dialogue des citoyens entre eux et avec les organisations ;
 - o l'enrichissement de leur personnalité, et de leur estime de soi ;
 - o la valorisation des richesses culturelles et humaines des quartiers vers une identité collective plus forte.

3. LES MISSIONS DU CENTRE SOCIAL

☞ Affiner notre connaissance des publics du territoire, accompagner à la définition de ses besoins, observer, susciter, les pratiques sociales et de solidarité dans les quartiers :

- o C'est être en écoute permanente des évolutions des quartiers ;
- o Agir avec nos partenaires pour partager, mutualiser nos données, nos perceptions de la vie sociale des quartiers ;
- o C'est créer des outils d'observation et de mesure pour affiner notre connaissance des besoins des publics (Etude-test...).

☞ Travailler à la valorisation des quartiers. Le quartier, lieu de vie sociale et de participation des habitants :

- o C'est être un moteur d'animation dans les quartiers : soutenir la vie sportive, culturelle, sociale et familiale.
- o C'est être un lieu ressource et de rencontres pour tisser du lien et soutenir la création d'associations d'habitants ou des groupements sociaux d'acteurs du quartier.
- o C'est permettre l'accueil et la représentation de toutes les générations, pour maintenir, préserver, recréer une mémoire et une identité collective.

☞ Développer des espaces d'expression des parents :

- o C'est encourager la rencontre des parents et leur permettre de répondre à leurs questions sur la parentalité et l'éducation.
- o C'est réduire les craintes et le stress d'être parent pour préserver un équilibre harmonieux de la cellule familiale
- o C'est promouvoir la famille comme un moteur à la formation et à l'insertion des enfants et des jeunes.

- ☞ Développer les actions culturelles et sportives :
 - Elles constituent un support à une dynamique d'insertion et de formation pour l'enfant et le jeune en particulier.
 - Elles génèrent des valeurs saines en matière de collectivité, de connaissance de soi, et d'adversité.
 - Elles canalisent des craintes, des excès en particulier avec les jeunes.

- ☞ Encourager l'autonomie et la responsabilisation de l'enfant et du jeune par :
 - l'association des enfants à l'élaboration des programmes d'activités,
 - la mise en place de structures d'accueils adaptées pendant le temps libre des enfants et des jeunes, avec la possibilité effective de participer à l'organisation et au déroulement de l'activité,
 - le respect des codes sociaux et règlements et l'encouragement à l'exemplarité sociale.

- ☞ Etre un moteur de partenariats :
 - un lieu d'action sociale ouvert aux partenaires associatifs et institutionnels,
 - une communication permanente autour de nos activités,
 - un respect strict des champs de compétences sociales et professionnelles de chaque partenaire,
 - être relais, partager notre connaissance du territoire et des habitants qui le composent, être force de proposition dans les grands dossiers relatifs à la vie des gens (réussite éducative, rénovation urbaine, cohésion sociale,...).

- ☞ Etre un lieu d'accueil, d'écoute et de médiation :
 - Pour informer sur les droits et devoirs du citoyen,
 - pour être un relais et faciliter l'accès aux services publics,
 - pour éviter des conflits en s'appuyant sur les potentialités de chacun.

4. LA MISE EN DIALOGUE DE NOS ORIENTATIONS AVEC LES ACTIVITES DU PROJET (Voir tableau ci-après)

Orientation : Mettre en œuvre un Projet social et éducatif global, partenarial et transversal aux différentes composantes du quartier

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions				
		Petite enfance	Enfance	Ados / jeunes	Adultes / Vie de quartier	
Affiner notre connaissance des publics du territoire, accompagner à la définition de ses besoins, observer, susciter, les pratiques sociales et de solidarité dans les quartiers.	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontrer les publics en créant les conditions favorables à l'accueil et aux échanges - développer le partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux et intercommunaux - être un relais privilégié des institutions sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • "Vies de parents" 	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: auto;">Comité d'usagers des centres de loisirs</div>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: auto;">Projet de vacances solidaires et humanitaires avec un public majeur en insertion</div>	<ul style="list-style-type: none"> • Débats jeunes • Bar santé • Travail de terrain 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien aux associations locales et groupes d'habitants • Création d'un comité festif permanent Partenariat à poursuivre • Groupe prévention Lionderie • Projet social territorial • Groupe de réussite scolaire • CISPD
Travailler à la valorisation des quartiers. Le quartier, lieu de vie sociale et de participation des habitants			<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: auto;">Projet animation autour du livre : « Mon sac à livres »</div>	<ul style="list-style-type: none"> • Projet photo journalisme Type « Web-trotteurs », partenariat Ordinat'Hem 	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier photo sur la rénovation urbaine • groupes de parole éducation, santé, logement • Animation de la vie locale (brocante, marché de Noël) 	

Orientation : Mettre en œuvre un Projet social et éducatif global, partenarial et transversal aux différentes composantes du quartier

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions			
		Petite enfance	Enfance	Ados / jeunes	Adultes / Vie de quartier
Développer des espaces d'expression des parents	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire les craintes du parent - Parler, communiquer avec son enfant - prendre du plaisir en jouant avec son enfant dans la collectivité 	<ul style="list-style-type: none"> • Multi-accueil « Les Petits Tambours » • Ateliers parentaux jeux et motricité en CLSH 	Centres de loisirs permanents, garderies périscolaires (dès 7h), accompagnement à la scolarité.		<ul style="list-style-type: none"> • Projet vacances familiales autonomes • groupes de parole éducation, santé, logement • grands jeux et rallyes familiaux
Encourager le rapprochement des générations et des cultures dans les quartiers	<ul style="list-style-type: none"> - favoriser la rencontre et la reconnaissance mutuelle des différentes composantes des quartiers - lutter contre le sentiment d'isolement 	Animations ponctuelles à la résidence de la Marque : Lecture à voix haute, abécédaire de mots à raconter			<ul style="list-style-type: none"> • Vacances solidaires et humanitaires • repas et soirées familiales • Atelier théâtral pour adultes en insertion • « Restaurant social »
Encourager la mixité sociale et la participation des habitants au projet de centre	<ul style="list-style-type: none"> - rassembler les habitants autour d'un même projet - éviter la déperdition et la profusion de ressources 	1 PROJET, 1 LIEU D'ACCUEIL ?			
		Amélioration de la communication sur le territoire : plaquette générale à réaliser			Journal et radio de quartier Assemblées générales, atelier vie de quartier ?

Orientation : Mettre en œuvre un Projet social et éducatif global, partenarial et transversal aux différentes composantes du quartier

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions			
		Petite enfance	Enfance	Ados / jeunes	Adultes / Vie de quartier
Sensibiliser les publics à la santé, au bien-être, et à l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - éducation à la santé positive - induire de nouveaux comportements face à sa santé 			<ul style="list-style-type: none"> • Bar santé • Atelier Remise en forme 	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers pass'en sport • Socio esthétique • Atelier mémoire • Ballades pédestres
		<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;"> Actions d'éducation à la santé et à l'environnement en CLSH </div>			

B. LES MOYENS NECESSAIRES A L'ACTION

 **EN LOCAUX**

 **EN PERSONNEL**

1. LES LOCAUX

AUX TROIS BAUDETS

Les locaux du Centre Social Espace de Vie Saint-Exupéry appartiennent depuis peu au groupe « C.M.H Logicil », changement de propriétaire qui fait suite à la liquidation judiciaire des biens de l'Association des Maisons de l'Enfance de Roubaix.

Ces locaux totalisent une surface habitable de 520 m² environ, pour une surface développée d'environ 800 m².

Le bâtiment, vieux de plus de 50 ans, est encore en bon état général, bien que celui-ci ne réponde plus aux normes actuelles en matière d'accueil du public. S'agissant de sa fonctionnalité, elle est moindre. Ces bâtiments nécessitent un plan de réhabilitation générale qui devrait s'avérer assez coûteux, projet qui n'est pas encore à l'étude à notre connaissance, ce qui nous laisse des inquiétudes profondes sur la possibilité de pouvoir disposer un jour d'un local collectif adapté.

L'occupation des locaux par le Centre Social était réalisée au moyen d'un loyer versé à l'AME, loyer qui constituait en fait une provision pour charges de travaux. Ce loyer, d'une hauteur de moins de 6.000 euros par an, apparaît, à l'heure actuelle, comme étant dérisoire compte tenu de la surface occupée, par le nouveau propriétaire.

Une hausse sensible du loyer est certainement à prévoir, sans que nous ayons, pour le moment, quelque indication à ce sujet.

A LA LIONDERIE

A l'heure actuelle, deux locaux distincts accueillent notre activité dans ce quartier :

☛ **L'Antenne sociale de la Lionderie, rue Edison à Hem.**

Composée d'un logement de type F4, et d'une salle annexe polyvalente, propriété de Logicil, et totalisant 165 m².

Ces locaux sont inadaptés à l'accueil d'une action sociale et familiale, ils sont exigus au regard du nombre d'enfants et jeunes présents et à accueillir sur le quartier (plus de 45% de la population a moins de 25 ans)

Ces locaux, remis en état plusieurs fois, sont constamment la cible de vandalismes et de destructions gratuites.

La mise en œuvre d'activités collectives, en particulier à destination des enfants, est risquée tant l'insécurité est présente et tandis que les normes de sécurité minimales ne sont plus rassemblées (extincteurs régulièrement vidés par des jeunes, casse des signaux d'alarme...).

☛ **La Maison de la Lionderie, rue Louis Braille à Hem**

Un bâtiment à peine plus vieux de 10 ans, une surface de plus de 350 m², complètement gâché par la pose de barrières et de grilles inutiles, conférant à cette endroit l'image d'une « prison »

Un local en bon état intérieur, mais qui nécessite notamment le remplacement de la chaudière, et certains aménagements pour éviter l'accès trop aisé aux toitures. En terme d'environnement, il manque cruellement un espace vert libre autour du centre.

Ce bâtiment est propriété de Maître Martin, liquidateur judiciaire, qui concède à nous le mettre gracieusement à disposition.

Notre activité dans ce local reste incertaine, au même titre que le centre social, puisqu'il sera nécessairement amené à être cédé dans le cadre de la procédure de liquidation en cours. Des incertitudes à vivre encore.

Nos lieux d'accueil cumulent donc des problèmes de non conformité, de non fonctionnalité, voire de sécurité.

Pour ne pas avoir d'espoirs vains, nous attendons des partenaires un projet de réhabilitation du centre social, à l'image du projet d'extension que nous avons élaboré et remis à Logiciel. Mais pour le moment, il faut continuer à travailler dans ces conditions. Réhabiliter complètement 3 espaces collectifs constituerait des coûts énormes. L'extension du Centre Social, pourrait à terme, être la solution du moindre coût, vers le rassemblement de tous les publics sur un seul site, et une méthode d'intervention mobile pour assurer une présence sociale dans les quartiers.

C'est la raison pour laquelle nous envisageons, dès à présent, une redistribution partielle de nos activités sur les différents locaux. Notre projet consiste à :

- inverser les implantations des secteurs d'activité sur le territoire : enfance et jeunesse sur la Lionderie, Petite enfance aux Trois Baudets ;
- Spécialiser l'Antenne de la Lionderie vers un lieu d'accueil, d'accompagnements social et de soutien à la famille (permanences...). Au final, nous voulons éviter les activités collectives pour les enfants dans ces locaux de part des conditions jugées trop dangereuses. A terme, il pourra n'y avoir que 2 solutions : une construction neuve en lieu et place des Uranus par le CMH et des partenaires, ou une intervention plus mobile à créer, à destination des familles, en utilisant les lieux d'animation du quartier (Maison de la Lionderie et en particulier le site socio-sportif « Aimé Jacquet »)

Cette nouvelle donne provisoire permettra un meilleur fonctionnement et permettra d'utiliser plus les locaux de la Maison de la Lionderie, mieux adaptés et plus récents. Elle est provisoire et minime car elle est tenue aux futurs projets du bailleur.

2. LES PERSONNELS

a. L'activité des salariés permanents

L'association du Centre Social dispose de 22 salariés permanents pour mener à bien son projet social. Ces derniers représentent 16,57 ETP (au 30/6/05). (Et 12,94 ETP en référence au Code du Travail).

- 4 en Pilotage
- 4 en Logistique
- 5 en petite enfance
- 3 en enfance/jeunesse
- 1 en adultes 18/25 ans
- 5 en adulte

La moyenne d'âge est de : 37,9 Ans

- 11 salariés permanents sont en CDI, soit 50 %.
- 6 salariés permanents sont en CDD, soit 29 %.
- 3 salariés permanents sont en CEC, soit 12,5 %.
- 2 salariés permanents sont en CES, soit 8,5 %.

17 sont à temps partiel, 5 sont à temps plein. Les temps partiels réalisent en moyenne une implication de 70 heures par mois environ et par personne, soit 46% d'un équivalent temps plein. Cela précise que le Centre Social essaie d'éviter une trop forte précarité des emplois des personnels.

L'ancienneté moyenne est de 22,08 mois. C'est une moyenne satisfaisante pour un centre social qui n'a que 4 ans. Le personnel s'implique et semble apprécier son emploi et l'environnement de travail que confèrent le centre et l'association.

Il ressort également qu'en terme de qualifications :

12,5 % des salariés sont sans qualification.

12,5 % des salariés ont un diplôme ou une qualification de niveau CAP-BEP.

29 % des salariés ont un diplôme ou une qualification de niveau baccalauréat.

37,5 % des salariés ont un diplôme ou une qualification de niveau Bac+2.

8,5 % des salariés ont un diplôme ou une qualification de niveau Bac+3 et plus.

Egalement, sur les 22 salariés présents à ce jour, 13 ont suivi ou sont en train de suivre une formation à visée qualifiante, diplômante, ou d'adaptation à la fonction exercée.

Toutefois, l'évolution de la masse salariale a été nécessairement ralentie et diminuée en 2003 et 2004 au regard d'un début possible d'érosion de notre actif due à l'envolée des effectifs, et donc des charges de gestion plus fortes. L'extension de l'activité vers d'autres locaux (Maison de la Lionderie) a eu aussi son incidence financière sur le budget de centre.

Ce réajustement a été également rendu effectif par des efforts importants de gestion et de responsabilité à l'interne (procédures, gestion analytique et prévisionnelle, budget de secteurs...)

Il profite aujourd'hui à notre équilibre et à notre continuité. Le centre social dégage à présent des ratios d'équilibre comptables et financiers positifs et s'est constitué une marge d'autofinancement de l'ordre de 2 à 3 mois.

Les efforts doivent persister afin de consolider cette structure basée sur des fondations saines et animés par des volontés louables.

Les fonctions représentées sont : animateur social et socioculturel, référent social (RMI), animateur loisirs, éducatrice de Jeunes Enfants, auxiliaire de puériculture, animateur petite enfance, agent de maintenance et d'entretien, agent d'accueil et de secrétariat, comptable.

L'application du plan de formation en 2004 a permis la réalisation de :

- 927 heures de formation professionnelle continue, pour 5 salariés en CDI (Prévision 1.150 heures, soit 81 % de réalisation) ;
- 683 heures de formation professionnelle continue, pour 3 salariés en CEC et CES (Prévision : 1.080 heures, soit 63 % de réalisation) ;
- le plan de formation de l'association a été réalisé à 72 % au global.

Au total, 34.580 heures de travail et de présence sur le terrain ont été réalisées par les équipes du centre. L'imputation analytique montre un temps de travail réparti de la manière suivante :

- <i>Présence sociale de terrain</i>	<i>981 heures</i>	<i>2,9 %</i>
- <i>Travaux administratifs</i>	<i>5.642 heures</i>	<i>16,3 %</i>
- <i>Accueil et information du public</i>	<i>3.300 heures</i>	<i>9,5 %</i>
- <i>Accueil individuel des bénéficiaires du RMI</i>	<i>550 heures</i>	<i>1,6 %</i>
- <i>Animation collective petite enfance, enfance</i>	<i>12.545 heures</i>	<i>36,3 %</i>
- <i>Animation collective des jeunes</i>	<i>5.627 heures</i>	<i>16,3 %</i>
- <i>Animation collective des adultes et des aînés</i>	<i>1.638 heures</i>	<i>4,7 %</i>
- <i>Permanences institutionnelles diverses</i>	<i>405 heures</i>	<i>1,2 %</i>
- <i>Réunions partenariales programmées</i>	<i>1.211 heures</i>	<i>3,5 %</i>
- <i>Accompagnements sociaux divers</i>	<i>2.131 heures</i>	<i>6,2 %</i>
- <i>Actions diverses</i>	<i>550 heures</i>	<i>1,6 %</i>
-	Soit 77,5 % de notre activité en contact direct avec le public.	

b. L'activité des salariés vacataires

A ces permanents, il convient d'ajouter un certain nombre d'animateurs vacataires nécessaire au fonctionnement des centres de loisirs :

- 10 à 12 vacataires le mercredi,
- 2 vacataires le samedi,
- 12 à 20 vacataires pendant les vacances scolaires,
- 2 répétiteurs pour l'accompagnement scolaire,
- 2 vacataires pour les activités éducatives périscolaires,

Ce qui représente environ 3,5 équivalent temps plein à l'année.

67 personnes différentes ont travaillées pour la structure en 2004. Ce sont essentiellement des animateurs pour les centres de loisirs et l'accompagnement scolaire (étudiants) ou des intervenants culturels. Avec les bénévoles, ce groupe représente près de **6.500 heures de travail prestées** au centre.

Sur ces 67 personnes :

- 45 personnes ont le BAFA (67 %),
- 14 personnes sont stagiaires BAFA (21 %),
- 8 personnes sont non qualifiées (12 %),
- Le centre a financé en partie 6 formations BAFA pour des jeunes.

Sur l'activité loisirs de l'enfant et du jeune, le soutien des vacataires a permis de réaliser près de 10 000 journées de présence/enfants en 2004.

c. Les postes à renforcer

☞ La maintenance, les réparations des locaux :

Le manque de fonctionnalité des locaux, les surfaces à entretenir, et la lenteur d'une « éventuelle » réhabilitation pose le souci du maintien en état des équipements. A ce jour, nous ne disposons que d'un seul salarié à temps partiel (en CEC) sur la maintenance et les réparations.

Nous pensons qu'il serait judicieux de s'attacher les services d'un second agent d'entretien polyvalent, avec une qualification en travaux de bâtiments, pour les 2 années à venir (dès 2006), aux fins de réaliser des aménagements intérieurs nécessaires à notre bon fonctionnement. Le futur départ en retraite du premier agent de maintenance d'ici 2 ans permettra de revenir à un seul poste.

☞ Le nettoyage des locaux :

A ce jour, seul un emploi permanent à temps partiel est effectif sur cette tâche. Une seconde personne accomplit à l'heure actuelle un CES qui ne sera probablement pas renouvelé.

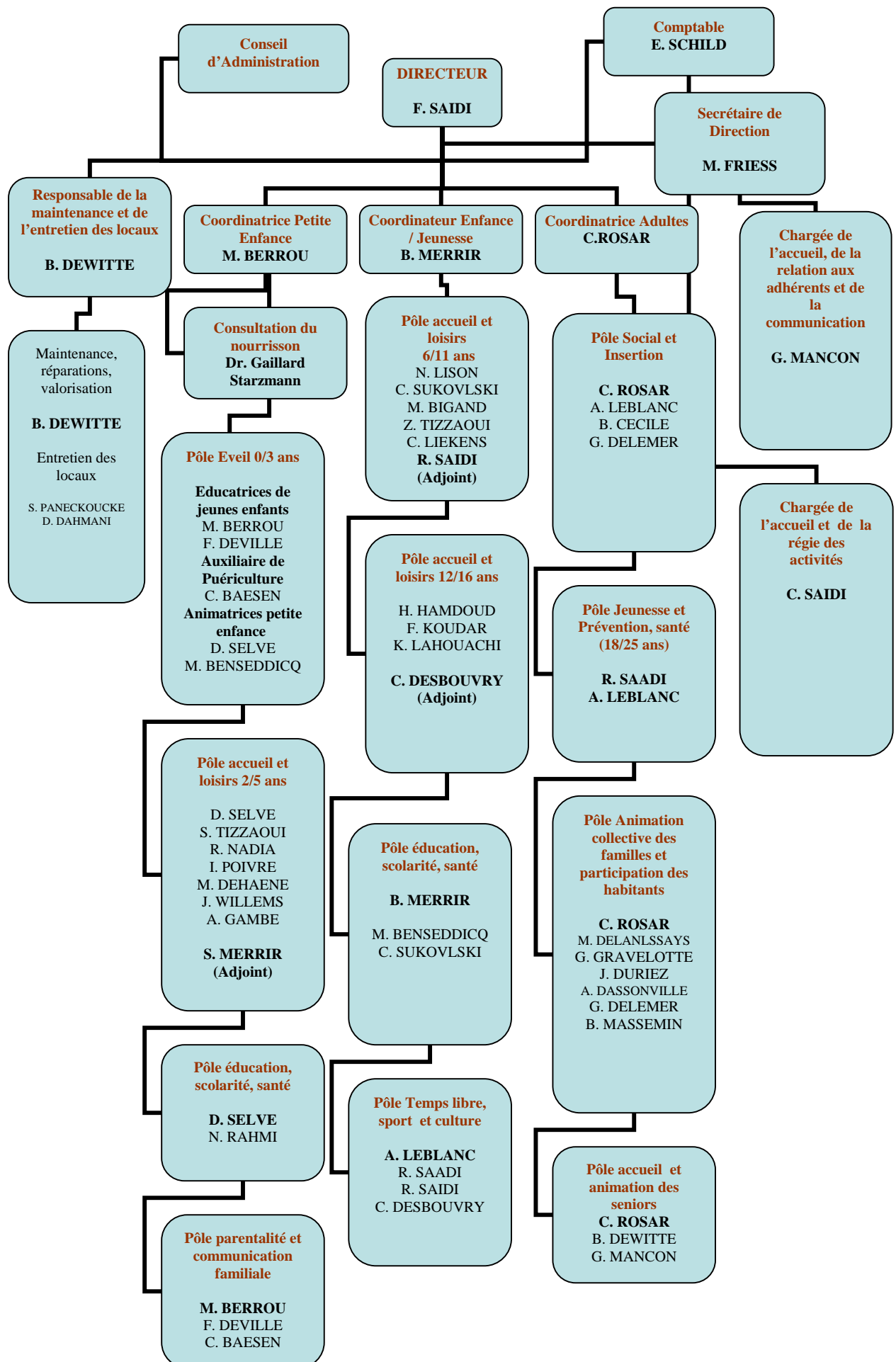
Le renforcement du temps de travail du salarié permanent (passage à temps plein en 2006), ou nouvelle embauche, sera une nécessité obligatoire.

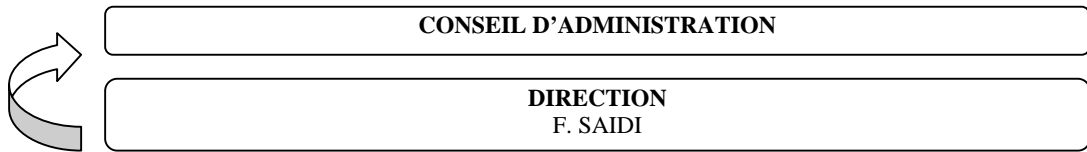
☞ L'animation des enfants et des jeunes :

3 départs en fin 2005, pour 2,72 ETP. Les postes sont vacants et il va falloir les remplacer en partie et réaménager des fonctions à l'interne

☞ L'accueil reste un point faible depuis notre création. Avec une amplitude d'ouverture de 60 heures hebdomadaires, nous ne disposons que de 48 heures de travail pour 2 salariées (1 salariée à 30h et 1 salarié à 18h). Une troisième personne à temps partiel (minimum 15h) permettrait de combler cette carence. Mais nous en resterons là sur ce contrat de projet, en optimisant nos ressources.

C. ORGANIGRAMMES :
HIERARCHIQUE ET TRANSVERSAL
DU PERSONNEL DU CENTRE SOCIAL





CONSEIL D'ADMINISTRATION

DIRECTION
F. SAIDI

Comptabilité
E. SCHILD

Secrétariat de Direction
M. FRIESS

ACCUEIL
G. MANCON

FACTURATION
C. SAIDI

Hygiène des locaux
S. BOUCHERIE

Maintenance et entretien/Sécurité
B. DEWITTE

PETITE ENFANCE (0/3 ans)

- **Jardin d'éveil**
- **Multi accueil « les Petits Tambours » (0/3 ans)**

V. DELORD (Resp. multi accueil, EJE)
F. ROETS (EJE)
C. BAESSEN (Aux Puer)
M. BENSEDDICQ (APE)
D. SELVE (APE)

B. MERRIR (Coordinateur 3/16 ans)
PETITE ENFANCE (3/5 ans)

Centres de loisirs (mercredi/samedi/vacances)
S. MERRIR (Adjoint Pédagogique 3/5 ans)
D. SELVE
S. TIZZAOU
R. NADIA
I. POIVRE
M. DEHAENE
J. WILLEMS

Animation périscolaire 3/12 ans
D. SELVE
N. RAHMI
R. SAADI
R. SAIDI
C. DESBOUVRY

Animation contes
A. DASSONVILLE

ENFANCE (6/16 ans)

Aide aux devoirs
C. SUKOLVSKI
M. BENSEDDICQ

Centres du mercredi/samedi/vacances
R. SAIDI (Adjoint pédagogique 6/16 ans)
N. LISON
C. SUKOVLSKI
M. BIGAND
Z. TIZZAOU

JEUNESSE (16/25 ans)
R. SAADI (Resp. Jeunesse/AILE)

Accueil foyer et loisirs (soir et weekend)
R. SAADI
A. LEBLANC

Animation périscolaire « sport/culture »
R. SAADI

Activités sportives et culturelles :

- **Musculation/remise en forme**
- **Foot en salle**
C. DESBOUVRY (Vacataire)

Accompagnement social et professionnel des jeunes
R. SAADI

ADULTES
C. ROSAR (Coordinatrice Adultes)

Animation :

- **Ateliers couture**
- Arts déco**
- Cuisine**
- Atelier mémoire**
C. ROSAR
M. DURIEZ
G. DELEMER
- **Cours de Yoga**
G. GRAVELOTTE (animatrice sportive)
- **Sports loisirs**
M. DELANLSSAYS (animatrice sportive)

Bibliothèque pour tous
A. DASSONVILLE

Permanence RMI
C. BEZEAU (réfèrent RMI)
A. LEBLANC (réfèrent RMI)

Réfèrent Familles
C. ROSAR

Soutien aux aînés/ Comité des fêtes
C. ROSAR
G. DELEMER

SOCIAL

- **CAL PACT**
M. DRISS
- **CLCV**
Mme ALIBEY
- **Permanence Assistante sociale Ciconscription**
Mme DELIERRE et Mme Gorzack

**D. TABLEAU DES RESSOURCES HUMAINES
2006 - 2009**

Les moyens pour la mise en œuvre du projet social 2006-2009

Noms	Fonctions	Secteur d'activité	Coefficient en 2005 (valeur du point en 2005: 48,68 euros)	Qualification	Temps de travail hebdomadaire (% ETP)	Type de contrat	Evolution salariale moyenne / an
SAIDI F.	<i>Direction</i>	Pilotage	781	DUT DEFA	100% ETP	CDI	+ 1,5%
SCHILD	<i>Comptabilité</i>	Pilotage	482	BTS DPECF	60% ETP	CDI	+ 1,5%
MANCON	<i>Accueil Chargée de l'information et de la communication</i>	Pilotage	349	Bac	86% ETP	CDI	+ 1,5%
FRIESS	<i>Secrétariat</i>	Pilotage	395	BTS	50% ETP	CDD	+ 1,5%
SAIDI C.	<i>Accueil/ Chargé des adhérents et usagers</i>	Logistique	292	CAP	52% ETP	CDD	+ 1%
DEWITTE	<i>Maintenance</i>	Logistique	306	C.F.E	86% ETP	CEC	+ 1%
PANNECKOUCKE	<i>Entretien</i>	Logistique	292	C.F.E	86% ETP	CIE	+ 1%
DAHMANI	<i>Entretien</i>	Logistique	292	Bac	57% ETP	CAE	+ 1%
BERROU	<i>Educatrice de jeunes enfants Responsable secteur Pet. enf</i>	Petite enfance	482	D.E EJE	100% ETP	CDI	+ 1%
DEVILLE	<i>Educatrice de jeunes enfants</i>	Petite enfance	395	D.E EJE	91% ETP	CDI	+ 1%
BAESEN	<i>Auxiliaire de puériculture</i>	Petite enfance	300	CAP	100% ETP	CDD	+ 1%
SELVE	<i>Animatrice petite enfance</i>	Petite enfance	292	BAFA	86% ETP	CEC	+ 1%
BENSEDDICQ	<i>Animatrice petite enfance</i>	Petite enfance	292	CAP	91% ETP	CDD	+ 1%
MERRIR	<i>Animateur socioculturel Responsable loisirs 6/16 ans</i>	Enfance / Jeunesse	425	DUT Carrières sociales	100% ETP	CDI	+ 1,5%
SAIDI. R	<i>Animateur péri et extrascolaire</i>	Enfance	292	BTS BAFA	57% ETP	CES	+ 1%
SAADI. R	<i>Animateur socioculturel</i>	Jeunesse	345	BEATEP	100% ETP	CDI	+ 1%
KEBBAR A.	<i>Animateur AILE</i>	Adultes 18-25 ans	432	DEFA	100% ETP	CDI	+ 1%
ROSAR C.	<i>Référente familles</i>	Adultes	432	DEFA	100% ETP	CDI	+ 1,5%
BEZEAU C.	<i>Référent RMI</i>	Adultes	432	D.E ESF	25% ETP	CDI	+ 1%
LEBLANC A.	<i>Référent RMI</i>	Adultes	386	DEFA	75% ETP	CDI	+ 1%
GRAVELOTTE G.	<i>Animatrice Yoga</i>	Adultes	386	BTS	3% ETP	CDI	+ 1%
DELANLSSAYS M.	<i>Animateur Sport Bien-être et forme</i>	Adultes + 25 ans	386	Brevet Fédéral	11% ETP	CDD	+ 1%
A recruter	<i>Maintenance</i>	Logistique	306	CAP	86% ETP	CDD	+ 0,5%
A recruter	<i>Entertien</i>	Logistique	292	CAP	50% ETP	Contrat Avenir	+ 0,5%
A recruter	<i>Animation enfance et jeunes</i>	Enfance / Jeunesse	386	Bac + 2	100% ETP	CDI	+ 0,5%

**E. LE CENTRE SOCIAL
ESPACE DE VIE SAINT-EXUPERY**

**LIEU DE VIE DES PARTENAIRES, DES CLUBS ET
ASSOCIATIONS DES QUARTIERS**

☞ Des associations et clubs de quartier,

Hébergées par le centre social, qui les soutient dans leur fonctionnement.
Ces associations représentent essentiellement des associations familiales, sportives et/ou culturelles, telles :

- La section de gymnastique volontaire « V. Hugo »,
- L'association « El Ouafet »,
- L'association « BeurAsiaFrica »,
- L'A.S.C.H. (Association Sportive et Culturelle Hémoise),
- L'association « Version Originale » (V.O).

☞ Des permanences des partenaires

- Circonscription d'action sociale de Roubaix - Hem (CPAS) :

Un fort partenariat est mené avec cette institution. Un accord a été donné pour permettre la réouverture d'une permanence de l'assistante sociale de la circonscription, au Centre Social (depuis septembre 2001), ainsi qu'à l'Antenne de la Lionderie (depuis septembre 2004).

Le mardi après midi au Centre Social et le mercredi matin à l'Antenne de la Lionderie

- CAL/PACT :

Permanence de proximité (perception des loyers, entretien des logements, demande d'aides financières, accompagnement familial et social...)

Le jeudi matin à l'Antenne de la Lionderie

- CLCV (Confédération Locale du Cadre de Vie)

Soutien et défense du locataire et du consommateur.

Le mardi matin à l'Antenne de la Lionderie

F. LE PARTENARIAT

Depuis 4 ans, le Centre Social s'est efforcé de se rapprocher de tous les partenaires de l'action du centre ou du territoire, associatifs et institutionnels, en vue d'établir des partenariats transparents et opérants au bénéfice de la population.

Malgré ces rapprochements, l'ensemble des partenaires souligne le manque de maillage, de cohésion, entre les structures. Le manque de disponibilité des uns et des autres, mais aussi, des problèmes croissants pour une frange de la population, rendent parfois plus fort ce sentiment « d'isolement professionnel »

Pourtant cela nous apparaît comme naturel de travailler en partenariat. Face à des problématiques communes, il est important de se rassembler et de coordonner nos moyens et nos actions.

C'est dans ce sens, qu'au cours du précédent contrat de projet, des connexions, puis un partenariat sincère s'est tissé avec des structures telles l'UTPAS, le DSU, le Centre Social des Hauts Champs.

Pour ce qui concerne l'association des Hauts Champs, notre volonté commune de recherche de synergies est saine et nécessaire. Un petit réseau local des centres sociaux ne peut que nous renforcer dans nos pratiques et nos moyens. Des actions communes sont mises en œuvre, en particulier l'atelier « Pass'en sport », des rencontres régulières sont réalisées, des échanges de services solidaires sont effectués entre les équipes.

Il semble que la volonté collective, des conseils d'administrations, des directions, et des équipes professionnelles respectives, aille dans le sens de la continuation de ces échanges et de leurs renforcements, au cours du prochain contrat de projet, 2006 à 2009.

Les équipes du centre ont largement investi le partenariat local et intercommunal.

Notre structure a porté l'action de l'Equipe Emploi Insertion jusque fin 2004, en partenariat avec le Plan Roubaisien d'Insertion et des associations et institutions Hémoises et Roubaisiennes.

Un second projet de départs en vacances familiales, qui a bénéficié à 11 familles Hémoises et Lysoises, en grande précarité, en partenariat étroit avec l'UTPAS, la CAF, Promopop, les Hauts Champs.

La participation du Centre Social dans plusieurs instances :

- Participation au Groupe petite enfance,
- Réflexion et co-signature du Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention des Délinquances (CISPD),
- Participation à la réflexion et l'élaboration du Volet Social du projet de rénovation urbaine des quartiers Hauts Champs - Longchamp,
- Participation à la réflexion du groupe de réussite éducative...

Sont quelques exemples concrets de partenariats actifs...

Il est nécessaire de progresser dans cette voie de l'exploration des partenariats au cours du prochain contrat de projet, et l'association du centre social s'y attachera.

G. FETES ET EVENEMENTS DANS LES QUARTIERS

LE CENTRE SOCIAL ESPACE DE VIE SAINT-EXUPERY

MOTEUR D'ANIMATIONS DANS LES QUARTIERS

SOUTIEN A LA PARTICIPATION DES HABITANTS

FETES / EVENEMENTS / SERVICES	QUARTIER DES TROIS BAUDETS	QUARTIER DE LA LIONDERIE	OBSERVATION
Fête de la Musique		<input checked="" type="checkbox"/>	Juin Repas champêtre et musique
« Brocante du Petit Prince »	<input checked="" type="checkbox"/>		Juin - 250 emplacements- 1 ^{ère} édition en 2004
Fêtes de fin de centres aérés	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A chaque session de petites et grandes vacances
Nos Quartiers d'Eté	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Juillet. Partenariat Ville, Région, associations locales
Les Allumoirs	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Septembre. Partenariat les Dauphines
Halloween	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Novembre. Partenariat Ville de Hem
Fête de la Saint Nicolas	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Décembre. 1 ^{ère} édition en 2005
Festivités de Noël	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Décembre. Partenariat la Cantoria, CSHC
Journée portes ouvertes	<input checked="" type="checkbox"/>		Septembre. Ouverture annuelle aux habitants et partenaires
Assemblée générale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En avril chaque année
Sorties familiales	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Eté et hiver. Partenariat avec APH et asso. locales
Prêt de salles, de mobilier, de vaisselles	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Prêt gracieux exceptionnel

H. LE PROJET SOCIAL 2006 - 2009

DECLINAISON PAR FICHES PROJETS ET PAR AXES

H-1. Fiche projet

**ANIMATION GLOBALE ET COORDINATION
2006 - 2009**

ORGANISATION ET FINANCEMENT D'UNE ACTIVITE **AU CENTRE SOCIAL « L'Espace de Vie Saint-Exupéry »**

1- LA DEFINITION DE L'ACTIVITE :

AXE : PILOTAGE / LOGISTIQUE

ACTION : ANIMATION GLOBALE

1.1- INTITULE DE L'ACTION :

« Animation d'un projet social pluri générationnel pour le territoire
3 Baudets et Lionderie à Hem.
Coordination et Gestion du Centre Social et Socioculturel
« L'Espace de Vie Saint-Exupery » »

1.2- ORIGINE DU BESOIN

Le centre social « L'Espace de Vie Saint-Exupery » représente un outil de développement éducatif et social global. Cette structure dispose en outre d'une position de quasi monopole associatif sur le territoire. Position qui n'est pas la plus simple, ni la meilleure.

La mise en vie de cet outil, ouvert à tous, sans distinctions aucunes, son développement, son image, son utilité et son efficience pour le public, et pour le territoire, représente la gageure d'une association de bénévoles. La nature globale et complexe de la gestion d'un projet de centre, la disponibilité demandée, rend nécessaire la présence de salariés de toutes catégories, et en particulier d'une équipe de coordination, de gestion, de planification, d'animation et d'évaluation du projet de centre.

Ce véritable pôle de technicité et de créativité est vital, car il préserve l'âme du projet de centre et garantit la mise en œuvre de l'animation globale d'un territoire, représentée, selon nous, par :

- Un accueil de toutes les composantes des quartiers, et de la commune, sur des horaires adaptés à la vie et à la demande des différentes générations présentes sur les quartiers.
- Une écoute sociale et socioprofessionnelle permanente.
- Le développement d'actions sociales et socioculturelles productrices d'effets positifs pour le bien-être des personnes et pour l'ambiance des quartiers, menées par des professionnels assistés de bénévoles actifs et acteurs.

- Une observation permanente des pratiques sociales, de solidarités des habitants. Une veille à l'ambiance générale des quartiers et à la tranquillité des résidents, une structure relais des institutions et des partenaires sociaux.
- Une participation responsable et permanente dans les partenariats locaux et intercommunaux.
- Un soutien permanent aux associations et aux groupements d'habitants.

1.3- POPULATION CONCERNEE PAR L'ACTION :

Le Centre social Saint-Exupéry recense près de 800 usagers inscrits en 2005, représentant plus de 370 familles.

Le territoire quant à lui se compose d'environ 3.300 habitants, potentiellement concernés par le projet de centre.

1.4- OBJECTIFS :

- permettre une mise en œuvre cohérente et concertée du projet social du centre.
- coordonner et animer la mise en œuvre des actions. Assurer un suivi permanent des actions, des moyens et des matériels.
- Contribuer à l'amélioration des services au public, être un relais responsable et indépendant des institutions.
- pourvoir à l'équilibre général et la pérennité des ressources de l'association.
- aider au développement d'une dynamique solidaire et citoyenne entre les habitants des quartiers.
- développer des synergies, des actions avec les partenaires locaux et intercommunaux.
- établir et faire partager les outils d'une évaluation permanente de l'action de centre.

1.5- DESCRIPTIF DE L'ACTIVITE / PROJET PEDAGOGIQUE

La demande consiste en la mise en œuvre d'une équipe de coordination et de soutien logistique propice à la concrétisation encadrée du projet.

Ce pôle se compose de 2 fonctions essentielles et complémentaires :

- l'administration, la gestion, la coordination du projet et du centre : la Direction, le Secrétariat de direction, la Comptabilité, l'Accueil, qui composent l'axe « Pilotage »
- la maintenance, l'entretien des locaux et des matériels, le secrétariat, qui composent les ressources de l'axe « Logistique »

Ces pôles ont pour objet de mettre en harmonie les orientations de l'association avec les moyens et ressources potentiels.

Ils fédèrent les équipes des différents secteurs d'activités et mettent en œuvre des procédures administratives, comptables, et d'animation permettant d'assurer la lisibilité de l'action globale, donc du projet.

Pour l'axe pilotage, il représente l'association dans les partenariats institutionnels et associatifs importants, définit les moyens et les budgets, pourvoit à leur faisabilité.

Il restitue à l'association l'étendue de l'avancée du programme et fait état des besoins.

En matière de relation au public, il reste constamment en contact avec l'ensemble des adhérents et des résidents. Sa position de recul par rapport à l'activité face public permet d'élaborer des observations, des synthèses, des créations.

1.6- DUREE : ACTION PERMANENTE ET ILLIMITEE

1.7- MOYENS HUMAINS ET MATERIELS MIS EN ŒUVRE

- 1 DIRECTEUR	1 ETP.
- 1 COMPTABLE	0,60 ETP
- 2 AGENTS D'ACCUEIL ET D'INFORMATION	1,40 ETP.
- 1 SECRETAIRE DE DIRECTION	0,50 ETP.
- 1 AGENT DE MAINTENANCE	0,86 ETP.
- 2 AGENTS D'ENTRETIEN	1,43 ETP.

Soit 3 ETP pour l'axe Pilotage et 2,79 ETP pour l'axe Logistique.

2- L'ENVIRONNEMENT DE L'ACTIVITE :

2.1. PARTENAIRES ASSOCIES À L'ACTION

- VILLE DE HEM
- C.A.F DE ROUBAIX - TOURCOING
- DEPARTEMENT DU NORD
- ETAT / REGION
- FASILD

- LES PARTENAIRES LOCAUX

2.2. DISPOSITIF PARTICULIER

Le Centre Social est-il implanté dans un secteur où se trouve un dispositif particulier ?

NON

OUI

Si oui, lequel : L.J.N / O.V.V

D.S.U / Contrat de ville

Plan Départemental d'Insertion

Z.U.S

R.E.P

Autres (à préciser) :

3. INVESTISSEMENT

3.1. L'activité nécessite t-elle des investissements ?

NON

OUI

Si oui, ♦ Nature :

Le centre social nécessite depuis plusieurs années une réhabilitation complète de l'ensemble de ses locaux d'activités et d'accueils. Un projet, initié par l'association, existe. Mais le Centre Social est uniquement locataire, et espère le rachat définitif de ses locaux par le **groupe C.M.H**, avec lequel, nous l'espérons, nous pourrions envisager une réponse à nos difficultés actuelles d'implantation, de fonctionnalités, et de normes.

♦ Montant : À définir par le futur propriétaire si, projet de réhabilitation, il y a.

Quels financeurs seront sollicités et le cas échéant, pour quel montant, sur quel exercice budgétaire ?

H-2. FICHES PROJETS

**Pour la petite enfance
et le soutien à la parentalité**

ORGANISATION ET FINANCEMENT D'UNE ACTIVITE **AU CENTRE SOCIAL « Espace de Vie Saint-Exupéry »**

AXE : PETITE ENFANCE ACTION : EVEIL ET SOCIALISATION DE L'ENFANT DE MOINS DE 6 ANS

INTITULE DE L'ACTION : MULTI-ACCUEIL « LES PETITS TAMBOURS »

Activité nouvelle **Activité reconduite** (préciser les modifications éventuelles)

2. FINALITE DE L'ACTIVITE

*Eveiller chez l'enfant des aptitudes
à la socialisation et à l'autonomie.*

L'aider à bien grandir et à s'épanouir dans sa famille et dans la collectivité.

2.1- Origine du besoin

Cette activité représente un des tous premiers choix de l'association. En effet, l'accueil du jeune enfant en collectivité, en particulier en âge préscolaire, correspond à une demande des habitants du territoire ainsi qu'à une valeur partagée par les membres de l'association : l'enfant grandit mieux au contact des autres, notamment en dehors de sa cellule familiale. Développer chez l'enfant des aptitudes à la vie en collectivité et à l'autonomie, c'est le préparer mieux au milieu scolaire et, ces aptitudes nouvelles enrichissent son développement personnel, moteur, émotionnel et psychologique.

Réussir l'accueil du jeune enfant, c'est définir et concevoir les conditions de son éveil et de sa sécurité. Pour ce faire, l'association, dans le cadre du précédent projet, s'est donnée les moyens de créer un lieu d'accueil de l'enfant et du parent agréable, convivial et ludique. L'équipe qualifiée du multi-accueil a su donner vie à cet espace de socialisation et a développé des réponses en matière d'accompagnement du parent dans les actes éducatifs quotidiens.

Le projet d'accueil présenté ci-après ne change pas fondamentalement du précédent projet d'établissement. Il l'actualise, reprend les évolutions positives et vise surtout à améliorer l'existant.

La demande en matière de modes d'accueil pour la petite enfance est assez prononcée sur la commune.

A sa création, en janvier 2002, le mode de fonctionnement proposé en multi-accueil a permis une nouvelle offre de garde et d'éveil de l'enfant pour les familles du territoire et de la commune. En effet, la combinaison de 2 types d'accueils (occasionnel et permanent) permet aux parents qui travaillent une souplesse similaire aux structures crèches, et pour les personnes en recherche d'emploi, de faire évoluer l'accueil de leur enfant en fonction de leur parcours d'insertion, sans changer nécessairement de lieu.

Ce mode de fonctionnement a trouvé de suite un écho favorable auprès des familles, et le taux d'occupation n'a eu de cesse d'augmenter. En 2004 et 2005, le multi-accueil a trouvé son rythme de croisière et l'équipe peut à présent aborder d'autres actions, d'autres transversalités, et d'autres partenariats.

1.2. Population concernée :

Enfants de 3 mois à 4 ans, résidant sur le territoire ou sur la commune.

1.3. OBJECTIFS :

1.3.1. Objectifs généraux :

*Offrir aux enfants un lieu de stimulations éducatives et de socialisation qui permet de partager ensemble des activités adaptées aux besoins de chacun.
Offrir au parent la possibilité de fréquenter le multi-accueil, de partager et de participer au projet d'accueil de l'enfant.*

1.3.2. Objectifs opérationnels :

- Mettre en oeuvre des activités d'éveil ludiques, libres ou structurées, propices à :
 - o accompagner l'enfant dans son développement sensoriel, cognitif et moteur,
 - o développer ses aptitudes à l'autonomie et à la communication,
 - o Stimuler son esprit de créativité,
 - o Partager ensemble des moments de vie, et se construire des repères et des valeurs de tolérance, d'entraide et de solidarité nécessaire à une meilleure vie sociale.
- Permettre aux parents de pratiquer le multi-accueil. Développer des temps d'échanges, d'informations, de jeux en présence des parents. Soutenir la relation familiale.
- Observer l'évolution des enfants, favoriser une prévention précoce des troubles éventuels de l'enfant et/ou de la relation familiale.
- développer le partenariat et intégrer des actions communes qui concourent au mieux-être de la famille (groupe petite enfance, groupe de réussite scolaire ...)

1.4. Moyens utilisés pour informer le public de l'activité

L'information aux familles se fait au travers de plusieurs supports :

- la plaquette générale du Centre Social (le « Petit journal de Saint-Exupéry »),
- la publication mensuelle communale (le « Tout'Hem infos »),
- le « guide des services publics et des services aux publics » de la commune.

Enfin, le meilleur outil reste le « bouche à oreille ». La majorité des personnes qui contactent le centre au sujet du multi-accueil, le fait suite à une information de son entourage familial ou professionnel.

1.5. Modalités de participation et d'implication des usagers

Compte tenu de l'âge des enfants et des inquiétudes légitimes générées par la collectivité, les parents s'impliquent de fait dans la vie du multi-accueil. Ils sollicitent beaucoup l'équipe, s'informent de la journée de l'enfant, questionnent sur l'avenir des projets.

En outre, des espaces ou des outils sont mis à leur disposition :

- l'adaptation de l'enfant au multi-accueil se fait avec le ou les parents, sur le temps nécessaire au dépassement, par l'enfant et par le parent, de leurs craintes personnelles,
- un tableau d'information journalier relate les événements de la journée pour chaque enfant (vie collective, sommeil, hygiène, soins),
- la responsable éducative se met à la disposition des parents le vendredi matin,
- les parents adhèrent à un contrat d'accueil dans le cadre de la PSU,
- Une réunion annuelle (en septembre) permet de rencontrer les parents, de présenter l'équipe et le projet.

Enfin les parents sont associés à des actions si ils le souhaitent :

- les sorties hebdomadaires au marché et à la piscine,
- le jardin d'éveil parent-enfant le mercredi matin,
- les actions d'informations et de prévention en présence du médecin du multi-accueil,
- l'heure du conte,
- les fêtes traditionnelles (noël, chandeleur,...).

Chaque année, le centre social remet à chaque enfant fréquentant le multi-accueil, un « mémoire d'éveil ».

1.6. Résultats attendus par rapport au public et par rapport au quartier

Au niveau des enfants :

- des enfants épanouis et autonomes, qui vivent bien la collectivité,
- un développement global harmonieux de l'enfant,
- la découverte progressive du « moi » et de « l'autre »,
- une séparation parentale réussie,
- des enfants qui intègrent mieux l'école.

Au niveau des parents

- des parents présents, qui s'impliquent,
- les parents participent aux ateliers parents-enfants,
- réduire les craintes des parents pour la collectivité.

Au niveau du territoire

- une réponse adaptée à la demande des familles sur un territoire pauvre en représentation institutionnelle,
- un multi-accueil ouvert sur les quartiers et ouverts aux partenaires.

1.7. Critères permettant d'appréhender ces résultats

Pour les enfants, l'évaluation porte sur l'analyse de comportements observables : le développement langagier, le rapport aux autres, aux objets, à l'environnement, le développement des aptitudes motrices, sensorielles etc... L'équipe va observer, connaître et évoluer avec l'enfant pendant au moins 2 ou 3 ans, dans la majorité des cas, ce qui permet un travail progressif sur le long terme.

Des fiches d'évolution pour chaque enfant, et des réunions hebdomadaires de l'équipe permettent de pointer les avancées ou les reculs.

En ce qui concerne les parents, l'évaluation porte en particulier sur la fréquentation aux actions proposées et sur la relation avec l'équipe éducative. Quand la communication basique se transforme en relation de confiance c'est que les craintes du parent sont dépassées et qu'un travail sur la participation est possible.

L'impact du multi-accueil sur le territoire est apprécié au regard des états de présences annuelles, de la composition du public, ainsi que du développement partenarial.

3. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

3.1- Projet pédagogique

L'enfant est au coeur du projet du multi-accueil. Ses rythmes, ses besoins, ses potentialités y sont respectés ; les activités sont libres ou structurées, ce qui permet à l'enfant de construire des repères et des comportements en collectivité (qui existeront aussi à l'école), ou de se retrouver avec soi-même.

C'est dans un climat chaleureux et sécurisant que l'équipe éducative propose aux jeunes enfants diverses activités qui se décomposent de la manière suivante :

- *motricité générale : parcours d'obstacles, jeux de ballons, de déplacements...*
- *motricité fine : jeux d'encastres, puzzles, jeux d'adresses, jeux de construction, peinture et collage...*
- *activités sensorielles : jeux d'eau, de sable, pâte à modeler, cuisine, musique...*
- *Activités cognitives : imagiers, lecture, jeux de mots, chants...*
- *Vie quotidienne et hygiène : apprendre à manger, à s'habiller, à ranger ses affaires, à laver ses mains, à devenir « propre »...*

Le jeune enfant se prépare ainsi progressivement à être plus autonome et à vivre en société.

Toutes ces activités se font en accord avec le parent car le multi-accueil tente de préserver un lien cohérent avec les habitudes de la maison. Le parent est sollicité par l'équipe pour livrer une connaissance sur les habitudes de l'enfant (sommeil, alimentation...)

Enfin le parent est invité à participer à des sorties régulières avec les encadrantes du multi-accueil et les enfants, en particulier au marché, le lundi matin, et à la piscine, le jeudi matin.

3.2- Durée et déroulement de l'activité

Durée : activité permanente

Horaires : Le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 18h
Ouvert le mercredi 9h-12h au jardin d'éveil parent/enfant
(agrée PMI)

Ouverture toute l'année, y compris pendant les vacances scolaires.

Fermeture Hiver (1 semaine)
Eté (4 semaines)

3.3- Public concerné par l'activité

Enfants de 3 mois à 4 ans.

Équipement agréé pour 20 places en journée, et 15 enfants au repas (de 11H30 à 13H30)

Le multi-accueil prend en charge une moyenne de 18 enfants présents aux heures d'ouverture

Le public est mixte et représente en moyenne 45 enfants différents accueillis chaque année.

Les enfants proviennent essentiellement du territoire d'agrément ou de la commune.

3.4- Moyens humains et matériels mis en oeuvre

3.4-1. Moyens humains

L'équipe éducative se compose de 5 intervenantes qualifiées :

- 1 éducatrice de jeunes enfants, responsable de service, à temps plein.
- 1 éducatrice de jeunes enfants, adjointe pédagogique, à 28h hebdomadaire
- 1 auxiliaire de puériculture à temps plein
- 1 animatrice petite enfance à 30h hebdomadaire
- 1 animatrice petite enfance à 26,25h hebdomadaire

Cette équipe est complétée par l'intervention mensuelle d'un médecin hémis missionné par le Centre Social, pour l'accompagnement de l'équipe et la consultation des nourrissons.

En terme de logistique, l'activité nécessite également :

- un agent de nettoyage à raison de 18h hebdomadaire
- un agent de maintenance à raison de 3h hebdomadaire

La coordination de l'activité et l'animation des transversalités avec les autres secteurs du centre social sont du ressort de la direction, de l'accueil et du secrétariat. La gestion humaine, comptable et la paye des salariés de l'activité sont gérées par la direction et la comptabilité.

Ce pôle administratif investit en moyenne 6h hebdomadaire dans l'accompagnement administratif et la coordination de cette activité.

3.4-2. Moyens matériels

L'activité dispose d'une surface de 135 m², au coeur du Centre Social, composée de :

- une salle d'accueil et un parc d'évolution pour les non marcheurs,
- une salle de motricité, d'activités manuelles et d'expression,
- une mezzanine, pour le coin lecture,
- une salle de repas de 20 places,
- un dortoir d'une capacité de 12 lits,
- un jardin clos de 70 m².

En outre, du matériel fongible, des jeux éducatifs, de motricité, des outils de puériculture (transats, chaises hautes...)

Participation financière des familles (Cf. règlement intérieur en annexe)

L'adhésion familiale a un caractère obligatoire (8 euro / an et par famille). En outre les parents s'acquittent de tarifs proportionnels à leurs revenus ainsi qu'à la composition de la famille, selon le barème fixé par la CNAF dans le cadre de la prestation de service unique.

4. ENVIRONNEMENT DE L'ACTIVITE

4.1- Coordination et transversalités internes

D'apparence cloisonnée, le multi-accueil est en fait une activité ouverte et transversale. La volonté de l'association a été de responsabiliser l'équipe éducative pour intégrer la globalité du projet de centre et créer des ponts entre les différents secteurs.

C'est ainsi qu'une des deux éducatrices de jeunes enfants supervise les centres de loisirs 3-6 ans au niveau éducatif et s'associe au responsable des loisirs 3-16 ans pour la formation des équipes d'animation en centres aérés.

L'équipe participe aux réunions mensuelles et peut donc solliciter d'autres secteurs.

4.2- Partenaires externes associés à l'action (Cf. carte partenariale)

Le partenariat financier se compose des institutions suivantes :

- la Caisse d'Allocations Familiales de Roubaix - Tourcoing
- la Ville de Hem

Le partenariat institutionnel et associatif se compose de :

- Département du Nord (UTPAS et PMI Roubaix-Hem),
- Service Education et DSU Ville de Hem,
- Service action sociale Caisse d'Allocations Familiales de Roubaix-Tourcoing,
- Maison de la Petite Enfance,
- Association Ecole et quartier,
- Lieux d'accueil de la petite enfance sur la commune,
- Bénévoles professionnels de la santé et de l'éveil (médecin, Gymboree...),
- Parents (mamans lectrices ou intervention chant et musique).

4.3- Dispositif particulier

Le Centre Social est-il implanté dans un secteur où se trouve un dispositif particulier ? Si oui, lequel ?

Le Centre Social est implanté sur un territoire classé en Zone Urbaine Sensible. Ses quartiers d'interventions représentent des sites en politique de la ville.

Le Centre Social fait-il appel à des dispositifs de financement spécifiques ?

NON OUI

Si oui, lequel :

<input type="checkbox"/> L.J.N. / O.V.V.V.	<input type="checkbox"/> F.S.L Nord
<input type="checkbox"/> D.S.U. / Contrat de ville	<input type="checkbox"/> F.O.N.J.E.P.
<input type="checkbox"/> Fonds social européen	<input type="checkbox"/> R.E.A.A.P (DDASS)
<input checked="" type="checkbox"/> C.E.L / Contrat Enfance	
<input type="checkbox"/> Plan Départemental d'Insertion	<input type="checkbox"/> Autres (à préciser) :

5. INVESTISSEMENT

5.1- L'activité nécessite-t-elle des investissements ?

NON OUI

Si oui, ♦ Nature :
♦ Montant :

Quels financeurs seront sollicités et le cas échéant, pour quel montant, sur quel exercice budgétaire ?

6. BUDGET GLOBAL DE L'ACTIVITE

6.1- Fournir le budget prévisionnel de l'activité sur une fiche type annexée au projet :
- Année par année
- Et un budget récapitulatif des 4 années

Voir annexes

6.2- Répartition annuelle

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
EXERCICE 2006		EXERCICE 2006	
EXERCICE 2007		EXERCICE 2007	
EXERCICE 2008		EXERCICE 2008	
EXERCICE 2009		EXERCICE 2009	

ORGANISATION ET FINANCEMENT D'UNE ACTIVITE **AU CENTRE SOCIAL « Espace de Vie Saint-Exupéry »**

AXE : PETITE ENFANCE ACTION : EVEIL ET SOCIALIZATION DE L'ENFANT DE MOINS DE 6 ANS

INTITULE DE L'ACTION :

Le centre de loisirs maternel 2-5 ans / les garderies périscolaires

Activité nouvelle **Activité reconduite** (préciser les modifications éventuelles)

1. FINALITE DE L'ACTIVITE

*Favoriser l'accès à l'éveil culturel, sportif, artistique du tout petit.
Aider l'enfant à se construire au contact des autres,
dans le respect et la sociabilité.
Accompagner l'enfant et la famille dans son intégration
et sa réussite scolaire.*

1.1. Origine du besoin

Cette action est complémentaire du multi-accueil. Celle-ci naît de la même volonté d'accompagnement des parents et de l'enfant, dans leur relation et dans leur quotidien.

Les parents du quartier en cours d'insertion professionnelle, en recherche d'emploi, ceux qui travaillent, évoquent régulièrement la nécessaire existence de lieux d'accueil de la petite enfance, proches de leur domicile. Cette demande peut se lire sur plusieurs registres, dont le besoin de réalisation personnelle et professionnelle des parents, le besoin d'un soutien dans l'éducation des enfants, le besoin d'épanouissement de l'enfant par la découverte d'activités culturelles, sportives, artistiques, qu'ils ne peuvent parfois lui offrir.

S'agissant de l'accueil périscolaire, il n'est pas uniquement réservé aux personnes qui travaillent. Dans sa politique globale d'accompagnement de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, le centre social se doit d'occuper une place dans la vie scolaire de l'enfant. Le centre valorise l'école, intervient en médiation, et propose des actions (classes passerelles). Cette implication est la condition de réussite de nos accueils, puisqu'il n'est pas rare qu'un enfant puisse passer de nombreuses années de sa vie à pratiquer des activités au centre, au même titre que les années qu'il passe à l'école. Une complémentarité, des synergies avec les écoles sont donc fondamentales.

La permanence de cette activité, sa souplesse d'accueil, la rend indispensable aux familles du territoire.

1.2. Population concernée :

Les enfants accueillis au centre de loisirs ou à la garderie périscolaire sont scolarisés, et ont entre 2 et 5 ans.

Ces enfants proviennent en particulier des quartiers 3 Baudets et Lionderie, mais également des quartiers avoisinants, voire de la ville et des villes limitrophes. Cette mixité des origines sociales, géographiques, ethniques, est intéressante. Elle conduit en effet à éviter les phénomènes de concentration de publics, préjudiciables, notamment, aux plus défavorisés économiquement.

Le centre social recense environ 170 familles concernées par ses deux activités complémentaires (source : rapport d'activité 2004)

Les parents sont aussi acteurs de l'action (voir conditions de participation ci-après)

1.3. OBJECTIFS :

1.3.1. Objectifs généraux :

*Le centre de loisirs est un espace de développement global de l'enfant et de soutien à la parentalité
Favoriser la découverte culturelle de l'enfant et son épanouissement personnel dans la Collectivité*

1.3.2. Objectifs opérationnels :

- Mettre en oeuvre des animations ludiques, libres ou structurées, propices à :
 - o accompagner l'enfant dans son développement sensoriel, cognitif et moteur.
 - o découvrir des activités culturelles, sportives, artistiques et de loisirs.
 - o développer ses aptitudes à l'autonomie et à la communication.
 - o Stimuler son esprit de créativité.
 - o Partager ensemble des moments de vie, et se construire des repères et des valeurs de tolérance, d'entraide et de solidarité, nécessaires à une meilleure vie sociale.
- développer des espaces de vie parents-enfants dans le centre de loisirs et les garderies.
- Observer l'évolution des enfants, favoriser une prévention précoce des troubles éventuels de l'enfant et/ou de la relation familiale.
- Aider l'enfant à savoir vivre en société et à être responsable.
- développer le partenariat et intégrer des actions communes qui concourent au mieux-être de la famille (groupe petite enfance, groupe de réussite scolaire ...)

1.4. Moyens utilisés pour informer le public de l'activité

L'information aux familles se fait au travers de plusieurs supports :

- la plaquette générale du Centre Social (le « Petit journal de Saint-Exupéry »)
- la publication mensuelle communale (le « Tout'Hem infos »)
- la presse locale

1.5. Modalités de participation et d'implication des usagers

Au même titre qu'au multi-accueil, les parents s'impliquent bien dans l'ensemble et n'hésitent pas à consacrer du temps personnel pour venir vivre un moment de détente avec son (ses) enfant(s) au centre de loisirs.

- l'adaptation de l'enfant au centre aéré se fait avec le ou les parents, sur le temps nécessaire au dépassement par l'enfant de ses craintes personnelles
- les plannings d'activités et de repas sont affichés
- l'équipe éducative est au contact des parents le matin et le soir
- les parents adhèrent à un règlement intérieur et à un projet d'accueil
- Une réunion annuelle (en septembre) permet de rencontrer les parents, de présenter l'équipe et le projet

Enfin les parents sont associés à des actions si ils le souhaitent :

- l'atelier de jeux parents - enfants
- les actions de sensibilisation à la santé
- l'heure du conte
- les fêtes traditionnelles animées par le centre (allumoirs, feux de la St Jean...)

A compter de la saison 2006/2007, le centre social fournira à chaque enfant fréquentant les centres de loisirs et les garderies, âgés de 2 à 5 ans, un livret d'accueil et d'évolution, au mois de juin de chaque année scolaire

1.6. Résultats attendus par rapport au public et par rapport au quartier

Au niveau des enfants :

- des enfants épanouis et autonomes, qui vivent bien la collectivité
- un développement global harmonieux de l'enfant
- des enfants sociables, fraternels
- des enfants créatifs et dynamiques
- des enfants qui vivent bien la collectivité et qui réutilisent les apprentissages à la maison

Au niveau des parents

- des parents présents, qui s'impliquent
- les parents participent aux ateliers parents-enfants

Au niveau du territoire

- un centre de loisirs connu et reconnu sur le territoire
- une implication dans les partenariats. Une recherche de complémentarités et de cohérence associative.

1.7. Critères permettant d'appréhender ces résultats

Pour les enfants, l'évaluation se pratique chaque soir après les activités. L'équipe se réunit et traite de la réalisation du programme de la journée, des difficultés comportementales des enfants, et anticipe les journées à venir.

Le rôle du responsable pédagogique est ici essentiel car il doit livrer aux animateurs vacataires, aux parcours personnels différents, des réponses adaptées aux situations vécues et trouver une argumentation pédagogique cohérente. Il doit recueillir la confiance de tous et convaincre pour diriger son activité.

L'analyse des comportements porte sur : la maîtrise du langage, le rapport aux autres, aux objets, à l'environnement, le développement des aptitudes motrices, sensorielles, la gestion des conflits etc...

En ce qui concerne les parents, l'évaluation porte sur la fréquentation aux actions proposées et sur la relation avec l'équipe éducative. La satisfaction exprimée du parent est essentielle pour nous.

L'impact du centre de loisirs sur le territoire est apprécié au regard de la qualité de son fonctionnement reconnue ou non par les usagers, et par les partenaires.

2. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

2.1. Projet pédagogique 2/5 ans

a. Le centre de loisirs « Les tam-tams » accueille les 2-5 ans les mercredi pendant l'année scolaire, en journée complète, et durant les petites et grandes vacances, du lundi au vendredi.

Les inscriptions se font préalablement à l'accueil du Centre Social.

L'action est basée sur un projet pédagogique annuel. Le respect de l'enfant, de ses rythmes de vie et de ses besoins de découvertes, est au centre du projet.

Les enfants sont répartis par groupe d'âge, un animateur en est le référent.

Les parents qui travaillent peuvent déposer leur enfant à partir de 7h30 et jusque 18h30 en permanence.

L'accueil des autres enfants a lieu à partir de 9h.

La journée type du centre de loisirs se décompose ainsi :

7h30 à 8h45	Garderie : déjeuner, jeux libres ou encadrés
8h45 à 9h30	Accueil de l'enfant et du parent
9h30 à 10h15	Activité structurée n°1 (cognitives ou motricité)
10h15 à 10h45	Hygiène et jeux libres
10h45 à 11h15	Activité structurée n°2 (manuelles, chants, lecture...)
11h15 à 11h30	Hygiène
11h30 à 12h30	Repas (traiteur)
12h30 à 13h15	Hygiène, temps calme
13h15 à 15h	Sieste ou activité structurée n°3 (ateliers à la carte)
15h à 15h30	Hygiène et jeux libres
15h30 à 16h15	Activité structurée n°4 (ateliers à la carte)
16h15 à 16h30	Hygiène, retour au calme
16h30 à 17h	Goûter et départ des enfants
17h15 à 18h30	Garderie : jeux libres ou encadrés

Bien entendu, cette journée type n'est pas figée. Les animateurs s'adaptent aux rythmes et aux envies de l'enfant. Néanmoins elle est utile à l'équipe et à l'enfant car elle confère des repères pour l'évolution et la gestion des rythmes physiologiques du petit.

b. L'accueil périscolaire est pratiqué en dehors des vacances scolaires, et consiste à la prise en charge du jeune enfant le matin (lundi, mardi, jeudi, vendredi) à partir de 7h, pour être conduit à l'école à 8h30. Ils sont repris aux écoles à 16h30, et vivent une animation au centre social jusque 18h30, pour les derniers.

Cette action permet de créer un lien plus fort entre l'école et le centre. Elle permet parfois d'éviter l'absentéisme de l'enfant ou du parent (à son travail) pour des raisons de garde. Cette activité concerne les parents qui travaillent ou sont en stage de formation, ou en recherche d'emploi (entretien d'embauche ponctuel)

Les activités ludiques proposées sont :

- des activités artistiques (peinture, cadres...)
- des activités de motricité et d'expression corporelle
- des activités cognitives
- des jeux libres ou symboliques

Chaque trimestre, le parent est invité à constater des réalisations de son enfant, qui lui sont offertes par après.

Les ateliers périscolaires permettent la concrétisation de nos fêtes, telles le marché de Noël, les allumoirs... Les enfants confectionnent les lampions, les crèches...

Le centre de loisirs maternels est, à l'heure actuelle, implanté à la Maison de la Lionderie. Néanmoins, nous envisageons son déplacement au lendemain des vacances d'été 2006, vers le Centre Social.

Ceci afin de disposer du pôle petite enfance sur le même site, et d'éviter ainsi les désagréments de transferts entre les locaux, pour les parents.

La récupération de la Maison de la Lionderie par les 6/16 ans présentera une cohérence plus forte avec la composition du public du secteur où la population des moins de 15 ans est très importante. Ce repositionnement géographique et logistique devrait avoir un impact positif sur l'efficacité de notre intervention.

En outre, ces décisions tiendront également à l'avenir du projet de réhabilitation du centre social par le futur propriétaire.

2.2. Durée et déroulement de l'activité

Durée : activité permanente

- **Horaires des centres de loisirs :**
- Le Mercredi de 7h30 à 18h30, avec repas sur place (période scolaire)
- du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, avec repas sur place (vacances scolaires)

- **Horaires des garderies périscolaires (période scolaire uniquement)**
 - o le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h à 8h30 et 16h30 à 18h30

2.3. Public concerné par l'activité

Enfants de 2 à 5 ans en groupes d'âges mixtes.

Capacité d'accueil du centre de loisirs:

- | | |
|----------------------------------|------------|
| - les mercredis | 60 enfants |
| - les petites vacances scolaires | 60 enfants |
| - les vacances d'été | 66 enfants |

Les places sont occupées en moyenne à plus de 90 %

Capacité d'accueil de la garderie périscolaire:

- | | |
|-----------------------|------------|
| - le matin et le soir | 32 enfants |
|-----------------------|------------|

Les places sont occupées en moyenne à 60 % le matin et à plus de 80 % le soir.

Les enfants proviennent essentiellement du territoire d'agrément ou de la commune.

2.4. Moyens humains et matériels mis en oeuvre

2.4.1. Moyens humains

a- L'équipe éducative des centres de loisirs se compose de 8 intervenants:

- 1 adjoint pédagogique BEATEP, vacataire.
- 7 animateurs petite enfance, vacataires.
- 1 bénévole par année scolaire avec accompagnement au BAFA

b- L'équipe éducative des garderies périscolaires se compose de 8 intervenants:

- 3 animateurs petite enfance, vacataires.

Ces équipes sont assistées du :

- coordinateur du pôle enfance/jeunesse, directeur habilité des activités périscolaires et des centres de loisirs. Accompagnement à la gestion administrative, comptable, à la relation aux usagers

En terme de logistique, ces activités nécessitent également :

- un agent de nettoyage permanent, 1/3 temps.
- un agent de maintenance permanent à raison de 4h hebdomadaires

Coordination de l'activité et gestion des transversalités : 2 h hebdomadaires pour le pilotage, 6h hebdomadaire pour l'accueil des familles, les inscriptions, les relances de facturations... (Régie)

2.4.2. Moyens matériels pour activités proposées

a- Pour les centres de loisirs, l'activité dispose d'une surface de plus de 300 m², au 30 bis rue Louis Braille à Hem (Maison de la Lionderie)

- 4 salles d'activités
- une salle de repas
- un dortoir d'une capacité de 20 lits

Le point négatif pour l'évolution des 2-5 ans est que la maison ne dispose pas de jardin, ni d'espaces verts à proximité.

Cette activité devrait être déplacée vers le centre social (voir plus haut)

Le matériel d'activité est composé de ballons, vélos, instruments de motricité et de musique, matériaux fongibles...

b- Pour les garderies périscolaires, elles ont lieu au Centre Social et disposent d'une salle polyvalente d'environ 70 m², la bibliothèque du centre, et le terrain extérieur.

Les outils d'animation et matériels sont du même type que ceux utilisés par les centres de loisirs.

2.4.5. Participation financière des familles

L'adhésion familiale a un caractère obligatoire (8 euro / an et par famille). Les parents s'acquittent d'un tarif unique.

En 2006 (rentrée septembre), l'association reverra complètement sa tarification pour l'indexer aux ressources et à la composition familiale. Cette mesure va dans le sens des préconisations de la CNAF en matière d'accueil en centre de loisirs. L'étude devrait être réalisée avec le Centre Social des Hauts Champs afin de viser à l'harmonisation progressive de nos tarifs.

A l'heure actuelle, les tarifs sont les suivants :

	Commune	Extérieurs
Journée avec repas	4€	5€
Journée sans repas	2€	3€
Demi-journée	1€	2€
Garderies périscolaires	0,50€	1€

3. ENVIRONNEMENT DE L'ACTIVITE

3.1. Coordination et transversalités internes

Jusque 2004, les centres de loisirs 2/5 ans et 6/16 ans possédaient 2 responsables distincts car les implantations des accueils sont géographiquement différentes. Mais ce fonctionnement avait ses limites, en particulier, une tendance des opérateurs de terrain à dissocier les actions et les projets, ce qui ne concoure pas à la clarté pourtant nécessaire pour les usagers.

Depuis 2005, nos pratiques ont évolué, de part la formation continue de nos personnels permanents, et donc de leur prise de responsabilité.

Ainsi, un collaborateur assure à présent la coordination des activités de loisirs pour les 3/16 ans, et trois autres collègues permanents ont évolué vers des fonctions d'adjoints pédagogiques, dont un pour le secteur maternel 2/5 ans, un pour le secteur enfance 6/11 ans, et un pour le secteur adolescents 12/16 ans.

Ce nouveau fonctionnement est plus pertinent. Celui-ci évite la déperdition des énergies et des ressources, la démarche responsabilise les collègues, et surtout nous retrouvons ainsi une certaine unicité et une réelle transversalité, ce qui est garant de la cohérence du projet ainsi que de la clarté pour les habitants et les partenaires.

Voir Organigramme en annexe.

3.2. Partenaires externes associés à l'action (Cf. carte partenariale)

Le partenariat financier se compose des institutions suivantes :

- la Caisse d'Allocations Familiales de Roubaix - Tourcoing
- la Ville de Hem

Le partenariat institutionnel et associatif se compose de :

- Département du Nord (UTPAS et PMI Roubaix-Hem)
- Service Education et DSU Ville de Hem
- Service action sociale Caisse d'Allocations Familiales de Roubaix - Tourcoing
- Association Ecole et quartier
- Centre social des Hauts Champs
- « L'Aventure »
- Centres de loisirs associatifs et municipaux
- Ecoles Sainte Thérèse et Sainte Bernadette
- Bénévoles professionnels de la santé et de l'éveil (CPAM, Kadencée, Ch'ti mômes...)
- parents

3.3. Dispositif particulier

Le Centre Social est-il implanté dans un secteur où se trouve un dispositif particulier ? Si oui, lequel ?

Le Centre Social est implanté sur un territoire classé en Zone Urbaine Sensible. Ses quartiers d'interventions représentent des sites en politique de la ville.

Le Centre Social fait-il appel à des dispositifs de financement spécifiques ?

NON

OUI

Si oui, lequel :

<input type="checkbox"/> L.J.N. / O.V.V.V.	<input type="checkbox"/> F.S.L Nord
<input type="checkbox"/> D.S.U. / Contrat de ville	<input type="checkbox"/> F.O.N.J.E.P.
<input type="checkbox"/> Fonds social européen	<input type="checkbox"/> R.E.A.A.P (DDASS)
<input checked="" type="checkbox"/> C.E.L / Contrat Enfance	
<input type="checkbox"/> Plan Départemental d'Insertion	<input type="checkbox"/> Autres (à préciser) :

4. INVESTISSEMENT

4.1. L'activité nécessite-t-elle des investissements ?

NON

OUI

Si oui, ♦ Nature :

Voir fiche « Animation globale et coordination »

♦ Montant :

Voir fiche « Animation globale et coordination »

Quels financeurs seront sollicités et le cas échéant, pour quel montant, sur quel exercice budgétaire ?

5. BUDGET GLOBAL DE L'ACTIVITE

5.1. Fournir le budget prévisionnel de l'activité sur une fiche type annexée au projet : - Année par année
- Et un budget récapitulatif des 4 années

Voir annexes

5.2. Répartition annuelle

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
EXERCICE 2006		EXERCICE 2006	
EXERCICE 2007		EXERCICE 2007	
EXERCICE 2008		EXERCICE 2008	
EXERCICE 2009		EXERCICE 2009	

ORGANISATION ET FINANCEMENT D'UNE ACTIVITE
AU CENTRE SOCIAL « Espace de Vie Saint-Exupéry »

AXE : **PETITE ENFANCE** ACTION : **SOUTIEN A LA PARENTALITE**

INTITULE DE L'ACTION :
Jardin d'éveil parent-enfant

Activité nouvelle Activité reconduite (préciser les modifications éventuelles)

1. FINALITE DE L'ACTIVITE

Donner la possibilité à l'enfant et au parent de vivre des temps communs d'échanges dans la collectivité.

Accompagner le parent dans ses missions parentales, dédramatiser des situations vécues comme difficiles, et réduire le stress et les craintes de ces derniers.

Origine du besoin

Les objectifs globaux de l'accueil des enfants au centre social sont basés sur une réponse adaptée aux besoins de garde des parents, sur la proposition d'un accueil de qualité pour les enfants et les parents (lieu adapté, personnel qualifié, pertinence des activités).

Les professionnels de la petite enfance du centre social centre davantage leurs perspectives éducatives et préventives, sur l'analyse des composantes de l'environnement de l'enfant, et en particulier la relation parent-enfant.

Le centre social étant moteur d'actions intergénérationnelles, il nous semblait important et opportun de développer un axe autour de la parentalité pour permettre un développement favorable de l'enfant, ainsi que la réduction du stress de certains parents.

1.2. Population concernée :

Les enfants accueillis au jardin d'éveil ont entre 2 et 6 ans. Ils sont scolarisés. L'activité est ouverte à tous, il n'est pas nécessaire d'être inscrit aux actions du secteur petite enfance pour y participer.

Les participants proviennent de toute la commune.

1.3. OBJECTIFS :

1.3.1. Objectifs généraux :

- *Agir pour le renforcement des liens et de la communication intrafamiliale, socle de socialisation et de développement pour l'enfant*
- *Accompagner le parent dans ses fonctions parentales*
- *Agir pour une séparation positive et structurée, qui ne soit pas vécue comme un abandon par l'enfant ou le parent.*

1.3.2. Objectifs opérationnels :

- S'amuser avec son enfant et prendre du plaisir à le voir évoluer dans ses découvertes
- Partager de nouvelles sensations, communiquer, se complimenter, se cajoler
- Mettre des paroles sur la séparation qui peut être vécue comme une souffrance par l'enfant ou le parent. Le parent connaît mieux la collectivité et l'équipe, il a moins de craintes. L'enfant bénéficie de cet apaisement.
- Susciter, développer, valoriser les savoir-faire des parents
- Echanger : l'enfant et le parent, le parent et d'autres parents, le parents et le professionnel, l'enfant avec d'autres enfants et parents.
- Réduire les stress liés à la collectivité. Répondre aux questionnements des parents.
- Animer des séances avec des partenaires sociaux, culturels, de santé etc...
- Faire tomber certaines barrières mentales et/ou culturelles

1.4. Moyens utilisés pour informer le public de l'activité

L'information aux familles se fait au travers de plusieurs supports :

- la plaquette générale du Centre Social (le « Petit journal de Saint-Exupéry »)
- la publication mensuelle communale (le « Tout'Hem infos »)
- la presse locale

1.5. Modalités de participation et d'implication des usagers

Depuis sa mise en œuvre en septembre 2004, la réussite de ce jardin d'éveil ne s'est pas démentie, passant de 30 séances à 45 séances en 2005. Le public est varié, hétérogène, et surtout demandeur et acteur.

Généralement, après une petite période d'observation, les parents se relâchent et participent plus facilement. Les mamans s'impliquent beaucoup, rares sont encore les papas.

Le parent est acteur, il est amené à diriger des petites séances d'animation collectives, ce qu'il fait avec beaucoup de plaisir.

1.6. Résultats attendus par rapport au public et par rapport au quartier

Au niveau de la famille :

- un resserrement des liens entre l'enfant et le parent
- des pratiques éducatives et de communication nouvelles pour le parent
- réduire le stress de certains parents face à l'évolution de leur enfant
- une cellule familiale plus épanouie, plus solidaire
- des enfants et des parents qui se connaissent mieux et qui parlent

Cet atelier, les parents le vivent comme « une bouffée d'oxygène », « un lieu de parole et d'écoute ». Des parents affirment réutiliser des techniques d'animation, de motricité, de relaxation, à la maison (évaluation 2004/2005)

Au niveau du territoire

- un jardin d'éveil ouvert à des partenaires
- une dynamique partenariale et des complémentarités à créer en matière d'action de parentalité.

1.7. Critères permettant d'appréhender ces résultats

A chaque séance, l'éducatrice de jeunes enfants dresse une évaluation reprenant le déroulement de l'activité, l'effectif présent, et les observations réalisées. L'évaluation est donc quantitative et qualitative.

L'analyse des séances nous permet de pointer :

- les évolutions comportementales du parent et de l'enfant, dans le groupe, avec les professionnels, et entre eux.
- des aptitudes à la communication
- des aptitudes à la gestion des conflits et aux demandes de l'enfant
- du niveau d'autorité du parent
- des événements ou indices importants

L'ensemble de ces observations hebdomadaires donne en fin de parcours une lisibilité des avancées, des stagnations ou des reculs par rapport à une situation de départ.

2. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

Projet pédagogique

Le jardin d'éveil a lieu le mercredi matin de 10H30 à 11H30, au multi-accueil. Il concerne au maximum 20 personnes (enfants et parents) encadrés par une éducatrice de jeunes enfants et une auxiliaire de puériculture, parfois un partenaire intervient sur une activité.

Celui-ci se déroule pendant et hors vacances scolaires, sur une moyenne de 45 séances par an.

L'action nécessite une demi-heure de préparation préalable et une heure de restitution et de bilan. Soit 2h30 hebdomadaire pour les encadrantes.

Les inscriptions se font directement à l'atelier, sans réservation (sous réserve de disponibilité de places)

L'action est basée sur un projet pédagogique annuel. Le respect de l'enfant, de ses rythmes de vie et de ses besoins de découvertes, est au centre du projet.

Le multi-accueil offre un espace rempli de matériel adapté à la petite enfance, de rythmes, de couleurs : tout y est prévu pour la sécurité et le plaisir de l'enfant et du parent. Les encadrants font en sorte de créer une atmosphère conviviale, où chacun se sent bien. Les enfants et parents sont respectés dans leurs rythmes, leurs styles, leurs habitudes. Ils ne sont soumis ni à des comparaisons ni à des compétitions. L'enfant est là pour profiter d'un lieu d'éveil avec son parent. Cette volonté forte est nécessaire à l'instauration d'un climat de confiance propice à la parole mais ne se prétend aucunement d'une quelconque valeur ou fonction thérapeutique. C'est une intervention sociale et éducative.

Chaque mercredi matin, les parents sont accueillis sur la base d'un programme préalablement établi, mêlant des activités ludiques simples et qui vont permettre au parent d'apporter des connaissances à leur enfant.

- Motricité avec l'association « Gymboree » (6 séances / an)
- Musique et danse avec l'association « Ch'ti-mômes » (5 séances / an)
- Contes et lecture avec l'association « Lis avec moi » (5 séances / an)
 - o sur ces 3 activités, nos éducatrices ont un rôle de relais entre l'intervenant et les participants ainsi qu'un rôle de co-animation

- Environ 30 séances sont animées par nos éducatrices chaque année autour :
 - o de l'art plastique
 - o du jardinage
 - o de jeux de manipulation
 - o de jeux de rôles
 - o de chants
 - o etc.

La séance est clôturée par un rafraîchissement ou un café, moment propice à la rencontre avec les professionnels et les intervenants. C'est au cours de ces discussions que des réponses, des orientations, des rendez-vous, sont données aux parents qui le souhaitent.

Le jardin d'éveil crée ainsi les conditions favorables à la mise en route ou au renforcement d'une interaction parent-enfant qui se prolonge ordinairement à la maison.

Parents et enfants peuvent ainsi tirer le parti optimum de leurs ressources : à travers les activités partagées, le climat de soutien et d'encouragement s'établit, le goût pour la rencontre des autres et la participation au groupe, entraîne la confiance en soi.

Durée et déroulement de l'activité

Durée : activité annuelle reconductible

- Horaires :
 - *Le Mercredi de 10h30 à 11h30* (période scolaire et vacances scolaires)
- Cette ouverture complémentaire du multi-accueil est agréée par le Département du Nord depuis septembre 2004.

Public concerné par l'activité

Enfants de 2 à 5 ans du territoire d'agrément, accompagnés d'un ou des deux parents.

Capacité d'accueil *20 personnes maximum*

Moyens humains et matériels mis en oeuvre

Moyens humains

L'équipe éducative du jardin d'éveil se compose de 2 intervenantes:

- 1 éducatrice de jeunes enfants diplômée d'état, 2h30 hebdomadaire.
- 1 auxiliaire de puériculture diplômée, 2h30 hebdomadaire.
- Parfois 1 intervenant éducatif extérieur (16 séances / an. Voir plus haut)

Coordination de l'activité et logistique : 1 h hebdomadaire.

Moyens matériels

L'activité dispose d'une surface de plus de 135 m², au **multi-accueil du centre social (fermé le mercredi)**

Le matériel d'activité est composé de ballons, vélos, instruments de motricité et de musique, matériaux fongibles...

2.5. Participation financière des familles

Pour l'activité, nous demandons 1 euro par famille et par séance.

3. ENVIRONNEMENT DE L'ACTIVITE

Coordination et transversalités internes

Le pilotage de l'activité est confié à une éducatrice et une auxiliaire du multi-accueil, qui complètent ainsi leur temps de travail partiel.

Cette activité a un lien fort avec tous les secteurs : petite enfance, enfance et jeunesse, adultes. La communication sur l'activité se fait partout et intéresse nos intervenants en insertion sociale et professionnelle notamment, et qui, dans le cadre des suivis individualisés qu'ils opèrent, peuvent constater avec le bénéficiaire d'un obstacle d'insertion, qui peut être au niveau de la relation familiale. Il peut donc user de cette ressource ou prendre conseil auprès des éducatrices pour une orientation quand il s'agit d'un enfant ou d'un jeune.

Partenaires externes associés à l'action

Le partenariat financier se compose des institutions suivantes :

- la Caisse d'Allocations Familiales de Roubaix - Tourcoing (P.S.U ou contrat enfance)
- la Ville de Hem (Contrat enfance)
- le Département du Nord (actions collectives de parentalité - ASE)
- la DDASS Nord (R.E.A.P.P)

Le partenariat institutionnel et associatif se compose de :

- Département du Nord (PMI Roubaix-Hem)
- Service Education et DSU Ville de Hem
- Service action sociale Caisse d'Allocations Familiales de Roubaix - Tourcoing
- Association « Gymboree »
- Association « Ch'ti mômes »
- Association « Lis avec moi »
- Centres de loisirs maternels du Centre social St-Exupéry
- parents

Dispositif particulier

Le Centre Social est-il implanté dans un secteur où se trouve un dispositif particulier ? Si oui, lequel ?

Le Centre Social est implanté sur un territoire classé en Zone Urbaine Sensible. Ses quartiers d'interventions représentent des sites en politique de la ville.

Le Centre Social fait-il appel à des dispositifs de financement spécifiques ?

NON

OUI

Si oui, lequel :

L.J.N / O.V.V

D.S.U / Contrat de ville

Fonds social européen

C.E.L / Contrat Enfance

Plan Départemental d'Insertion

F.S.L Nord

F.O.N.J.E.P.

R.E.A.A.P (DDASS)

Autres (à préciser) :

4. INVESTISSEMENT

L'activité nécessite t-elle des investissements ?

NON

OUI

Si oui,

♦ Nature :

♦ Montant :

Quels financeurs seront sollicités et le cas échéant, pour quel montant, sur quel exercice budgétaire ?

5. BUDGET GLOBAL DE L'ACTIVITE

Fournir le budget prévisionnel de l'activité sur une fiche type annexée au projet : - Année par année

- Et un budget récapitulatif des 4 années

Voir annexes

Répartition annuelle

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
<i>EXERCICE 2006</i>		<i>EXERCICE 2006</i>	
<i>EXERCICE 2007</i>		<i>EXERCICE 2007</i>	
<i>EXERCICE 2008</i>		<i>EXERCICE 2008</i>	
<i>EXERCICE 2009</i>		<i>EXERCICE 2009</i>	

ORGANISATION ET FINANCEMENT D'UNE ACTIVITE AU CENTRE SOCIAL « Espace de Vie Saint-Exupéry »

AXE : PETITE ENFANCE

ACTION : SOUTIEN A LA PARENTALITE

INTITULE DE L'ACTION :

« Vies de parents »

Activité nouvelle Activité reconduite (préciser les modifications éventuelles)

1. FINALITE DE L'ACTIVITE

*Soutenir les parents dans leurs missions d'éducation
Permettre à l'environnement familial de jouer pleinement son rôle d'acteur
pour la socialisation de l'enfant.*

Origine du besoin

Etre parent signifie de conduire l'évolution et l'apprentissage de son enfant au travers des aléas de la vie, de la société, de son développement personnel. C'est la nécessité de se remettre en question sans cesse, de se repositionner dans ses pratiques éducatives. La peur de l'échec représente une pression effrayante pour les parents en général. Pour certains, plus « fragiles », le rôle de parent est parfois vécu, non plus comme un « plaisir », mais peut s'avérer représenter une « difficulté ».

Au cours de nos accueils sur le secteur petite enfance, nous observons des attitudes, des paroles, des séparations, qui laissent à penser qu'il existe peut-être un déficit de communication ou des interventions à retravailler dans certaines familles. Néanmoins, pour éviter de stigmatiser ces familles, nous travaillons essentiellement à la libération de la parole, surtout en individuel. Nous souhaitons donc renommer l'action précédente, « ateliers de parentalité et formation du parent » en « Vies de parents », et cibler davantage la libération de la parole des mamans. La communication parent enfant par le jeu sera quant à elle pleinement développée dans le cadre du « Jardin d'éveil parent enfant » développé plus haut.

Des groupes de paroles parentaux poursuivront le but d'aider les parents en demande par des techniques d'autoformation, de jeux de rôles et d'expression. Les « savoirs », ou conseils et questionnements, partagés ensemble seront très pratiques, proches de la vie des mamans, celle de tous les jours, ce qui leur donnera une accessibilité aisée pour les familles du territoire.

1.2. Population concernée :

Des parents, ou des futurs parents, de tous âges et de toutes conditions socioprofessionnelles. Habitant sur le territoire Trois Baudets et Lionderie, ou sur la commune. Ces parents et enfants ne sont pas obligatoirement usagers d'une activité petite enfance au centre social.

1.3. OBJECTIFS :

1.3.1. Objectifs généraux :

- *Permettre à des parents de parler, réfléchir, et apprendre ensemble sur le monde de l'enfant.*
- *Produire une information simple et accessible pour les participants*
- *Apporter un soutien éducatif aux parents*

1.3.2. Objectifs opérationnels :

Il s'agit :

- de créer les conditions d'un climat de confiance au collectif, propice à la libération de la parole.
- échanger des savoirs parentaux en groupe
- dire ses craintes, ses doutes, ses faiblesses, au moyen d'activités d'expression

1.4. Moyens utilisés pour informer le public de l'activité

L'information aux parents se fera essentiellement de façon directe, d'abord dans le cadre de nos activités petite, puis sur le terrain par une diffusion relativement « mesurée et ciblée » par les partenaires locaux du centre social.

1.5. Modalités de participation et d'implication des usagers

Le parent sera de fait acteur dans cette action, puisque l'animation des groupes sera basée sur des techniques d'échanges de savoirs parentaux et d'expression. Nous proposerons parents de raconter leurs vies, à la mesure de ce qu'ils seront prêts à donner. Aucune obligation de vérité ne pourra être requise par le groupe.

Nous proposerons aux participants un fonctionnement autour d'une « charte-confiance », qu'ils seront amenés à inventer eux-mêmes.

1.6. Résultats attendus par rapport au public et par rapport au quartier

Au niveau des participants:

- du plaisir à pratiquer une activité ensemble
- des échanges de savoirs et des apprentissages mutuels
- une promotion du parent et de son rôle
- une communication meilleure dans la famille

Au niveau du territoire

- un partenariat à développer autour de cette action. Nous rechercherons dans le cadre du « Groupe petite enfance » à partager concrètement l'action avec nos partenaires par la possibilité, selon leur intérêt et leur disponibilité, de réaliser des temps de co-animation pour le public. Des séances d'animation partenariales à la Maison de la Petite Enfance permettraient de proposer aux parents un faisceau de compétences sur un temps donné (Puéricultrice, E.J.E, Assistante sociale, Animatrice, voir Médecin de PMI). Ce type d'initiative renforcerait l'image d'un service public accessible et l'image de la cohésion partenariale locale pour les habitants.

1.7. Critères permettant d'appréhender ces résultats

L'évaluation de l'action sera traduite par :

- le plaisir et la satisfaction observable des participants
- la fréquentation et la composition des ateliers
- la dynamique du groupe, en particulier les relations sociales
- le respect de la « charte confiance » par les participants
- le retentissement observable de l'action sur le parent et la cellule familiale (évolution des pratiques éducatives, repositionnement, communication et symbiose intrafamiliale)

2. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

Projet pédagogique

Le but est de mettre en œuvre une intervention sociale familiale centrée sur l'animation de groupe par l'expression et l'apprentissage partagée. Sur la base de notre expérience sur le précédent projet, nous proposerons un accueil des parents hebdomadaire.

En effet, le jeudi matin, une travailleuse sociale (Référénte familles et une EJE) proposerons un accueil convivial aux papas et mamans autour d'un petit déjeuner. Un bénévole sera probablement de la partie, nous espérons une personne de sexe masculin. Après un temps de rencontre sur une première, voire une deuxième séance, seront abordés des techniques d'animation collectives :

✂ Rédaction commune d'une « Charte confiance », selon nous indispensable à la dynamique du groupe. Le cadre obligatoire de ce texte sera le respect et la dignité des participants.

✂ Animation « échanges de savoirs réciproques »

Bourse d'échanges de pratiques, dont l'originalité consiste au fait que les échanges de savoirs que les participants et les encadrants réaliseront seront uniquement sur la parentalité, ce qui permettra une promotion et une valorisation de chaque participant parent ou futur parent. Par exemples :

Je propose des techniques pour masser bébé (sur baigneur)

Je reçois une information sur l'allaitement

Je propose des cours de cuisine pour bébé
Je reçois une initiation à la lecture enfantine

Je propose une initiation au tricot
Je reçois un apprentissage au chant et de chansons. Etc...

Ces échanges valorisent la personne dans son potentiel, et lui ouvre des projets nouveaux et des rencontres nouvelles.

✂ Jeux de rôles

De temps à autres, selon la réceptivité du groupe, des jeux de rôles seront proposés par l'équipe, sur la base de techniques d'improvisations. Des situations de la vie quotidienne des parents seront proposés aux groupes dans le but que chacun puisse, à un moment donné, et grâce à un personnage fictif, jouer, mimer des pratiques d'éducation sur des aspects quotidiens, et chacun pourra tenter de se découvrir

✂ Sculpture et peinture

Un intervenant bénévole passionné d'arts plastiques proposera, toujours en fonction de la réceptivité du groupe, des séances d'expression par les arts plastiques. Libérer la parole et renforcer les liens du collectif.

Sur l'ensemble de ces supports d'animation, le rôle des encadrants est essentiel, notamment en matière de gestion de l'équilibre du groupe, de sa dynamique. Ils seront surtout les relais, et seront à même de donner de la crédibilité grâce à des techniques d'animation préparées et maîtrisées.

Durée et déroulement de l'activité

Durée : activité annuelle reconductible

Démarrage en janvier 2006

Entrées permanentes possibles dans l'activité

- Horaires : le jeudi de 8h45 à 10h30 (uniquement hors vacances scolaires)
- Prévision : 30 séances par an

Public concerné par l'activité

Des parents et futurs parents du territoire et de la commune. Des personnes qui ressentent un certain isolement, qui éprouvent un stress par rapport à la parentalité, des mamans qui surprotègent...

Les séances accueilleront au maximum 20 personnes chaque semaine.

Cette activité permet des entrées permanentes, nous considérons alors pouvoir toucher environ 35 parents différents par année. Et un taux de rotation d'au moins un tiers d'année en année.

Moyens humains et matériels mis en oeuvre

Moyens humains

- 1 référente familles, Bac +2
- 1 éducatrice de jeune enfant diplômée d'état
- 1 bénévole

Coordination de l'activité et logistique : 2 heures mensuelles.

Moyens matériels

L'activité aura lieu à la Maison de la Lingerie, ce qui serait cohérent par rapport à la situation et à la demande des parents en terme de soutien éducatif. De plus cela permettrait de donner au multi-accueil, initiateur de l'action, un rayonnement plus fort sur le territoire, et se décrocher.

Le matériel d'activité est composé essentiellement de :

- matériels fongibles d'activités
- petites fournitures de puériculture
- produits alimentaires (petit déjeuner convivial)

2.5. Participation financière des familles

Pour l'activité, nous prévoyons de demander un prix de un euro la séance pour chaque participant.

3. ENVIRONNEMENT DE L'ACTIVITE

Coordination et transversalités internes

Cette action est un exemple de transversalité au centre social, puisque travaille de concert à cette occasion, le secteur adultes et le secteur petite enfance.

Partenaires externes associés à l'action

Le partenariat financier pourrait se composer des institutions suivantes :

- la Caisse d'Allocations Familiales de Roubaix - Tourcoing (contrat enfance)
- la Ville de Hem (contrat enfance)
- La DDASS (REAPP)
- Le Département (actions collectives de parentalité)

Le partenariat technique institutionnel et associatif se composera de :

- Centre social des hauts champs
- Maison de la Petite Enfance
- UTPAS de Roubaix-Hem (PMI)
- Ecole et quartier
- Service Enfance Education et DSU Ville de Hem
- Service action sociale Caisse d'Allocations Familiales de Roubaix - Tourcoing
- Les parents

Dispositif particulier

Le Centre Social est-il implanté dans un secteur où se trouve un dispositif particulier ? Si oui, lequel ?

Le Centre Social est implanté sur un territoire classé en Zone Urbaine Sensible. Ses quartiers d'interventions représentent des sites en politique de la ville.

Le Centre Social fait il appel à des dispositifs de financement spécifiques ?

NON

OUI

Si oui, lequel :

<input type="checkbox"/> L.J.N. / O.V.V.	<input type="checkbox"/> F.S.L Nord
<input type="checkbox"/> D.S.U. / Contrat de ville	<input type="checkbox"/> F.O.N.J.E.P.
<input type="checkbox"/> Fonds social européen	<input checked="" type="checkbox"/> R.E.A.A.P (DDASS)
<input checked="" type="checkbox"/> C.E.L / Contrat Enfance	<input type="checkbox"/> Autres (à préciser) :
<input type="checkbox"/> Plan Départemental d'Insertion	

4. INVESTISSEMENT

L'activité nécessite t-elle des investissements ?

NON

OUI

Si oui, ♦ Nature :

♦ Montant :

Quels financeurs seront sollicités et le cas échéant, pour quel montant, sur quel exercice budgétaire ?

5. BUDGET GLOBAL DE L'ACTIVITE

Fournir le budget prévisionnel de l'activité sur une fiche type annexée au projet : - Année par année

- Et un budget récapitulatif des 4 années

Voir annexes

Répartition annuelle

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
<i>EXERCICE 2006</i>		<i>EXERCICE 2006</i>	
<i>EXERCICE 2007</i>		<i>EXERCICE 2007</i>	
<i>EXERCICE 2008</i>		<i>EXERCICE 2008</i>	
<i>EXERCICE 2009</i>		<i>EXERCICE 2009</i>	

H-3. FICHES PROJETS

**Pour l'enfance et la jeunesse.
Le soutien à l'éducation et à l'apprentissage
de la citoyenneté**

ORGANISATION ET FINANCEMENT D'UNE ACTIVITE **AU CENTRE SOCIAL « Espace de Vie Saint-Exupéry »**

AXE : ENFANCE / JEUNESSE

ACTION : DEVELOPPEMENT CULTUREL DE L'ENFANT ET DU JEUNE

INTITULE DE L'ACTION :

« Mon sac à livres, un ami pour ma vie »

Activité nouvelle **Activité reconduite** (préciser les modifications éventuelles)

1. FINALITE DE L'ACTIVITE

Introduire le Livre et l'Écrit dans le temps libre des enfants et des jeunes et sensibiliser nos équipes d'animation à l'intérêt de la lecture auprès des enfants.

a. Origine du besoin

Dès sa création, l'association du centre social a souhaité faire redécouvrir le livre et la langue française aux enfants, considérant que les rythmes imposés par notre société ne laissent que très peu d'occasions aux enfants et aux jeunes de lire et d'écrire pour soi. De plus des inégalités face à la Culture persistent encore, et une frange non négligeable de la population a encore trop peu accès aux livres.

C'est dans cet esprit qu'a été créé « l'espace pour apprendre à aimer lire », véritable activité culturelle phare au centre social, et qui a fait émerger des initiatives d'habitants, en particulier à la Lionderie ; l'animateur AILE et des habitants ont créé un espace dédié à la lecture jeunesse, la « Biblionderie ». Cette activité a aussi permis de transmettre le goût de la lecture dans tous les secteurs du centre, par exemple avec « les ateliers de contes ludiques » au multi-accueil.

Dans cette optique, nous souhaitons poursuivre notre démarche et nous proposons d'introduire le livre et l'écrit dans le temps libre des jeunes, en temps péri et extrascolaire.

Ceci, car nous constatons des difficultés à introduire le livre en particulier dans les centres de loisirs car les animateurs restent sous informés des possibilités d'animation par le Livre.

Au travers de cette action, nous souhaitons redonner le goût à la lecture aux enfants et jeunes. Redécouvrir que lire permet parfois de redonner un sens à sa vie, que cela permet de sortir du temps (ce qui n'est pas sans laisser penser aux jeunes qui usent de toxiques inutiles et mauvaises), de l'espace quotidien et de s'évader.

La lecture rend possible tous les rêves : se glisser dans la peau d'un inconnu, se transporter dans des environnements étrangers, en bref, s'ouvrir à l'inconnu. Le jeune et l'enfant, et celui qui est en souffrance, peuvent être réceptif à un message poétique ou philosophique et tenter de s'en sortir.

1.2. Population concernée :

Les enfants et jeunes de 6 à 16 ans, fréquentant les centres de loisirs et les garderies périscolaires

Les participants proviennent de toute la commune.

1.3. OBJECTIFS :

1.3.1. Objectifs généraux :

- *Introduire le livre dans les centres de loisirs*
- *Proposer aux enfants et jeunes de participer à un prix littéraire*
- *Sensibiliser les équipes d'animation au Livre*

1.3.2. Objectifs opérationnels :

- Inciter les jeunes animateurs à découvrir le livre comme support d'animation
- Permettre aux enfants de rencontrer le livre en dehors du temps scolaire
- Mener des ateliers de lecture à voix haute
- donner aux enfants et jeunes la possibilité de découvrir des sensations nouvelles
- Créer un prix littéraire pour la jeunesse, où les participants prendront part à l'organisation et à la mise en œuvre de cette élection
- Associer des partenaires (bibliothèque pour tous, écoles...)
- Lutter contre l'illettrisme et l'échec scolaire

1.4. Moyens utilisés pour informer le public de l'activité

L'information aux familles se fera au travers de plusieurs supports :

- Une affiche et un tract sera réalisé par les enfants pour le prix littéraire
- la publication mensuelle communale (le « Tout'Hem infos »)
- la presse locale

1.5. Modalités de participation et d'implication des usagers

Les enfants et les parents seront complètement acteurs de cette action. C'est l'enfant qui s'investira dans les lectures et qui fera partager à sa famille.

L'action sera centrée autour de la mise en œuvre d'un sac à dos pédagogique, remis à chaque participant, et qu'il pourra emmener chez lui.

L'enfant, le jeune, et la famille seront ainsi associés.

1.6. Résultats attendus par rapport au public et par rapport au quartier

Au niveau des participants (enfants et jeunes) :

- un intérêt pour le livre et la lecture
- des enfants qui lisent régulièrement, un besoin culturel qui émerge chez eux
- une cellule familiale partie prenante de l'action
- une incidence positive sur les résultats scolaires de l'enfant, et sur son comportement général

Au niveau des centres de loisirs et des ateliers périscolaires

- une dynamique nouvelle à construire ensemble
- des animateurs sensibilisés au support livre comme outil d'animation
- une émulation positive dans les équipes

Au niveau du territoire

- un territoire culturel dynamique
- une valorisation permanente des actions autour du livre
- des nouveaux partenariats concrets (bibliothèque municipale, écoles et collèges etc.)

1.7. Critères permettant d'appréhender ces résultats

Notre objectif, au final du présent contrat, est qu'au moins 4 enfants sur 10 participants à l'action, acquièrent de véritables habitudes culturelles de lecture et d'écriture, et qu'ils le font partager à leur environnement.

La mesure de ce résultat s'obtiendra grâce au suivi personnalisé de chaque lecteur, réalisée par la médiatrice culturelle, ainsi que de chaque famille.

L'évaluation portera essentiellement sur l'intérêt déclaré par les participants sur l'activité. L'analyse sera quantitative également compte tenu du nombre de livres lus et fournis durant l'année.

Celle-ci sera aussi interactive avec les enfants, et des points réguliers avec les animateurs seront faits.

L'analyse des restitutions de groupe permettra:

- de constater de l'intérêt du public pour l'action et le support
- de constater de l'évolution des habitudes de lecture des enfants et jeunes et des sensations générées par l'acte de lire
- de constater de l'implication de la famille autour du projet
- de constater du respect des enfants et jeunes pour le support livre
- de constater si les lieux culturels ressources du territoire et de la commune sont plus utilisés (bibliothèques...)

L'ensemble de ces observations donnera en fin de parcours une lisibilité des avancées, des stagnations ou des reculs par rapport au démarrage de l'action.

2. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

2.1. Projet pédagogique

Le but est de mettre en œuvre, par un moyen simple (un sac à dos rempli de livres) une expérience d'animation autour du Livre à destination des enfants et jeunes de **6 à 16 ans**, fréquentant les centres de loisirs ou les ateliers périscolaires du centre social.

L'objectif premier est de donner à lire, à tous moments de la journée, dans les temps libre du participant.

L'action concernera **48 enfants par an, soit au total environ 200 enfants sur les quatre ans (2006-2009)**. Les plus assidus pourront rester sur l'activité plusieurs années.

Ils seront répartis de la manière suivante :

- *24 enfants âgés de 7 à 11 ans (2 groupes)*
- *24 enfants de 12 à 16 ans (2 groupes)*

L'action sera basée sur une **périodicité de type « année scolaire »** soit de septembre à juin.

La 1^{ère} expérience sera réalisée sur l'année scolaire 2006/2007, et ainsi de suite jusqu'à l'année scolaire 2009/2010, pour le quatrième groupe de 48 enfants.

Les âges seront respectés, et les **groupes seront stables et homogènes** sur chaque année. En effet, pour garantir la réussite du projet et évaluer sa portée il est important d'évoluer avec les mêmes enfants pendant une saison. L'inscription se fera sur la base du volontariat, bien que nous tenterons d'apprécier la motivation de l'enfant et du jeune car cette action leur demandera un minimum de rigueur et de constance. Le but sera de proposer l'action à des enfants qui ne connaissent pas le livre mais pour lesquels **l'implication active du parent sera demandée**.

A raison d'un semestre par groupes d'âges, une **médiatrice lecture** interviendra et tentera de transmettre le goût de lire aux enfants et jeunes, mais aussi aux animateurs encadrants les groupes.

Les séances auront lieu une fois par semaine, le **mercredi matin de 10h à 12h, à raison d'une heure par groupe de 12 enfants**.

Chaque semaine le contenu du « **sac à livres** » de l'enfant et du jeune sera remplacé en tout ou partie, en fonction de la demande du lecteur, par la médiatrice.

Chaque enfant aura son sac à livres personnalisé, qui contiendra (sac à dos type):

- *2 à 3 livres, textes, récits, illustrations (littérature jeunesse)*
- *1 journal quotidien: type « Quoti », « Okapi »...*
- *1 bloc note et un crayon*
- *1 bloc à dessin et des feutres*
- *1 fiche de jeu préparé par la médiatrice, sur les livres empruntés par l'enfant:*
 - o *quiz, des coloriages, des puzzles etc....*

La médiatrice élaborera une sélection d'ouvrage avec chaque groupe, pour le semestre.

La séance du mercredi permettra de changer le contenu du sac de chaque enfant, et de discuter, débattre de ses lectures et de ses émotions. L'enfant, grâce aux blocs d'écriture et de dessin mis dans son sac personnel, pourra pendant ces temps libres et de garderies périscolaires, livrer ses émotions à la plume, et les présenter au groupe à la séance suivante.

Le lieu de rencontre et de lecture sera repérant et décoré avec les participants dès le démarrage.

Selon les groupes, il pourra y avoir des **temps plus long d'animation**, que nous estimons à deux demi-journées par semestres et par groupes. Par exemple, aller lire à voix haute aux personnes âgées de la Résidence de la Marque, aux habitants du quartier, sur l'aire de jeux, où, sur la base d'un abécédaire de mots dictés par les enfants et jeunes, les adultes pourrait raconter une histoire vécue ou imaginée. Les mots seraient choisis parce qu'ils seraient à même d'interpeller des souvenirs, des traditions locales : « une lessiveuse », « un lampion », « la marotte », « le laitier » etc.

Les animateurs des centres de loisirs qui accompagneront les groupes à l'atelier proposé par la médiatrice bénéficieront **d'une formation** externe par année aux techniques d'animation par le livre, réalisée avec un prestataire à définir (« Animalivre », « Dire Lire », « Avenir Enfance »). Le thème serait la lecture à voix haute avec un public. Pour 5 animateurs (différents chaque année), plus la médiatrice culturelle par année.

Enfin, chaque groupe réalisera sur le semestre une **production écrite** commune, accompagné de la médiatrice et des animateurs. Cette production sera libre (textes, illustrations, photos, reportages, ...) et sera valorisée par la mise en œuvre d'un **prix littéraire annuel**.

Le jury pourrait être composé de la manière suivante:

- Un auteur local, Président du jury et invité d'honneur
- le Député Maire de Hem, Président d'honneur
- le Président de l'association du centre social
- le Responsable de la bibliothèque pour Tous de Hem
- Le Maire Adjoint à la Culture de la commune (ou sa Directrice)
- Un représentant de la DRAC
- Un représentant de la Jeunesse et des Sports
- 7 parents représentatifs du territoire

Un vote du public serait réalisé au préalable. Vote des enfants des centres de loisirs et des garderies (non participants à l'atelier « sac à dos »), à qui leurs animateurs feront une lecture des quatre productions.

Ce jury pourrait décerner plusieurs titres et valoriser :

- la meilleure production littéraire de quartier (« Palme d'or Saint-Exupéry »)
- la production la plus originale (Palme d'argent)
- le meilleur scénario (Palme de bronze)
- Et bien d'autres...

Ce prix littéraire local pourrait, après une première année, s'ouvrir à d'autres centres de loisirs qui travaillent sur cette thématique, dans la commune ou à l'extérieur de la commune, voire du département.

Ce concours, ce tremplin pour la jeunesse, aurait lieu en juin (le premier en juin 2007). La Ferme Franchomme pourrait l'accueillir, ce qui donnerait une symbolique forte et un sérieux de l'événement incontestable.

2.2. Durée et déroulement de l'activité

Durée : activité annuelle reconductible

Démarrage en septembre 2006

- Horaires :
- *Le Mercredi de 10h à 12h* (période scolaire et vacances scolaires), soit 45 séances environ

2.3. Public concerné par l'activité

Enfants de 6 à 16 ans, fréquentant les activités du secteur enfance/jeunesse du centre social. Ils pourront être accompagnés par des parents.

Capacité d'accueil *48 enfants et jeunes par année*

2.4. Moyens humains et matériels mis en oeuvre

2.4.1. Moyens humains

- 1 médiatrice lecture, diplômée DEUST bibliothécaire (45 interventions annuelles de 2 heures)
- 5 animateurs vacataires qui encadrent les groupes
- Une rencontre avec un auteur, si possible local et de littérature jeunesse, sera organisée 3 fois par an

Administration de l'activité et logistique (avec organisation du prix littéraire):
70 heures annuelles.

2.4.2. Moyens matériels

L'activité disposera des locaux de la bibliothèque du centre social, agréable et chaleureux. Le fond documentaire jeunesse et enfance y est déjà important, et nous sommes abonnés à des revues et presse jeunesse

Le matériel d'activité est composé essentiellement de :

- 600 livres enfance et jeunesse (les $\frac{3}{4}$ sont déjà acquis, le reste sera emprunté dans d'autres bibliothèques. Nous prévoyons l'achat de 80 livres par an, sur les 600 nécessaires)
- 50 sacs à dos
- 100 blocs de papier (dessin et écriture)
- papier, crayons, feutres

2.5. Participation financière des familles

Pour l'activité, nous prévoyons de demander 10 euro par enfant pour le semestre.

3. ENVIRONNEMENT DE L'ACTIVITE

3.1. Coordination et transversalités internes

Cette action mobilisera les secteurs, petite enfance, enfance et jeunesse, ainsi que le secrétariat et l'accueil. Néanmoins, celle-ci aura une liaison forte avec la bibliothèque du centre social. L'animatrice de ce projet pour introduire le livre dans les centres de loisirs est l'actuelle responsable de l'action « un espace pour apprendre à aimer lire » (Mme Dassonville)

A l'externe, des connexions fortes pourraient avoir lieu avec la bibliothèque pour tous, les écoles, le service culture de la commune.

3.2. Partenaires externes associés à l'action

Le partenariat financier pourrait se composer des institutions suivantes :

- la Caisse d'Allocations Familiales de Roubaix - Tourcoing (contrat temps libre)
- la Ville de Hem (contrat temps libre)
- L'Etat (DRAC)
- Le DDJS Nord
- le Département du Nord (Diffusion de l'action culturelle ou LJM - réalisation d'un prix littérature jeunesse dans les quartiers)
- Fondation de France ?

Le partenariat technique institutionnel et associatif se compose de :

- Bibliothèque du centre social (animation et prêt)
- les bibliothèques municipales de la commune et avoisinantes
- Animalivre (prêt et jeux éducatifs, formation)
- Avenir enfance (formation)
- Dire, lire (formation)
- DRAC
- DDJS
- Département du Nord (DAC)
- Service Culture et DSU Ville de Hem
- Service action sociale Caisse d'Allocations Familiales de Roubaix - Tourcoing
- Centres de loisirs de la commune
- Ecoles de la commune
- Enfants et parents

3.3. Dispositif particulier

Le Centre Social est-il implanté dans un secteur où se trouve un dispositif particulier ? Si oui, lequel ?

Le Centre Social est implanté sur un territoire classé en Zone Urbaine Sensible. Ses quartiers d'interventions représentent des sites en politique de la ville.

Le Centre Social fait il appel à des dispositifs de financement spécifiques ?

NON

OUI

Si oui, lequel :

<input checked="" type="checkbox"/> L.J.N. / O.V.V.V.	<input type="checkbox"/> F.S.L Nord
<input type="checkbox"/> D.S.U. / Contrat de ville	<input type="checkbox"/> F.O.N.J.E.P.
<input type="checkbox"/> Fonds social européen	<input type="checkbox"/> R.E.A.A.P (DDASS)
<input checked="" type="checkbox"/> C.E.L / Contrat Temps Libre	
<input type="checkbox"/> Plan Départemental d'Insertion	<input type="checkbox"/> Autres (à préciser) :

4. INVESTISSEMENT

4.1. L'activité nécessite t-elle des investissements ?

NON

OUI

Si oui, ♦ Nature :

♦ Montant :

Quels financeurs seront sollicités et le cas échéant, pour quel montant, sur quel exercice budgétaire ?

5. BUDGET GLOBAL DE L'ACTIVITE

5.1. Fournir le budget prévisionnel de l'activité sur une fiche type annexée au projet : - Année par année
- Et un budget récapitulatif des 4 années

Voir annexes

5.2. Répartition annuelle

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
EXERCICE 2006		EXERCICE 2006	
EXERCICE 2007		EXERCICE 2007	
EXERCICE 2008		EXERCICE 2008	
EXERCICE 2009		EXERCICE 2009	

ORGANISATION ET FINANCEMENT D'UNE ACTIVITE **AU CENTRE SOCIAL « Espace de Vie Saint-Exupéry »**

AXE : PETITE ENFANCE / ENFANCE / JEUNESSE

ACTION : ANIMATION DU TEMPS LIBRE DE L'ENFANT ET DU JEUNE

INTITULE DE L'ACTION :

« Les Ateliers sportifs et culturels 12 à 16 ans »

Activité nouvelle Activité reconduite (préciser les modifications éventuelles)

1. FINALITE DE L'ACTIVITE

Introduire les activités sportives et culturelles dans le temps libre des enfants et des jeunes

Origine du besoin

Cette activité reconduite est recadrée dans la tranche d'âge mais préserve son orientation initiale de créer une relation de confiance avec des enfants et jeunes en rupture et user de supports socioculturels, en particulier des interventions sportives et culturelles, dans le but d'agir en prévention des déviances.

La zone de vie où se situe le centre social et ses annexes recense de nombreux enfants et adolescents qui ne participent pas ou peu aux actions du centre, ils sont désœuvrés. C'est le cas en particulier sur le secteur de la Lionderie où la détresse éducative et la pauvreté culturelle sont criantes. Les familles nécessitent un soutien éducatif et social important. Le soutien social s'organise à l'heure actuelle avec la mise en cohérence d'un certain nombre d'interventions de partenaires : Promopop, le CAL PACT, le Service Jeunesse de la Ville de Hem, et nous mêmes.

Sur le plan du soutien éducatif, un effort complémentaire reste nécessaire pour l'ensemble des opérateurs. S'agissant du Centre Social, nous devons pouvoir proposer un accompagnement adapté, fondé sur les besoins des adolescents de 10 à 16 ans, et sur les problématiques qu'ils rencontrent dans leur quotidien. Certains jeunes en voie de marginalisation ne se situent plus dans leur environnement, si bien que ce malaise risque de se transformer, s'il n'est pas aidé, en déviance dangereuse. En effet, ces enfants qui se désolidarisent de la collectivité sont les victimes potentielles, voire les « ressources » potentielles, d'autres jeunes oisifs mal intentionnés. Ces jeunes en rupture ne peuvent être intégrés dans le cadre de CLSH traditionnels, au moins au départ. Ils nécessitent un accompagnement spécifique, et bien qu'ils aient encore des besoins de jeunes de cet âge (découvertes, sports...), il est souvent nécessaire de baser l'action sur des loisirs qui les accrochent, en ce sens qu'ils répondent à un besoin ciblé. Ces jeunes en rupture ont généralement des comportements à risque plus important, ce qui

traduit un certain manque d'estime de soi. Cette volonté de se mesurer sans cesse au risque entraîne l'incompréhension de l'entourage familial, scolaire, amical...

Il est donc important de travailler avec la famille et le jeune pour permettre une compréhension mutuelle, et trouver les aides nécessaires au rétablissement d'une situation plus stable.

1.2. Population concernée :

Des adolescents scolarisés de 12 à 16 ans, en voie de marginalisation, vivant sur la zone d'agrément du centre social.

1.3. OBJECTIFS :

1.3.1. Objectifs généraux :

- *Aller à la rencontre des adolescents (es) dans les quartiers*
- *Associer l'adolescent à la définition de ses projets*
- *Apporter un soutien éducatif et préventif au jeune et à la famille*

1.3.2. Objectifs opérationnels :

Il s'agit :

- d'accompagner l'enfant et le jeune dans la gestion de son temps libre et ce vers une socialisation et une autonomie plus grande
- l'aider dans sa construction personnelle de futur adulte et permettre la confrontation au risque (légal) dans un cadre sécuritaire (encadrement professionnel, moyens techniques assurés, prévention du danger)
- l'aider à comprendre sa problématique et à se prendre en main. Dire et réaliser les projets et attentes qu'il a pour lui-même
- adapter les actions en fonction de ses besoins (horaires)
- connaître son corps et mieux l'accepter

1.4. Moyens utilisés pour informer le public de l'activité

L'information aux adolescents se fera essentiellement de façon directe et sur le terrain. En outre, dans les salles qui les accueillent, les informations sont affichées et mises à jour en permanence.

L'action sera relayée également par les éditions municipales.

1.5. Modalités de participation et d'implication des usagers

L'objectif est de rétablir avec le jeune en souffrance la confiance nécessaire à la mise en vie de projets et en la mobilisation de ressources et d'énergies personnelles positives.

L'approche étant préventive, le jeune sera associé progressivement, à son rythme, à la participation, mais quand il pratique une activité il en accepte les règles.

1.6. Résultats attendus par rapport au public et par rapport au quartier

Au niveau des participants (enfants et jeunes) :

- une mobilisation vers un projet de vie
- une évolution comportementale vers plus d'autonomie et de sociabilité
- une promotion de leurs potentiels
- la sortie du processus de marginalisation

Au niveau de la famille

- une meilleure communication entre le parent et l'adolescent
- une remobilisation des ressources et interventions parentales

Au niveau du territoire

- une réduction de l'incivilité et des dégradations matérielles occasionnées par des adolescents sur les quartiers
- un rapprochement des générations
- un apaisement de la vie sociale et du sentiment d'insécurité sur la Lionderie
- un usage responsable des infrastructures socio-sportives et socioculturelles du territoire.

1.7. Critères permettant d'appréhender ces résultats

Notre objectif raisonnable est d'éviter la « perte » d'au moins un tiers des jeunes concernés par l'action ainsi que le délitement familial et scolaire qui peut s'en suivre. Nous souhaitons raccrocher ces adolescents à leurs rêves et à la possibilité de croire à un avenir motivant, de le vouloir.

L'évaluation de l'action sera basée sur :

- l'évolution comportementale des jeunes participants (observation), dans l'activité et en dehors de l'activité
- la fréquentation et la composition des ateliers
- l'appréciation des adultes sur la vie de quartier et la prise en charge des jeunes adolescents par le centre.
- la cohérence des parcours et accompagnements proposés par le centre, au jeune et à sa famille

3. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

3.1. Projet pédagogique

Le but est de mettre en œuvre une intervention éducative et préventive en direction des adolescents (es) âgés (es) de 12 à 16 ans sur le quartier de la Lionderie, et basée sur l'animation sportive et culturelle.

L'objectif principal est d'aller à la rencontre de l'adolescent sur le quartier pour comprendre les raisons de son isolement social. Notre position centrale sur les quartiers fait que nous connaissons bien ces adolescents, leurs parcours, leurs familles. Ceux-ci voudraient accéder à des activités épanouissantes mais ressentent des freins, économiques, sociaux, psychologiques.

Un repérage préalable nous permet de considérer que l'action concernera 45 adolescents en voie de marginalisation. Les effectifs seront renouvelés pour leur tiers tous les ans afin de préserver une dynamique constructive.

Nous proposerons de reconduire un programme diversifié d'activités culturelles et sportives, en temps péri et extrascolaires, avec un accès facilité pour le jeune grâce à un « passeport » à un tarif unique et symbolique (5 euro le mois) qui lui permettra de participer à toutes les activités.

Les activités se déroulent sous forme de clubs, et sont décomposées autour :

- de la percussion (brésilienne et africaine)
- de la danse (orientale, hip-hop)
- du théâtre d'improvisation
- des sports collectifs (foot en salle, en amateur ou championnat, basket, hand ball)
- des sports individuels (muscultation, lutte, escrime, remise en forme)
- des arts créatifs
- du dessin et de la sculpture

Et ce sur les temps péri et extrascolaires du :

Lundi à vendredi de 17h à 20h

Le samedi après-midi de 15h à 19h

Et ceci pendant l'école ou pendant les vacances scolaires

Les groupes seront stables et homogènes sur chaque année, pour évaluer le projet et sa portée, même si de nouvelles entrées sont possibles pour 1/3 par an maximum.

L'inscription se fera librement au démarrage de l'activité.

Les ateliers sont encadrés par un animateur sportif diplômé permanent du centre, et de plusieurs vacataires qualifiés ou diplômés.

Chaque année, nous organiserons une manifestation sportive à destination de l'ensemble des adolescents des quartiers : « le Challenge Aventure des Quartiers » qui associera de l'athlétisme, des sports collectifs, et des parcours aventure.

3.2. Durée et déroulement de l'activité

Durée : activité annuelle reconductible

Démarrage en janvier 2006

- Horaires : Tous les jours (voir tableau période scolaire ci-avant)
- Pendant les vacances, les publics seront accueillis du lundi au samedi de 13h à 19h

3.3. Public concerné par l'activité

Enfants de 12 à 16 ans, scolarisés et en voie de marginalisation.

Capacité d'accueil *45 jeunes par séance*

3.4. Moyens humains et matériels mis en oeuvre

3.4.1. Moyens humains

- 1 animateur permanent jeunesse, diplômée BEATEP option culture
- 1 animatrice vacataire « arts plastiques et sculpture »
- 1 animateur sportif BEESAAPT « sport pour tous »
- 2 animatrices danse

Coordination de l'activité et logistique : 4 heures hebdomadaire.

3.4.2. Moyens matériels

L'activité prendra naissance sur le quartier, dans les espaces de vie des jeunes. Nous espérons qu'elle puisse disposer des installations sportives municipales, en particulier du site socio-sportif « Aimé Jacquet ».

Le matériel d'activité est composé essentiellement de :

- matériels fongibles d'activités
- ballons
- instruments de musique amenés par les intervenants

2.5. Participation financière des familles

Pour l'activité, nous prévoyons de délivrer « un passeport temps libre » pour 5 euros par mois. L'enfant pourra alors pratiquer la ou les activités qu'il souhaite.

4. ENVIRONNEMENT DE L'ACTIVITE

4.1. Coordination et transversalités internes

Cette action aura un lien transversal en particulier avec le secteur centre de loisirs 6-12 ans et les parents des jeunes concernés.

4.2. Partenaires externes associés à l'action

Le partenariat financier pourrait se composer des institutions suivantes :

- la Caisse d'Allocations Familiales de Roubaix - Tourcoing (contrat temps libre)
- la Ville de Hem (contrat temps libre)
- Le DDJS Nord (contrat temps libre)

Le partenariat technique institutionnel et associatif se compose de :

- centre social des hauts champs
- L'Aventure
- Ordinat'hem
- ATABAK
- L'ARA Roubaix
- DDJS
- Département du Nord
- Service Jeunesse, sport, culture et DSU Ville de Hem
- Service action sociale Caisse d'Allocations Familiales de Roubaix - Tourcoing
- Centres de loisirs adolescents de la commune
- Jeunes et parents

4.3. Dispositif particulier

Le Centre Social est-il implanté dans un secteur où se trouve un dispositif particulier ? Si oui, lequel ?

Le Centre Social est implanté sur un territoire classé en Zone Urbaine Sensible. Ses quartiers d'interventions représentent des sites en politique de la ville.

Le Centre Social fait-il appel à des dispositifs de financement spécifiques ?

NON OUI

Si oui, lequel :

<input checked="" type="checkbox"/> L.J.N. / O.V.V.V.	<input type="checkbox"/> F.S.L Nord
<input type="checkbox"/> DSU / Contrat de ville	<input type="checkbox"/> F.O.N.J.E.P.
<input type="checkbox"/> Fonds social européen	<input type="checkbox"/> R.E.A.A.P (DDASS)
<input checked="" type="checkbox"/> C.E.L / Contrat Temps Libre	
<input type="checkbox"/> Plan Départemental d'Insertion	<input type="checkbox"/> Autres (à préciser) :

5. INVESTISSEMENT

5.1. L'activité nécessite-t-elle des investissements ?

NON OUI

Si oui, ♦ Nature :

♦ Montant :

Quels financeurs seront sollicités et le cas échéant, pour quel montant, sur quel exercice budgétaire ?

6. BUDGET GLOBAL DE L'ACTIVITE

6.1. Fournir le budget prévisionnel de l'activité sur une fiche type annexée au projet : - Année par année
- Et un budget récapitulatif des 4 années

6.2. Répartition annuelle

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
EXERCICE 2006		EXERCICE 2006	
EXERCICE 2007		EXERCICE 2007	
EXERCICE 2008		EXERCICE 2008	
EXERCICE 2009		EXERCICE 2009	

ORGANISATION ET FINANCEMENT D'UNE ACTIVITE AU CENTRE SOCIAL « Espace de Vie Saint-Exupéry »

AXE : ENFANCE / JEUNESSE

ACTION : ANIMATION DU TEMPS LIBRE DE L'ENFANT ET DU JEUNE

INTITULE DE L'ACTION :

« Centres de loisirs 6/16 ans et garderies périscolaires »

Activité nouvelle Activité reconduite (préciser les modifications éventuelles)

1. FINALITE DE L'ACTIVITE

Proposer à l'enfant et au jeune des loisirs de qualité susceptibles de générer des valeurs de partage, de solidarité et de respect.

Associer l'enfant à la définition de ses envies et de ses besoins, et lui donner une liberté de choix et de mouvement.

1.1. Origine du besoin

Dans le droit file de l'orientation relative à l'importance de l'accueil du jeune et de l'enfant en collectivité, les centres de loisirs représentent une réponse adaptée à la demande des enfant et parents.

C'est un dispositif qui a vocation à intégrer les actions du « Contrat Educatif Local » Hémois, en particulier le « Contrat Temps Libre »

La gestion du temps libre de l'enfant et du jeune peut apparaître comme problématique à certains parents : manque de disponibilités, de moyens, craintes du dérapage... Le centre social veut être aux côtés de ces familles, et propose un accès adapté et sans distinction aux centres de loisirs et aux garderies périscolaires.

Le temps libre des jeunes est une préoccupation majeure de notre association. Face à la violence qui se développe même chez les plus jeunes, et face au désarroi du parent, il est important d'élaborer des réponses aux dangers qui se présentent quotidiennement aux jeunes, sous des formes multiples.

Aussi, les jeunes de 6 à 16 ans représentent une part importante de la composition des quartiers Nord de Hem, et en particulier sur notre territoire d'intervention. Les mineurs de moins de 16 ans représentent environ 60% de nos usagers (Cf. diagnostic interne)

Afin d'éviter le désœuvrement et le développement des comportements déviants, il est important d'accompagner le jeune dans la gestion de son temps libre, qui doit rester acteur et responsable de ses choix. Le risque ou le danger reste nécessaire à l'enfant pour s'affranchir de ses craintes, de ses doutes, et forger ainsi sa personnalité.

Le soutien aux parents, au travers de ces activités, est de permettre l'accès de l'enfant et du jeune à une richesse et une qualité d'activités socioculturelles, génératrices de socialisation et de responsabilisation, et surtout de les aider à voir leur enfant autrement : la collectivité aide à faire entendre aux parents que leur enfant n'est pas « idéal » par rapport à un autre. Le centre de loisirs est complémentaire à la famille et à l'école. Cette activité est à même de répondre aux attentes des enfants en matière de loisirs, et ce dans un cadre repérant et sécurisant.

1.2. Population concernée :

Les enfants et jeunes de 6 à 12 ans, du territoire d'agrément et de la commune.

1.3. OBJECTIFS :

1.3.1. Objectifs généraux :

- *le centre de loisirs est un espace de socialisation et de respect*
- *le centre de loisirs est un support à l'autonomie, à l'initiative pour l'enfant ainsi qu'à la démocratie.*
- *l'enfant et le jeune sont acteurs de leurs loisirs*
- *les parents sont mobilisés et impliqués dans la vie du centre de loisirs*

1.3.2. Objectifs opérationnels :

- Mettre en œuvre des activités éducatives ludiques permettant de :
 - o développer l'autonomie de l'enfant et du jeune : lui donner le choix, l'associer à la définition des activités
 - o socialiser l'enfant et le jeune
 - o prendre du plaisir au contact des autres
- créer les conditions pour que les actions de loisirs dans le temps libre de l'enfant et du jeune deviennent une école de la vie, une école des pratiques socioculturelles et urbaines
- lutter contre les comportements consuméristes. L'activité doit être un moyen d'expression, de transmission de valeurs, et d'apprentissages pour le public. Elle est le support à une aventure collective.
- susciter la participation de la famille
- respecter chaque enfant dans sa nature et son caractère unique
- Agir pour le développement d'un caractère responsable et citoyen de l'enfant et du jeune

1.4. Moyens utilisés pour informer le public de l'activité

Les centres de loisirs sont bien connus du public. Néanmoins, nous continuons à informer les familles par :

- Des tracts et affiches, des plannings d'activités
- les publications mensuelles communale (le « Tout'Hem infos »)
- la presse locale

En outre, chaque année au mois de septembre, le centre social réalise une journée portes ouvertes, permettant aux habitants de rencontrer les professionnels, de s'informer et de s'inscrire aux différentes activités, enfance, jeunesse et adultes.

1.5. Modalités de participation et d'implication des usagers

Compte tenu de l'évaluation du précédent projet, l'implication des parents sera amplifiée au moyen de :

- une réunion de présentation de l'activité en septembre
- la création d'un comité d'usager en septembre 2006

Et aussi, à compter de la saison 2006/2007, le centre social s'engage à fournir à chaque enfant fréquentant les centres de loisirs et les garderies, âgés de 6 à 16 ans, un « mémoire d'animation », au mois de juin de chaque année scolaire, relatant l'accueil, la vie et les progrès de l'enfant au sein des actions de loisirs.

1.6. Résultats attendus par rapport au public et par rapport au quartier

Au niveau des participants (enfants et jeunes) :

- prendre du plaisir, s'épanouir au centre de loisirs
- découvrir de nouvelles activités culturelles, sportives...
- une gestion positive de son temps libre
- des enfants aux comportements sociables et respectueux

Au niveau des parents

- une cellule familiale partie prenante de l'action
- un comité d'usagers efficient
- des parents satisfaits du service rendu et des conditions d'accès

Au niveau du territoire

- un secteur loisirs dynamique et reconnu
- une valorisation permanente des actions menées par les enfants
- une animation du territoire permanente

1.7. Critères permettant d'appréhender ces résultats

L'évaluation portera essentiellement sur l'observation des indices de satisfaction du public. Néanmoins les réunions régulières, le contact permanent avec les parents nous donne des indications sur l'évolution de l'enfant dans sa relation familiale et dans sa relation à son environnement (école, amis...)

L'analyse des éléments, les rapports d'activités annuels permettront :

- de connaître la fréquentation du centre (états de présence)
- d'évaluer les évolutions en matière d'autonomie et de socialisation du jeune (observations comportementales des groupes)
- d'évaluer la dynamique des projets d'activités et la qualité de ceux-ci
- de constater de l'implication de la famille autour du projet
- d'évoluer dans nos pratiques éducatives

4. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

a. Projet pédagogique

Comme précisé plus haut, l'implantation de certaines de nos activités va être modifiée. Le secteur loisirs 6/16 ans (CLSH, garderies périscolaire) va subir un déplacement vers la Maison de la Lionderie, ce qui ne dénature pas le projet

✂ Les centres de Loisirs :

Capacité d'accueil maximale : 150 enfants en année scolaire
200 en été

En moyenne, plus de 75% des places sont occupées

Tranche d'âge accueilli : 6/11 ans Primaires « Le Timbales »
12/16 ans Ados « Les grosses caisses »

Lieux d'accueil : Centre social St-Exupéry Jusqu'en août 2006
Maison de la Lionderie A partir de septembre 2006

Horaires Le mercredi de 9h à 17h en année scolaire
Du lundi au vendredi de 9h à 17h pendant les vacances

Garderies post et ante CLSH de 7h30 à 9h et 17h à 18h30

Le centre de loisirs est habilité par la Jeunesse et Sports de Lille.

L'objectif est de créer les conditions pour que l'enfant soit acteur de son temps libre et qu'il puisse évoluer harmonieusement au contact des autres et de la collectivité.

Pour ce faire, les enfants et jeunes sont répartis par groupes d'âge autour d'un projet d'activité annuel, défini par les équipes d'animation.

L'encadrement est en moyenne d'un animateur pour 12 enfants. Le renfort des bénévoles nous est ici précieux.

En terme de fonctionnement des activités, les enfants sont rassemblés après l'accueil et ont le choix de se diriger et de choisir entre plusieurs ateliers ou programmes d'activités.

Pour répondre à l'appétit de découvertes des enfants, sont proposées durant l'année et les vacances:

- des activités sportives
- des jeux intérieurs et extérieurs
- des activités manuelles
- des activités symboliques (cuisine, jardinage, couture)
- des ateliers permanents : arts décoratifs, arts plastiques, bibliothèque
- des ateliers ponctuels sous forme d'essais ou de stages intensifs : équitation, escrime, baptême de l'air, escalade, vidéo...

- des visites culturelles (forum des sciences, musée de Wattrelos, Archéosite,...)
- des visites du patrimoine culturel régional (Mine de Lewarde, cristallerie d'Arques, marais audomarois...)
- des activités et visites sur l'environnement : création d'herbier, visites : fermes pédagogiques, « jardin des chlorophylles », zoo de Lille...
- des minis camps de 5 nuits dans la région

Enfin, les équipes fonctionneront autour d'un projet d'activité dans le cadre de ce contrat de projet 2006-2009.

Nous aimerions en effet travailler sur la **thématique de l'Europe**, thématique abordée dans les centres aérés au cours de cet été 2005.

Au regard des difficultés d'insertion, notamment professionnelles, que rencontrent une frange importante de la population des quartiers Nord de Hem, et compte tenu de notre motivation à ouvrir l'accès des plus démunis à la culture et à la citoyenneté, l'Europe ne semble plus être un territoire si vaste.

Nous voulons donner aux enfants qui fréquentent le Centre Social la possibilité d'être les Européens de demain, aider à comprendre que la mobilité et la connaissance des autres représentent, et représenteront encore plus demain, une nécessité pour s'accomplir et s'épanouir socialement et professionnellement.

Nous proposerons à des groupes d'enfants volontaires de mieux connaître l'Europe. L'enfant doit être acteur, pour ce faire les découvertes seront interactives. Par exemples, nous réfléchissons à la possibilité de :

- organiser un comité de jumelage avec les enfants pour la recherche d'un centre de loisirs, partenaire Européen
- créer une charte de l'accueil de l'enfant dans les centres de loisirs Européens
- créer une « journée de l'Enfance et de l'Europe »
- « 1 jour, 1 capitale » : visiter 4 grandes capitales Européennes sur la durée du contrat, pour l'ensemble des enfants

Le choix de cette approche autour de la culture Européenne est dicté par le besoin exprimé par les enfants et les jeunes de mieux connaître leur monde, et principalement leur Continent. Nous pensons qu'une réponse favorable à cette demande pourrait produire des effets bénéfiques aux participants, en axant particulièrement nos interventions sur les valeurs de citoyenneté, de partage, et de développement personnel que génère la pratique culturelle.

Concrètement, il s'agira, durant les temps péri et extrascolaires (le soir après l'école, le mercredi et pendant les vacances scolaires) de sensibiliser, d'initier les enfants et jeunes à L'Europe.

Pour ce faire, nous proposerons des ateliers encadrés par des animateurs culturels qualifiés et opérants, ayant une bonne connaissance des institutions Européennes. Ces animateurs seront à même de proposer des activités interactives et innovantes :

- un groupe travaillera sur la rédaction d'une « charte de l'accueil de l'enfant en centre de loisirs Européen » et peut-être créer un label, avec le concours de la DRDJS Nord, « Centre de Loisirs Européen », ayant pour

vocation d'introduire l'Europe dans les centres de Loisirs et instituant un fonctionnement permettant aux enfants de considérer l'Europe comme leur territoire de vie et d'évolution.

- créer un jumelage avec un centre européen
- préparer et programmer des visites des capitales Européennes et des institutions
- créer une journée annuelle de « l'Enfance et de l'Europe »
- créer un passeport fictif Européen...

Pour réaliser ces séances, de nombreux supports seront utilisés : Internet, Encyclopédie Encarta, photo, vidéo...

Pour garantir la réussite du projet et évaluer sa portée il est important d'évoluer avec les mêmes enfants pendant une saison. L'inscription se fera sur la base du volontariat, bien que nous tenterons d'apprécier la motivation de l'enfant et du jeune car cette action leur demandera un minimum de rigueur et de constance (à partir de 7 ans).

✂ L'accueil périscolaire est pratiqué en dehors des vacances scolaires, et consiste à la prise en charge du jeune enfant (6/11 ans) le matin (lundi, mardi, jeudi, vendredi) à partir de 7h, pour être conduit à l'école à 8h30. Ils sont repris aux écoles à 16h30, et vivent une animation au centre social jusque 18h30, pour les derniers.

Cette action permet de créer un lien plus fort entre l'école et le centre. Elle permet parfois d'éviter l'absentéisme de l'enfant ou du parent (à son travail) pour des raisons de garde. Cette activité concerne les parents qui travaillent ou sont en stage de formation, ou en recherche d'emploi (entretien d'embauche ponctuel)

Les activités ludiques proposées sont :

- des activités artistiques (peinture, cadres...)
- des activités de motricité et d'expression corporelle
- des activités cognitives
- des jeux libres ou symboliques

Chaque trimestre, le parent est invité à constater des réalisations de son enfant, qui lui sont offertes par après.

Les ateliers périscolaires permettent la concrétisation de nos fêtes, telles le marché de Noël, les allumoirs... Les enfants confectionnent les lampions, les crèches...

b. Durée et déroulement de l'activité

Durée : activité permanente

- Horaires :
- *Le Mercredi de 7h30 à 18h30 (période scolaire)*
- *Le Samedi de 14h à 17h (période scolaire)*
- *Du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h30 (Petites et grandes vacances scolaires)*
- *Activités périscolaires : Du lundi au vendredi de 7h à 8h30 et 16h30 à 18h30*

c. Public concerné par l'activité

Enfants de 6 à 16 ans vivant sur le territoire ou la commune

Capacité d'accueil *150 enfants et jeunes par jour*

d. Moyens humains et matériels mis en oeuvre

i. Moyens humains

- 1 Coordinateur des centres de loisirs, 1ETP
- 1 adjoint pédagogique, 0,57 ETP
- animateurs vacataires
 - o Mercredi : 8
 - o Petites vacances : 12
 - o Périscolaire : 4
 - o Grandes vacances : Juillet : 16
 - Août : 14
- Une rencontre avec un auteur organisé 3 fois par an

Administration de l'activité et logistique (avec préparation des festivités):
50 heures annuelles.

ii. Moyens matériels

L'activité a lieu pour le moment au centre social. Les CLSH et les garderies disposent de tout l'espace du centre social. Priorité d'occupation de locaux leur est donné pendant leur activité.

Le matériel d'activité est composé essentiellement de :

- matériels fongibles
- ballons
- TV, Vidéo
- papier, crayons, feutres

2.5. Participation financière des familles

L'adhésion familiale a un caractère obligatoire (8 euro / an et par famille). Les parents s'acquittent d'un tarif unique.

En 2006 (rentrée septembre), l'association reverra complètement sa tarification pour l'indexer aux ressources et à la composition familiale. Cette mesure va dans le sens des préconisations de la CNAF en matière d'accueil en centre de loisirs. L'étude devrait être réalisée avec le Centre Social des Hauts Champs afin de viser à l'harmonisation progressive de nos tarifs.

A l'heure actuelle, les tarifs sont les suivants :

	Commune	Extérieurs
Journée avec repas	4€	5€
Journée sans repas	2€	3€
Demi-journée	1€	2€
Garderies périscolaires	0,50€	1€

2. ENVIRONNEMENT DE L'ACTIVITE

a. Coordination et transversalités internes

Cette action mobilisera les secteurs, petite enfance, enfance et jeunesse, ainsi que le secrétariat et l'accueil.

A l'externe, des connexions fortes ont lieu avec les associations sportives et culturelles.

b. Partenaires externes associés à l'action

Le partenariat financier pourrait se composer des institutions suivantes :

- la Caisse d'Allocations Familiales de Roubaix - Tourcoing
- la Ville de Hem
- le Département du Nord (Prévention des incivilités dans les CLSH)

Le partenariat technique institutionnel et associatif se compose de :

- Bibliothèque du centre social (animation et prêt)
- Avenir enfance, CEMEA, UFCV (formation)
- Dire, lire
- DDJS Lille
- UTPAS
- Service Culture, sports et DSU Ville de Hem
- Service action sociale Caisse d'Allocations Familiales de Roubaix - Tourcoing
- Centres de loisirs de la commune
- Associations sportives et culturelles de la métropole

c. Dispositif particulier

Le Centre Social est-il implanté dans un secteur où se trouve un dispositif particulier ? Si oui, lequel ?

Le Centre Social est implanté sur un territoire classé en Zone Urbaine Sensible. Ses quartiers d'interventions représentent des sites en politique de la ville.

Le Centre Social fait-il appel à des dispositifs de financement spécifiques ?

NON

OUI

- Si oui, lequel :
- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> L.J.N. / O.V.V.V. | <input type="checkbox"/> F.S.L Nord |
| <input type="checkbox"/> D.S.U. / Contrat de ville | <input type="checkbox"/> F.O.N.J.E.P. |
| <input type="checkbox"/> Fonds social européen | <input type="checkbox"/> R.E.A.A.P (DDASS) |
| <input checked="" type="checkbox"/> C.E.L / Contrat Temps Libre | |
| <input type="checkbox"/> Plan Départemental d'Insertion | <input type="checkbox"/> Autres (à préciser) : |

3. INVESTISSEMENT

a. L'activité nécessite t-elle des investissements ?

- Si oui, NON OUI
- ♦ Nature :

♦ Montant :

Quels financeurs seront sollicités et le cas échéant, pour quel montant, sur quel exercice budgétaire ?

4. BUDGET GLOBAL DE L'ACTIVITE

- a. Fournir le budget prévisionnel de l'activité sur une fiche type annexée au projet :
- Année par année
 - Et un budget récapitulatif

b. Répartition annuelle

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
<i>EXERCICE 2006</i>		<i>EXERCICE 2006</i>	
<i>EXERCICE 2007</i>		<i>EXERCICE 2007</i>	
<i>EXERCICE 2008</i>		<i>EXERCICE 2008</i>	
<i>EXERCICE 2009</i>		<i>EXERCICE 2009</i>	

ORGANISATION ET FINANCEMENT D'UNE ACTIVITE
AU CENTRE SOCIAL « Espace de Vie Saint-Exupéry »

AXE : ENFANCE / JEUNESSE

ACTION : CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

INTITULE DE L'ACTION :

«Aide méthodologique à la réalisation des devoirs scolaires»

Activité nouvelle **Activité reconduite** (préciser les modifications éventuelles)

1. FINALITE DE L'ACTIVITE

Agir pour la réussite scolaire et éducative de l'enfant
Associer les parents et l'école à l'action de soutien scolaire dans les quartiers

Origine du besoin

Le Centre Social est situé au cœur d'un quartier composé de logements locatifs individuels (325 logements). C'est un quartier aéré, doté d'une petite place commerciale mais où le seul équipement ouvert au public est le Centre social Saint-Exupéry.

En ce qui concerne l'enseignement et l'éducation, on peut constater que certains parents sont relativement dynamiques en ce qui concerne le suivi de l'évolution de la scolarité de leurs enfants et participent à la vie de l'école (parents d'élèves...) Par contre de nombreuses familles précaires sur nos quartiers d'intervention ont du mal à faire face à leurs fonctions d'éducation et tentent de dissimuler cette carence. Les conditions de logement et les conditions économiques peuvent rendre cette fonction difficile à assumer. Le rôle de l'équipe est d'aller au devant des parents en difficulté de manière à les faire s'exprimer sur leurs difficultés et valoriser leurs capacités à accompagner l'évolution de leurs enfants.

De plus, beaucoup d'enfants sont en échec scolaire notamment au niveau des familles nombreuses et à faible revenu. La demande d'actions liées, à l'aide à la scolarité et aux activités éducatives périscolaires, reste forte. Cette demande est présente car les parents reconnaissent au Centre Social cette utilité d'accompagnement complémentaire de l'enfant dans l'éducation et dans la transmission de valeurs liées à la collectivité telles le respect, le regard de l'autre et l'émulation positive... Le Centre Social associe au maximum les parents.

Entre 2006 et 2009, le Centre Social proposera

- l'animation d'un site d'aide aux devoirs (aide au travail personnel), basé sur un apport méthodologique, un apprentissage par le jeu et l'expérimentation (atelier langage, calcul mental, mémoire...) Utilisation encadrée de l'informatique (2 postes en réseau) et de la bibliothèque du Centre Social.

1.2. Population concernée :

Enfants scolarisés sur la commune, en difficulté d'apprentissage

1.3. OBJECTIFS :

1.3.1. Objectifs généraux :

Le projet d'accompagnement scolaire vise à répondre à une demande constante des parents en terme d'aide au travail personnel et aux révisions.

Les activités éducatives périscolaires visent à développer chez l'enfant une connaissance de ses sens et de son corps par la maîtrise d'activités artistiques, culturelles, sportives menées de façon ludique.

Les objectifs de l'accompagnement scolaire sont :

- ♦ répondre aux demandes de l'enfant, l'accompagner dans la réalisation de son travail personnel, travailler dans de bonnes conditions matérielles, offrir un lieu ressource,
- ♦ développer un rapport privilégié de l'enfant face à la commande scolaire, par le tutorat qui permet l'échange et le suivi d'un répétiteur pour un groupe de 10 à 15 enfants au maximum,
- ♦ traiter les difficultés méthodologiques, être autonome face aux devoirs. Organiser, planifier son travail, comprendre les consignes. S'entraider,
- ♦ reprendre confiance en soi, valoriser la notion d'apprentissage. Respecter les autres et être soi-même respecté et écouté. Trouver un lieu d'échanges, de parole. Etre acteur d'une dynamique,
- ♦ répondre à des difficultés cognitives, surmonter les difficultés scolaires (devoirs et vie scolaire)
- ♦ travailler avec les écoles et collèges à l'information, à la prévention des comportements déviants et à la mobilisation des parents.
- ♦ Conforter les connaissances scolaires de l'enfant et lutter contre l'échec

1.3.2. Objectifs opérationnels :

- Proposer un service d'accompagnement à la scolarité, gratuit et ouvert à tous
- Etablir un diagnostic des lacunes de l'enfant
- Créer des outils d'évaluation personnalisés
- Agir en partenariat avec l'école et le collège
- Intervenir globalement sur la situation et l'environnement de l'enfant

1.4. Moyens utilisés pour informer le public de l'activité

Cette action existe depuis de nombreuses années et de ce fait, est connue des familles. Les affichages et le bouche à oreille fonctionne bien et nos accueils font le plein.

1.5. Modalités de participation et d'implication des usagers

S'agissant d'aide aux devoirs, le répétiteur se positionne en facilitateur, en apportant des méthodes d'étude et de travail, sans faire à la place de l'enfant. Ce dernier doit constater de lui-même ses lacunes pour les réduire ou les annuler.

1.6. Résultats attendus par rapport au public et par rapport au quartier

Au niveau des participants:

- Apporter des méthodes et des acquisitions cognitives
- renforcer l'autonomie face à la commande scolaire
- une amélioration de l'estime de soi
- l'enfant comprend ses lacunes et mesure ses progrès personnels

Au niveau du territoire

- un partenariat efficient entre les différents sites
- une cohérence et un réseau dynamique de l'accompagnement scolaire

1.7. Critères permettant d'appréhender ces résultats

L'évaluation de l'action est traduite sur la base de bilans qualitatifs et quantitatifs annuels abordant :

- un état quantitatif des enfants accueillis dans l'action
- une analyse de la composition des groupes accueillis
- une fiche d'évolution personnelle
- le retour des parents et de l'enfant (sentiment personnel)
- Une analyse de l'évolution des comportements, des demandes scolaires.

2. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

Projet pédagogique

Le Centre social est un opérateur de l'action d'accompagnement à la scolarité sur la commune de Hem depuis le début du dispositif. Les orientations de la structure formalisées au sein du projet social placent la lutte contre toutes les formes d'exclusion et la valorisation de l'individu, au cœur de notre projet. C'est à ce titre que la lutte contre l'échec scolaire, génératrice d'exclusions, est pour nous un axe essentiel pour l'accompagnement de la famille.

Le centre participe à la réflexion et à l'évolution de l'action sur la commune, et développe en outre des actions éducatives avec ses partenaires. Ainsi notre espace documentaire est ouvert aux écoles, des ateliers d'insertion en faveur des élèves en SEGPA (Collège Triolet) fonctionnent depuis 3 ans.

De plus le Centre social Saint-Exupéry par le biais du contrat éducatif local développe des actions complémentaires, grâce à un personnel qualifié, une BCD, des ateliers sportifs et culturels, et des soirées ou matinées thématiques en faveur des parents. Ces actions éducatives s'organisent au centre en toute transversalité puisqu'elles s'adressent de la petite enfance au secteur jeune.

Les objectifs de l'action consistent à offrir aux scolarisés un environnement d'apprentissage agréable, des ressources documentaires importantes, et un encadrement de qualité. Le but est d'apporter de la méthodologie aux enfants et

jeunes et appréhender avec plaisir le travail personnel nécessaire au bon accomplissement de la scolarité.

Les ateliers ludiques périscolaires sont complémentaires de l'action « aide au travail personnel ». Ils permettent de valoriser le potentiel de chaque enfant, offrir un accès et une ouverture culturelle, et développe la socialisation. Ces ateliers permettent pour certain un rattachement au système scolaire et pour d'autres sont aussi le moyen d'évacuer les tensions de l'environnement quotidien. Enfin, l'objectif pour les enfants et parents, est de prendre en considération leurs problématiques et leur permettre d'en imaginer et d'en construire les solutions. Le centre agit là en tant que facilitateur.

AIDE AU TRAVAIL PERSONNEL ET ATELIERS CULTURELS (ACTION N° 1)

Nom du quartier : Trois Baudets – HEM

Adresse précise du lieu de l'action :

Centre Social Espace de vie Saint-Exupéry
5 allée Saint-Exupéry – 59510 HEM

NATURE DU LOCAL UTILISE :

Locaux scolaires : **Ecole** **Collège** **Lycée**
Equipement de quartier : *Associatif* *Municipal*

Surface du local: 120 M2

Etablissements scolaires fréquentés par les enfants :

Ecoles : Jules Ferry, Marcel Pagnol, Sainte Thérèse, Sainte Bernadette, Delattre de Tassigny

Collèges : Albert Camus, Saint Paul, Elsa Triolet

SITUATION
REP *Zone franche* *ZUS* *Contrat éducatif local*
Contrat de ville *CLAI (contrat local pour l'accueil et l'intégration)*

Composition du groupe	Ecole					Collège				Lycée professionnel Lycée d'enseignement général		
	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6	5	4	3	2	1	T
Classes concernées												
Nombre d'enfants :	12	10	8	8	7							
Dont principales nationalités : (française, étrangère, CEE, étrangère hors CEE)	Soit un total de 45 enfants : 70 % Maghreb – 30 % Europe Présences : 25 à 35 par jour											

CONTENU DE L'ACTION

DESCRIPTION :

Reprise d'une partie des enfants dans les différentes écoles par les animateurs à 16 h 30.

Prise d'un goûter collectif au Centre. De 17 h à 18h30 h, action aide au travail personnel (4 séances de 2 heures par semaine)

- ♦ répondre aux demandes de l'enfant, accompagner dans la réalisation du travail personnel, travailler dans de bonnes conditions matérielles, offrir un lieu ressource,
- ♦ réduire les craintes des enfants et parents, dédramatiser
- ♦ repérer les difficultés cognitives de l'enfant
- ♦ Apprendre en jouant

Aide méthodologique :

Vérification du cahier de textes par l'animateur. Travail personnalisé en 2 groupes, et en fonction de la convergence de certaines commandes des enseignants. Les répétiteurs apportent des exercices ou des jeux permettant l'acquisition des connaissances, le travail de la mémoire, de la lecture, ainsi que l'expérimentation visuelle. Enfin les relations avec les enseignants permettent de centrer les apports nécessaires à chaque enfant.

Aide au travail scolaire :

Renforcement dans les matières où existent des lacunes persistantes, en particulier la lecture et le rapport au livre. Mise en place d'ateliers lecture et calcul mental autour de jeux. Jeux d'association, jeux visuels pour la mémoire...

Aide dans certaines disciplines (lesquelles ?)

Principalement la lecture et l'écriture.

Apports culturels périscolaires (pratiques artistiques, scientifiques, ...)

A la fin du devoir, afin de ne pas déranger ceux qui travaillent encore, les enfants participent à des ateliers jeux autonomes : quiz, association de mots, d'images... L'animateur est là pour les conseiller et diriger l'activité. La bibliothèque permet un retrait pour choisir et lire un livre.

Enfin dans le cadre du contrat éducatif local, des actions périscolaires seront reconduites à la rentrée : atelier arts plastiques, atelier journal, expression corporelle, arts manuels, le sport...

MOYENS MIS EN ŒUVRE :

Mise à disposition de personnes ressources et d'espaces de travail (ex : BCD, ludothèque, CDI, salle informatique) :

Le Centre Social dispose d'une bibliothèque, et d'une BCD (de jeux, livres, supports éducatifs audios et visuels) Ce service complémentaire au travail personnel est assuré par Mme Dassonville qui intervient aussi dans les écoles et est titulaire d'un DEUST Bibliothécaire. La structure est également dotée d'ordinateurs pour favoriser une initiation.

Méthodes pédagogiques prévues (petits groupes, tutorat individualisé, ...) :

Travail par petit groupe et par niveau (groupe de 10) Le tutorat est individualisé et l'encadrement garde le même groupe toute l'année.

Matériels pédagogiques :

Cahiers d'exercices éducatifs, carnets de révisions, dictionnaires, Bescherrelle...
Bibliothèque et matériel informatique – Matériels scolaires.

DEROULEMENT DE L'ACTION

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
HORAIRE	de 16 h 30 à 18 h 30	de 16 h 30 à 18 h 30	de à	de 16 h 30 à 18 h 30	de 16 h 30 à 18 h 30	de à

Période de fonctionnement : Septembre à juin 2006 / 2007 / 2008 / 2009 (hors vacances scolaires)

Nombre de semaine d'activité / AN : 35 Nombre d'heures hebdomadaires : 8 heures
Nombre d'heures de coordination / AN : 70 h Durée totale de l'animation en
heure/groupe / AN: 290 heures

ENCADREMENT⁽¹⁾

Statut	Responsable de l'action		Autres intervenants	
	Bénévoles	Salariés	Bénévoles	Salariés
Etudiants Bac+2 ou plus				3
Etudiants Bac				
Responsables ou animateurs d'association		1		
Enseignants				
Retraités				
Parents			1	
Autres (vacataires pour la garderie périscolaire)				2

AIDE AU TRAVAIL PERSONNEL ET ATELIERS CULTURELS (ACTION N° 2)

Nom du quartier : Trois Baudets - HEM

Adresse précise du lieu de l'action :

Centre Social Espace de vie Saint-Exupéry
5 allée Saint-Exupéry - 59510 HEM

NATURE DU LOCAL UTILISE :

Locaux scolaires : Ecole Collège Lycée
 Equipement de quartier : Associatif Municipal

Etablissements scolaires fréquentés par les enfants :

Ecoles : Jules Ferry, Marcel Pagnol, Marie Curie, Sainte Thérèse, Sainte Bernadette, Delattre de Tassigny

Collèges : Albert Camus, Saint Paul, Elsa Triolet

Situation

REP Zone franche ZUS Contrat de ville
 Contrat d'agglomération

Composition du groupe	Ecole					Collège				Lycée professionnel Lycée d'enseignement général		
	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6	5	4	3	2	1	T
Classes concernées						6	5	4	3	2	1	T
Nombre d'enfants :						4	3	3	2	2	1	0
Dont principales nationalités : (française, étrangère, CEE, étrangère hors CEE)	Soit un total de 15 enfants : 70 % Maghreb - 30 % Europe Présences : 15 par jour											

CONTENU DE L'ACTION

DESCRIPTION :

Accueil des scolaires à partir de 17h à 19h, action aide au travail personnel (4 séances de 2 heures par semaine) et développement d'ateliers ludiques et culturels

- ♦ répondre aux demandes du jeune, accompagner dans la réalisation du travail personnel, travailler dans de bonnes conditions matérielles, offrir un lieu ressource,
- ♦ développer un rapport privilégié du jeune face à la commande scolaire, cela en développant le tutorat qui permet l'échange et le suivi d'un répétiteur pour un groupe de 12 enfants au maximum,
- ♦ traiter les difficultés méthodologiques, être autonome face aux devoirs. Organiser, planifier son travail, comprendre les consignes. S'entraider,
- ♦ reprendre confiance en soi, dynamiser la notion d'apprentissage. Respecter les autres et être soi-même respecté et écouté. Trouver un lieu d'échanges, de parole. Etre acteur de ses apprentissages.
- ♦ répondre à des difficultés cognitives, surmonter les difficultés scolaires (devoirs et vie scolaire)
- ♦ travailler avec les écoles et collèges à l'information, à la prévention des comportements déviants et à la mobilisation des parents.
- ♦ Conforter les connaissances scolaires.

Aide méthodologique :

Travail personnalisé en 4 groupes, et en fonction de la convergence de certaines demandes : révisions et préparations des devoirs surveillés, expression écrite et langage, langues étrangères, matières scientifiques. Les répétiteurs apportent des exercices ou des jeux permettant l'acquisition des connaissances, l'autonomie, le travail de la mémoire, de la lecture, ainsi que l'expression écrite. Enfin les relations ponctuelles avec les enseignants permettent de centrer les apports nécessaires à chaque jeune.

Aide au travail scolaire :

Renforcement dans les matières où existent des lacunes persistantes, en particulier la lecture, la rédaction et les mathématiques. Ateliers d'expérimentation scientifique, informatique

Aide dans certaines disciplines (lesquelles ?)

Principalement l'expression écrite, mathématiques, les langues

Apports culturels périscolaires (pratiques artistiques, scientifiques, ...)

A la fin du devoir, afin de ne pas déranger ceux qui travaillent encore, les jeunes peuvent participer à des ateliers : photo, percussions brésiliennes, sports, journal, danse, arts manuels

MOYENS MIS EN ŒUVRE :

Mise à disposition de personnes ressources et d'espaces de travail (ex : BCD, ludothèque, CDI, salle informatique) :

Le Centre Social dispose d'une bibliothèque, et d'une BCD (de jeux, livres, supports éducatifs audio et visuels éducatifs) 3 ordinateurs sont aujourd'hui affectés à l'usage des enfants. Le Centre fait l'acquisition régulière de logiciels éducatifs et interactifs.

Méthodes pédagogiques prévues (petits groupes, tutorat individualisé, ...) :

Travail par petit groupe et par niveau (groupe de 5 à 8) Le tutorat est individualisé et l'encadrement garde le même groupe toute l'année. Des séances spécifiques aux mathématiques, aux langues étrangères et à l'écriture ont lieu chaque semaine. Un soutien en mathématiques est dispensé le Vendredi par un professeur en retraite et bénévole.

Matériels pédagogiques :

Cahiers d'exercices éducatifs, carnets de révisions, dictionnaires, Bescherrelle...
Bibliothèque et matériel informatique - Matériels scolaires.

DEROULEMENT DE L'ACTION

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
HORAIRE	de 16h30 à 19h	de 16h30 à 19h	de à	de 16h30 à 19h	de 16h30 à 19h	de à

Période de fonctionnement : de septembre à juin 2006/ 2007 / 2008 / 2009
(hors vacances scolaires)

Nombre de semaine d'activité/ AN : 35 . Nombre d'heures hebdomadaires : 8 heures

Nombre d'heures de coordination/ AN : 70 h Durée totale de l'animation en heure/groupe/ AN : 290 heures

ENCADREMENT⁽¹⁾

Statut	Responsable de l'action		Autres intervenants	
	Bénévoles	Salariés	Bénévoles	Salariés
Etudiants Bac+2 ou plus				1
Etudiants Bac				
Responsables ou animateurs d'association		1		
Enseignants			1	
Retraités				
Parents				
Autres (vacataires, etc...)				

2.5. Participation financière des familles

Ce service s'organise sur la base du volontariat, de la gratuité totale et dans le respect de la laïcité. Néanmoins, beaucoup d'enfants ou collégiens nous sont envoyés par les parents ou les écoles qui ont maintenant une bonne connaissance des sites d'accompagnement scolaire. Cette reconnaissance prouve l'utilité de telles actions. Le recrutement s'organise également grâce aux actions de centres de loisirs qui permettent d'engager avec les parents des discussions sur la scolarité des enfants.

3. ENVIRONNEMENT DE L'ACTIVITE

Coordination et transversalités internes

Comme précisé par avant, les référents interviennent globalement en accompagnement de l'enfant ; de ce fait, la situation et l'équilibre de la famille est prise en compte car celle-ci concourt à la réussite éducative de l'enfant.

Partenaires externes associés à l'action

Le partenariat financier actuel se compose des institutions suivantes :

- ☞ FASILD
- ☞ CAF de Roubaix - Tourcoing

Le partenariat technique institutionnel et associatif se compose de :

- ☞ Association le Tremplin
- ☞ Ecole et quartier
- ☞ I.E.N Roubaix
- ☞ Service éducation Ville de Hem
- ☞ Sites associatifs sur la commune
- ☞ Ecoles et collèges de la commune

Dispositif particulier

Le Centre Social est-il implanté dans un secteur où se trouve un dispositif particulier ? Si oui, lequel ?

Le Centre Social est implanté sur un territoire classé en Zone Urbaine Sensible. Ses quartiers d'interventions représentent des sites en politique de la ville.

Le Centre Social fait-il appel à des dispositifs de financement spécifiques ?

NON OUI

Si oui, lequel :

<input type="checkbox"/> L.J.N. / O.V.V.V.	<input type="checkbox"/> F.S.L Nord
<input type="checkbox"/> D.S.U. / Contrat de ville	<input type="checkbox"/> F.O.N.J.E.P.
<input type="checkbox"/> Fonds social européen	<input type="checkbox"/> P.R.S / C.T.S
<input type="checkbox"/> C.E.L / Contrat Temps Libre	
<input checked="" type="checkbox"/> C.L.A.S	<input type="checkbox"/> Autres (à préciser) :

4. INVESTISSEMENT

L'activité nécessite-t-elle des investissements ?

NON OUI

Si oui, ♦ Nature :

♦ Montant :

Quels financeurs seront sollicités et le cas échéant, pour quel montant, sur quel exercice budgétaire ?

5. BUDGET GLOBAL DE L'ACTIVITE

Fournir le budget prévisionnel de l'activité sur une fiche type annexée au projet :

- Année par année
- Et un budget récapitulatif des 4 années

Voir annexes

Répartition annuelle

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
EXERCICE 2006		EXERCICE 2006	
EXERCICE 2007		EXERCICE 2007	
EXERCICE 2008		EXERCICE 2008	
EXERCICE 2009		EXERCICE 2009	

H-4. FICHES PROJETS

**Pour les adultes, le soutien à la participation
des habitants, l'accompagnement social et
l'insertion**

ORGANISATION ET FINANCEMENT D'UNE ACTIVITE AU CENTRE SOCIAL « Espace de Vie Saint-Exupéry »

AXE : ADULTE

ACTION : PHOTO REPORTAGE

INTITULE DE L'ACTION :
«Apprenons à voir autrement»

Activité nouvelle Activité reconduite (préciser les modifications éventuelles)

1. FINALITE DE L'ACTIVITE

*Introduire la photographie comme support d'expression dans les quartiers
Parler par la photo, apprendre à voir le monde et son monde différemment
Valoriser l'image des quartiers*

1.1. Origine du besoin

Cette action initiée en 2005 a d'abord été pensée comme un moyen à l'expression des habitants, notamment par le biais du reportage photographique.

Le projet de rénovation urbaine en cours sur les Hauts Champs - Longchamp nous a donné un sujet pour la première expérience, sujet qui sera traité jusqu'au terme des changements urbains en cours et à venir.

L'image est partout. Langage universel, l'enseignement de la photographie, paradoxalement, dans notre société noyée d'images, reste peu présent dans les structures éducatives et sociales, à fortiori sur notre territoire d'agrément et communal (hors Media).

L'expérience de 2005, nous montre qu'un engouement populaire autour de la photo est possible et qu'une action de ce type a un intérêt éducatif et un impact sur le quartier et les gens.

De plus, la démocratisation des appareils numériques a fait largement baisser les prix pour pratiquer cette passion, cet art visuel.

La photographie représente donc une forme d'expression personnelle, qui peut être collective. L'idée est d'amener l'utilisateur à ne pas s'arrêter au premier niveau de l'image (ce que je vois), mais de chercher la réelle portée du discours de l'image (ce que cela peut dire). On déchiffre plus facilement un texte mais beaucoup moins l'image, à priori. Exercer l'œil et par extension son intellect doit permettre de donner aux utilisateurs une nouvelle façon de s'exprimer, de voir, et peut-être de s'affirmer davantage dans son environnement.

Toucher le domaine du fragile, du sensible, du temps, représentera notre quête auprès des utilisateurs de nos actions. C'est ici qu'un photographe professionnel est nécessaire.

En outre, les mutations actuelles de nos quartiers, de nos vies, nous donnent un sujet de choix pour notre action. Nous pensons qu'il est important d'être aux côtés des habitants dans le cadre de ces évolutions.

1.2. Population concernée :

Action intergénérationnelle, qui vise des publics âgés de plus de 18 ans, sans limite d'âge maximum. Des hommes et des femmes, de toutes conditions sociales, ethniques et professionnelles. Habitant sur le territoire Trois Baudets et Lionderie, ou sur la commune.

1.3. OBJECTIFS :

1.3.1. Objectifs généraux :

- *Faire de la photographie une activité privilégiée des habitants, en particulier dans les quartiers Nord de Hem.*
- *Eveiller l'œil de l'utilisateur, sa curiosité culturelle.*
- *Développer un lieu d'interactivité culturelle*
- *Travailler sur les angoisses des participants, tenter de les réduire*

1.3.2. Objectifs opérationnels :

L'objectif de cette école de la vie réelle est de développer l'interactivité culturelle et éducative pour :

- Apprendre à voir et à regarder autrement
- Découvrir les émotions liées à la prise de vue, au développement, à la valorisation de son travail
- Susciter l'expression personnelle et collective des participants, user du langage de la photo pour une citoyenneté plus forte
- Décrypter son monde, son quotidien, comprendre les autres et se comprendre
- Accompagner l'utilisateur dans sa démarche de réflexion, de structuration intellectuelle et émotive, d'autonomie de pensée
- Permettre l'accès des plus démunis à l'activité et favoriser les expériences intergénérationnelles
- lutter contre l'isolement, en particulier des personnes âgées, par la découverte d'une passion, d'un groupe d'amis.

1.4. Moyens utilisés pour informer le public de l'activité

Cette action est partenariale. L'information aux habitants se fait par :

- la diffusion de plaquettes auprès de nos partenaires en vue de la sensibilisation de leurs publics
- la diffusion sur le journal communal
- la diffusion par la presse locale

1.5. Modalités de participation et d'implication des usagers

Cette action innove dans son fonctionnement. Elle permet à l'utilisateur de profiter de cours interactifs et techniques et de conseils d'une professionnelle durant une séance par semaine, puis le participant repart avec un appareil photo

pour travailler personnellement et en groupe durant ses temps libres. Les thèmes des reportages sont convenus préalablement avec les groupes. L'utilisateur est donc pleinement acteur, et s'investit durablement dans une nouvelle activité.

1.6. Résultats attendus par rapport au public et par rapport au quartier

Au niveau des participants:

- du plaisir à pratiquer une activité ensemble
- des échanges et des apprentissages mutuels : l'intergénération pourrait produire un intérêt indéniable
- apprendre à faire de belles photos
- créer des événements culturels (calendriers des quartiers, regards...)

Au niveau du territoire

- une dynamique nouvelle pour et dans les quartiers
- valorisation des quartiers, de la ville
- dynamisme et intérêt du partenariat autour de l'action

1.7. Critères permettant d'appréhender ces résultats

L'évaluation de l'action sera traduite par :

- le plaisir et la satisfaction observable des participants
- la fréquentation et la composition des ateliers
- la dynamique du groupe, en particulier les relations sociales
- l'assiduité des participants
- la qualité des projets de photos personnels ou collectifs
- évaluation des acquis techniques
- le retentissement observable de l'action et des événements culturels

2. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

a. Projet pédagogique

Le but est de mettre en œuvre une intervention sociale et culturelle autour de la photographie, dans les quartiers Nord.

L'action en 2005 a été orientée vers la photo numérique pour des raisons liées aux contraintes de temps nécessaires à l'instruction de nos demandes de soutien financier, pour lesquelles la dernière réponse attendue n'était pas encore parvenue en septembre 2005. La photographie argentique est une discipline bien plus exigeante, et pour éviter la démobilisation des utilisateurs de notre activité, nous avons opté pour ce choix de support, compte tenu du temps imparti à l'activité (démarrage seulement en octobre 2005)

A partir de 2006, nous désirons travailler les 2 supports (argentiques couleurs et numériques, en alterné ou en combiné, à définir). En effet, l'acquisition en 2005 d'appareils numériques rend nécessaire l'amortissement des appareils, tant en coût qu'en temps d'activité, et l'enrichissement progressif du stock, à raison de 2 appareils par an, pour avoir au final un appareil par personne. Au niveau des appareils argentiques, nous disposons déjà de 12 appareils ainsi que

des accessoires, ce qui nous permettra une initiation sur les 2 supports, sans coût supplémentaire.

Sur l'activité, les publics pourront amener leur appareil personnel.

Au niveau du contenu pédagogique de l'activité et de son fonctionnement :

- 3 groupes de 15 personnes (18/25 ans, Adultes, Seniors), 45 personnes par année, avec une rotation d'au moins 1/3 de nouveaux entrants chaque saison. Sur la durée du contrat de projet, au moins 90 personnes différentes pourraient être touchées par le projet.
- 15 séances annuelles de 2h par groupes d'âges, soit 30h par groupes (soit 6 heures d'intervention par semaine, sur 15 semaines, en année scolaire - mars à octobre)
- 5 séances collectives de 3 heures pour la préparation de l'événement photographique de l'année, soit 15 heures, de novembre à décembre)

LE FIL CONDUCTEUR DE L'ACTIVITE : « Nos quartiers font peau neuve »

LE SUPPORT A L'ACTIVITE : « Photo Reportage dans les quartiers »

LES SUJETS DE L'ACTIVITE : Les habitants des quartiers Nord de Hem

Projet articulé autour de 2 temps :

- Apprentissage technique, restitution des prises de vues, commentaires collectifs, critiques positives, pendant les séances de travail précisées ci-dessus
- Travail personnel et collectif : En autonomie complète, durant leur temps libre, les participants pourront faire des prises de vues en cohérence avec le sujet du reportage. Chacun pourra donc apporter sa vision personnelle, sa propre sensibilité.

Les sujets représentés sur les photos seront essentiellement des habitants, après leur accord. Nous pourrons alors toucher et faire voir la richesse d'âme et de cœur des habitants des quartiers Nord. L'originalité consiste au fait que ce sont des amateurs qui essaieront de capter des émotions et de les exposer.

La dynamique de groupe sera certainement consolidée par l'autonomie et la responsabilisation laissées aux participants ainsi que par l'élaboration collective d'une présentation publique des reportages photos réalisés chaque année. Ces événements pourront être de plusieurs types : calendrier des quartiers, exposition, affichage de portraits sur l'habitat collectif et les panneaux de chantiers...

Ces moments de partage auront un double sens : l'autopromotion du travail de chaque participant ainsi que la mise en valeur d'une image positive du quartier et de ses résidents. Le sujet principal qu'est la rénovation urbaine en cours sur les Hauts Champs / Longchamp pourra être enrichi, à la demande des participants, par des situations intéressantes à photographier même si elles ont lieu dans d'autres quartiers. Nous nous attacherons à garder une cohérence d'ensemble. Les chantiers et aménagements se multiplient sur la commune, au plus grand bonheur, semble-t-il, des habitants. Ces mutations entrent dans le thème « nos quartiers font peau neuve ».

Enfin, un partenariat avec Ordinat'Hem est prévu afin d'initier les groupes sur un logiciel de retouche et d'impression type « Adobe Photoshop ». Donc la possibilité pour les participants de développer eux-mêmes une partie de leurs photographies.

b. Durée et déroulement de l'activité

Durée : activité annuelle reconductible sur la durée du contrat de projet
Démarrage en janvier 2006

Séances d'animation :

- Horaires :
 - o le mercredi de 15h à 17h pour le groupe des moins de 25 ans
 - o le samedi de 9h à 11h pour les adultes
 - o le lundi de 9h à 11h pour les seniors

Prises de vues autonomes sur le temps libre des personnes.

- Prévision : 15 séances / groupes et par an, soit 90h/an d'animation collective
- Lieu d'accueil : Maison de la Lionderie - Rue Louis Braille Hem

c. Public concerné par l'activité

Des habitants du territoire et de la commune âgés de 18 ans et plus. Activité mixte. Des personnes de toutes conditions sociales, familiales et professionnelles, et qui ressentent un besoin à s'exprimer.

Environ 45 personnes par an, avec le renouvellement d'un tiers des groupes chaque année.

Nous souhaitons une représentation équilibrée avec environ 50% de résidents des Hauts Champ Longchamp et 50% des résidents d'autres quartiers de la commune

d. Moyens humains et matériels mis en oeuvre

i. Moyens humains

- 1 photographe professionnelle, Mme Anna Solé
- 1 animateur social, diplômé DEFA
- 1 bénévole habitant le territoire du centre social

Coordination de l'activité et logistique : 5 heures mensuelles.

ii. Moyens matériels

L'activité aura lieu à la Maison de la Lionderie, ce qui serait cohérent par rapport à la situation et à la demande des publics. De plus cela encouragerait une forme de recul par rapport aux quartiers en rénovation, notamment pour les participants qui y habitent.

Le matériel d'activité est composé essentiellement de (à fin 2005) :

- 8 appareils photos numériques + accessoires (zoom grand angle...)
- 12 appareils photos argentiques + accessoires
- des cartes photos 128 MB
- des pellicules photo argentiques couleurs
- Tableau velleda et feutres
- 1 salle de développement photo noir et blanc équipée
- blocs notes, crayons...

2.5. Participation financière des familles

Pour l'activité, nous prévoyons de demander un prix de 10 euros le stage pour chaque participant.

3. ENVIRONNEMENT DE L'ACTIVITE

a. Coordination et transversalités internes

Cette action peut recéler des symboliques fortes qui doivent être traitées par les participants avec le maximum de tact et de respect. Pour cette raison, l'activité sera accompagnée ou « parrainée » conjointement par le Président du Centre Social et son Directeur.

Un groupe de pilotage de partenaires externes permettra une lecture et un avis partagé des reportages. Ce groupe est constitué depuis 2005 et est composé de : La Ville de Hem (DSU et cellule coordination), l'UTPAS Rx-Hem, le Centre Social des Hauts Champs, le Centre social Saint-Exupéry, le CMH Logicil

b. Partenaires externes associés à l'action

Le partenariat financier actuel se compose des institutions suivantes :

- La Ville de Hem (contrat ville)
- L'Etat / Région (contrat ville)
- Le Département du Nord (Citoyenneté et Intergénération)
- Le C.M.H Logicil

Le partenariat technique institutionnel et associatif se composera de :

- Centre social des Hauts Champs
- UTPAS de Roubaix-Hem
- Service Coordination des projets et DSU Ville de Hem
- CMH Logicil
- Mme A. Solé, photographe professionnel
- Service action sociale Caisse d'Allocations Familiales de Roubaix - Tourcoing
- Les participants, les habitants

c. Dispositif particulier

Le Centre Social est-il implanté dans un secteur où se trouve un dispositif particulier ? Si oui, lequel ?

Le Centre Social est implanté sur un territoire classé en Zone Urbaine Sensible. Ses quartiers d'interventions représentent des sites en politique de la ville.

Le Centre Social fait-il appel à des dispositifs de financement spécifiques ?

NON

OUI

Si oui, lequel :

<input type="checkbox"/> L.J.N. / O.V.V.V.	<input type="checkbox"/> F.S.L Nord
<input checked="" type="checkbox"/> D.S.U. / Contrat de ville	<input type="checkbox"/> F.O.N.J.E.P.
<input type="checkbox"/> Fonds social européen	<input type="checkbox"/> R.E.A.A.P (DDASS)
<input type="checkbox"/> C.E.L / Contrat Enfance	
<input type="checkbox"/> Plan Départemental d'Insertion	<input checked="" type="checkbox"/> Autres (à préciser) : Département du Nord (citoyenneté), CMH

4. INVESTISSEMENT

a. L'activité nécessite-t-elle des investissements ?

NON

OUI

Si oui,

- ◆ Nature : Appareils photos numériques et accessoires
- ◆ Montant : 2500€ par an (environ 6 appareils numériques + accessoires)

Quels financeurs seront sollicités et le cas échéant, pour quel montant, sur quel exercice budgétaire ?

- Ville de Hem (contrat ville - achat fournitures d'activités)	750€
- Etat - Région (contrat ville - achat fournitures d'activités)	750€
- Département du Nord (citoyenneté - achat fournitures d'activités)	1000€

Sur les exercices : 2006 - 2007 - 2008

5. BUDGET GLOBAL DE L'ACTIVITE

a. Fournir le budget prévisionnel de l'activité sur une fiche type annexée au projet :

- Année par année
- Et un budget récapitulatif des 4 années

b. Répartition annuelle

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
EXERCICE 2006		EXERCICE 2006	
EXERCICE 2007		EXERCICE 2007	
EXERCICE 2008		EXERCICE 2008	
EXERCICE 2009		EXERCICE 2009	

ORGANISATION ET FINANCEMENT D'UNE ACTIVITE **AU CENTRE SOCIAL « Espace de Vie Saint-Exupéry »**

AXE : ADULTE

ACTION : INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES DE 16 A 25 ANS

INTITULE DE L'ACTION :

«Animation Insertion et Lutte contre les Exclusions»

Activité nouvelle **Activité reconduite** (préciser les modifications éventuelles)

1. FINALITE DE L'ACTIVITE

*Mener une intervention sociale de rue visant à prévenir les risques de marginalisation des jeunes de 16 à 25 ans
Accompagner le jeune pour la construction d'un projet de vie*

Origine du besoin

Depuis sa création en 2000, le Centre Social Espace de Vie Saint-Exupéry s'est positionné dans la lutte contre les exclusions, en particulier pour les jeunes de 16 à 25 ans. C'est dans ce but que l'association a alors sollicité un agrément auprès du Département du Nord pour intervenir en direction des jeunes marginalisés, en particulier sur le quartier de la Lionderie. Dans le cadre du présent projet, le Centre Social Espace de Vie Saint-Exupéry demande la poursuite de son habilitation, ou son renouvellement si nécessaire, au Département du Nord, et sur la base du projet ci-joint.

Notre territoire est jeune. La Lionderie, en particulier, recense plus de 45% de sa population qui à moins de 25 ans. Pour ce qui concerne le quartier des 3 Baudets, l'intervention auprès des jeunes de 16 à 25 ans est nécessaire, en particulier avec un groupe de près de quarante jeunes en errance.

Les jeunes de notre territoire, notamment ceux qui présentent des signes évidents de marginalisation, d'accoutumance, ou de délinquance, sont en conflit permanent entre le statut de jeune et le statut d'adulte. Entre le : « je n'ai pas besoin de toi ! » et le « je voudrais que tu m'aides », la frontière est mince, et bien souvent, mêlée. Les violences des jeunes sont souvent des cris d'appels à l'aide, dans une société qui ne les voit pas, ne les entend pas, ne les considère pas.

La norme voudrait que le jeune de moins de 25 ans soit scolarisé ou en cours d'emploi qualifié. La réalité de nos quartiers est tout autre, et une frange importante de la jeunesse est au chômage, sans revenus, et est donc livrée à elle-même. L'écoute et la prise en charge de ces jeunes par le CSSE prennent alors ici tout leurs sens, même si cette intervention doit être nécessairement partagée avec d'autres partenaires sociaux.

1.2. Population concernée :

Jeunes de 16 à 25 ans vivant sur le territoire d'agrément du centre social, marginalisés ou en voie de l'être.

1.3. OBJECTIFS :

1.3.1. Objectifs généraux :

- *Assurer une présence sociale sur les quartiers qui soit adaptée aux rythmes de vie des jeunes de 16 à 25 ans*
- *Etre aux côtés du jeune de 16 à 25 ans, et de sa famille, dans sa progression personnelle, l'accompagner dans l'élaboration d'un projet de vie réalisable, l'aider socialement et professionnellement.*
- *Développer un lieu d'accueil pour la jeunesse afin d'agir positivement pour le temps libre des jeunes et leur permettre de concrétiser des projets collectifs.*

1.3.2. Objectifs opérationnels :

- Mener une intervention sociale de rue dans les temps adaptés aux rythmes de vie des jeunes, le soir et le week-end.
- Faire vivre un lieu d'accueil de la jeunesse sur le territoire d'agrément
- Mener des actions collectives et individuelles visant à la prévention des déviances, à la valorisation du jeune, et à sa responsabilisation
- Associer les familles, en particulier les parents, au parcours d'insertion du jeune marginalisé
- agir pour une action locale dynamique pour la jeunesse, concertée et partagée.

1.4. Moyens utilisés pour informer le public de l'activité

Le jeune est rencontré principalement à l'extérieur, sur les lieux de vie du quartier. L'animateur-éducateur a une démarche volontaire de contact envers le jeune ou les groupes de jeunes et tente de créer une relation pouvant aboutir à l'adhésion du jeune pour une démarche accompagnée à l'insertion, tant sociale que professionnelle.

En ce qui concerne les actions collectives d'animation proposés aux jeunes, l'animateur-éducateur dispose d'un lieu d'accueil et d'écoute sociale, connu des jeunes, sur lequel il peut afficher des informations.

1.5. Modalités de participation et d'implication des usagers

La démarche proposée au jeune est une forme de contrat moral de confiance, ou l'éducateur ainsi que le jeune discutent et posent la demande du jeune, les possibilités du projet, et ses limites.

Dans l'ensemble de notre intervention et de nos actions, nous visons toujours la participation du jeune, parce que nous considérons que celle-ci conditionne la réussite du parcours du jeune.

L'implication du jeune peut être différente selon les interventions : respect des conditions d'un projet, investissement personnel et concret, participation financière... Elle s'adapte et se régule en fonction de la situation du jeune, de son degré d'autonomie ou de détresse.

1.6. Résultats attendus par rapport au public et par rapport au quartier

Au niveau des participants:

- du progrès ou de la réussite de projet dans la situation sociale et professionnelle de départ de chaque jeune
- l'autonomie et la confiance du jeune
- des jeunes responsables et citoyens
- une dynamique positive des jeunes sur le territoire

Au niveau du territoire

- une réduction du climat d'insécurité dans les quartiers
- un partage cohérent, visible et fonctionnel des interventions partenariales
- un rapprochement des générations, et la valorisation du potentiel des jeunes

1.7. Critères permettant d'appréhender ces résultats

L'évaluation de l'action sera traduite par :

- une analyse quantitative du nombre de jeunes touchés
- un état annuel des problématiques repérées, et des orientations données aux jeunes
- une analyse annuelle des accompagnements réalisés, de leurs résultats
- une observation permanente du climat et des événements de quartiers
- Une analyse de l'évolution du comportement des jeunes.

2. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

Projet pédagogique

Le but est de mettre en œuvre une intervention sociale et éducative en direction des jeunes marginalisés, sur les quartiers 3 Baudets et Lionderie.

L'animateur du secteur jeunesse 16-25 ans développe son intervention à partir des locaux de l'Antenne de la Lionderie. Le choix de ce lieu d'action est historique, et tient aux problématiques sociales rémanentes des jeunes sur ce quartier. Ce choix est toujours approprié à l'heure actuelle, même si l'intervention de l'animateur AILE s'est heureusement équilibrée depuis la création du centre social. En effet, avant 2000, l'animateur intervenait exclusivement sur la Cité familiale de la Lionderie, au risque de se sentir constamment seul et « abandonné » de l'association porteuse. Avec la reprise des activités du centre, il y a 5 ans, et surtout de la Maison de la Lionderie, cette donne a été changée. L'action de cet opérateur touche à présent l'ensemble du territoire, à degré variable selon la demande et le ressenti collectif de l'équipe. A l'heure actuelle l'intervention de cet animateur sur les quartiers est de l'ordre de 70% de son temps de travail à la Lionderie, 30% sur les Trois Baudets.

L'action représente un programme d'accompagnement, individuel ou collectif, centré sur la citoyenneté, la responsabilisation, et la réussite scolaire, sociale et professionnelle du jeune.

A partir d'une intervention de rue, l'animateur AILE amène progressivement le jeune en voie de marginalisation à accepter l'écoute et l'accompagnement proposé, puis à l'intégrer progressivement des activités sociales collectives et valorisantes.

Les problématiques principales des jeunes de notre territoire sont :

- le manque d'emploi et de ressources financières
- une fragilité psychologique et émotionnelle rendant les relations sociales difficiles
- le manque de perspectives, de possibilités, de projets d'avenir
- des « barrières mentales » sur les notions de discrimination, de cultures... favorisant les crises identitaires du jeune en galère.

Ces difficultés se traduisent pour un certain nombre par des déviances, plus ou moins longues, vers des comportements d'addictions, des comportements incivils et délinquants, bref vers une désocialisation réelle et une marginalisation dangereuse.

Ainsi nous essayons de proposer un programme d'accueil et d'accompagnement du jeune répondant à ces problématiques ainsi qu'à leurs effets. Ce programme se décline autour d'interventions sociales de rue et d'accompagnements individuels, ainsi que d'animations collectives éducatives visant à la promotion du potentiel du jeune et à sa resocialisation.

☞ Présence sociale sur les quartiers : aller à la rencontre des jeunes, dans leurs lieux de vie. Chaque soir de 19h à 21h environ

☞ Ecoute et accompagnement social : l'animateur AILE dispose d'un bureau personnel lui permettant de recevoir un jeune en individuel dans le but de l'aider à concrétiser un projet personnel, un projet collectif, rechercher une école ou un stage... Ces « rendez-vous » ont lieu sur demande du jeune ou proposition de l'animateur.

☞ Insertion professionnelle : aide dans les démarches administratives et professionnelles, orientation, et animation collective (jeux de rôles, préparation d'entretien, réalisation de CV...). Une matinée par semaine avec l'aide d'un écrivain public bénévole.

☞ Accompagnement à la gestion positive du temps libre

☞ Accueil foyer socio-éducatif tous les soirs

☞ Atelier de remise en forme et musculation 2 fois par semaine

☞ Atelier foot en salle 2 fois par semaine

☞ Sorties loisirs collectives ou autonomes

☞ Foyer d'initiative d'habitants (bibliothèque, fête de Noël, « immeubles en fête »...)

En outre, le travail de cet animateur permet d'initier différentes actions nécessaires à la réussite du projet d'ensemble, et émerge sur quelques dispositifs de financements complémentaires.

Des actions qui répondent à la demande du jeune et qui visent à une amélioration de ses conditions de vie et de développement personnel :

☛ Action soutien à l'initiative des jeunes (sur les 2 annexes de la Lionderie)

Dans le cadre des contrats de ville et de la promotion de la citoyenneté des jeunes par le Département du Nord, cette action a pour vocation de répondre aux besoins de découvertes culturelles du jeune. En effet, le manque de ressources financières du jeune est un frein considérable à son épanouissement culturel et social.

Depuis 4 années, une plateforme technique et sociale pour le soutien à l'initiative des jeunes est opérationnelle sur la Lionderie. Animée par 2 animateurs, ces accueils projets permettent de responsabiliser le jeune, et de répondre très directement et très concrètement aux besoins culturels du jeune.

Cette action est complémentaire à d'autres actions, telles les « formules sport et culture », « les aides aux départs autonomes », les « crédits loisirs ». L'orientation va dans le même sens, à savoir s'adapter à la demande du jeune, et libérer le jeune de certains obstacles, notamment financiers.

Le projet du ou des jeunes, travaillé avec les animateurs, est restitué, sur la base d'un formulaire simplifié, à une commission d'attribution mensuelle composée de représentants élus par les jeunes (5) et de l'animateur pilote de l'action. Cette commission statue sur la demande après avoir écouté les motivations des jeunes et analyser l'intérêt du projet.

Les projets peuvent être de différents types :

- découvertes culturelles (concerts, spectacles, visites à la journée...)
- découvertes sportives (matches de football professionnels, inscription à un championnat interentreprises, meetings d'athlétisme...)
- évasion en week-end : séjours culturels ou de rupture de 2 à 3 nuits maximum en France et en Europe
- actions de quartier solidaire : fêtes, création d'un garage à vélo, d'une régie musique pour des groupes amateurs
- actions humanitaires : projet en cours de montage autour de la récupération de mobiliers scolaires dégradés par les jeunes, afin de les réparer et les transmettre à une association humanitaire oeuvrant pour la scolarisation des enfants en Algérie.

Le financement est réparti à 50-50 entre :

- les projets liés aux découvertes sportives, culturelles et d'évasion en week-end.
- les projets plus fédérateurs et innovants de solidarité et d'humanisme

☛ Action débat citoyen (à l'Antenne de la Lionderie)

Grâce au support du cinéma de quartier ou du cinéma d'auteur, l'animateur proposait des temps d'échanges avec des jeunes autour d'une thématique sociétale développée par un film. Ces échanges pouvaient être enrichi par des intervenants spécialisés.

Malheureusement ce financement, accordé jusqu'en 2004, n'a pas été renouvelé par l'Etat/Région au titre des contrats villes en 2005.

Le support débats jeunes restent selon nous un bon moyen d'acquérir la confiance et la légitimité des jeunes. Ceux-ci se sentent considérés, investis d'une mission d'expression dans leur quartier. Nous prolongerons cette expérience sans moyens financiers, et donc les interventions ainsi que l'utilisation du support cinéma ne sera plus possible, sauf à trouver d'autres sources de financements.

☞ Action Bar Santé (à la Maison de la Lionderie)

Initiée en 2003, à la suite de la reprise des locaux de la Maison de la Lionderie, cette action a pour objet d'informer et de sensibiliser les jeunes sur les dangers de la consommation d'alcool.

Cette action tire son origine d'une situation particulièrement inquiétante de consommation abusive d'alcool par les jeunes au bas des immeubles collectifs de la Lionderie (place du marché).

Le schéma habituel est alors présent : nuisances au voisinage, violences verbales et physiques, jets permanents de bouteilles sur l'espace public. Un véritable climat d'insécurité et d'isolement pour les familles s'est fait jour sur ce quartier.

Le bar santé est une réponse adaptée, innovante et non stigmatisante à cette situation de consommation d'alcool. Ce bar, véritable lieu d'expression, est ouvert 2 fois par semaine.

Sont servis des cocktails sans alcool, à base de jus de fruits, de laits, d'eaux, de cidres... avec pour objectif de développer la convivialité et de réinstaller des conduites de consommations positives par le jeune.

Une information de proximité est donnée au moyen de tracts, affiches, extraits de textes d'auteurs (livres, chansons...). L'animateur est présent pour permettre la libération de la parole et pour orienter les jeunes vers des structures spécialisées.

Cette action est connue par les utilisateurs sur le territoire et se concrétise de manière très satisfaisante.

Le financement de l'action est à l'heure actuelle octroyée par le Département du Nord (Contrat Territorial de Santé) et l'Etat - DRASS (Programme Régional de Santé)

☞ L'atelier art et sculpture (à l'Antenne de la Lionderie)

Développer l'expression artistique des jeunes, évacuer les tensions et le stress. Tous les mardis soirs, un animateur propose une animation artistique avec pour support la sculpture, au moyen de différents matériaux (terre, béton cellulaire, grillage, papier mâché ...)

Cette action simple initiée en 2005 produit un intérêt indéniable chez le jeune, au regard de l'importante participation. Elle concourt à une meilleure communication entre les générations, valorise le jeune qui expose ses travaux à l'antenne de la Lionderie.

☛ L'animation du dispositif VVV/LJN

En charge de l'animation de ce dispositif pour le centre social, l'AILE a pour mission de proposer un projet d'intervention éducatives et de loisirs en direction des jeunes, sur l'année scolaire et pendant les vacances.

Cet outil apporte une dynamique réelle au secteur et aux quartiers. Celui-ci permet le financement d'un programme d'activité visant la prévention de la délinquance, et la gestion positive du temps libre des jeunes.

Depuis 5 années le CSSE tente de poursuivre un projet d'animation collective des jeunes cohérent et inscrit dans la durée, pour se donner toutes les chances de recueillir des résultats concrets, à savoir de permettre à certains jeunes d'éviter la galère grâce à un message de mobilisation face à l'adversité et de responsabilisation. S'agissant de prévention de la délinquance, nous nous attachons, dans le cadre de ce projet OVVV/LJN, à réduire les actes et comportements d'incivilités, qui créent l'insécurité pour les habitants et la collectivité.

Les actions qui seront proposées entre 2006 et 2009 dans le cadre de ce dispositif :

- Des camps d'été ou d'hiver pour 30 jeunes par an
- Des séjours culturels (Auschwitz, capitales Européennes...)
- Un garage à moto. Projet de mobilisation des jeunes autour de la participation à un championnat moto 50 cm3
- Débats théâtralisés
- Sculpture
- Musculation, remise en forme
- foyer socio-éducatif permanent
- loisirs autonomes

Ce programme est opérationnel sur nos 3 locaux d'activités actuels.

Durée et déroulement de l'activité

Durée : activité permanente

Démarrage en janvier 2006

Horaires d'accueils du secteur jeune :

- du lundi au vendredi de 15h à 21h
- le samedi de 14h à 19h
- Soit 35 heures hebdomadaire

Lieux : - Centre Social St-Exupéry (le lundi et jeudi)
- Maison de la Lionderie (le mardi)
- Antenne de la Lionderie (le mercredi, vendredi, samedi)

Ces horaires et jours sont parfois modifiés en fonction des actions et de la demande des jeunes.

Séances d'animation :

- Sculpture : mardi de 17h à 19h
- Remise en forme : mardi soir et samedi après midi
- Foot en salle : lundi et mercredi
- Bar santé : mardi et jeudi de 11h30 à 13h
- Soutien initiative des jeunes : le mercredi après midi
- Débat citoyen : rythme mensuel

En outre, des actions ponctuelles sont réalisées tout au long de l'année :

- animation sur la période du Ramadan avec des ouvertures plus tardives
- actions et sorties partenariales (journée de prévention routière, nos quartiers d'été, Téléthon etc....)

Un groupe socio-éducatif partenarial essaie de mettre en œuvre une action cohérente et partagée pour la jeunesse. Ce groupe est constitué de la Ville de Hem, de l'UTPAS, de Promopop, et du centre social Saint-Exupéry.

Public concerné par l'activité

Des jeunes de 16 à 25 ans, vivant sur le territoire d'agrément du centre social. Une jeunesse qui est riche de compétences, de potentialités, de générosité, quand elle se mobilise positivement.

Pour une autre frange, les échecs scolaires, familiaux et/ou professionnels engendrent une désocialisation progressive, qui peut être à la base d'une marginalisation dangereuse du jeune. Ceux-ci sont en rupture avec ce qui les entoure (l'école, la famille, la société), dans la plupart des cas, sans emploi (déclarés ou non à l'ANPE), et sans ressources financières. Leur détresse plus ou moins prononcée provoque une certaine violence, expression de leur malaise.

Le repérage sur nos quartiers d'agrément permet de préciser que les jeunes qui relèvent de cette intervention éducative représentent environ 130 à 150 jeunes, dont :

- 60 à 70 jeunes sur la Cité Familiale de la Lionderie
- 30 à 35 jeunes sur la place du marché
- 40 à 45 jeunes sur les Trois Baudets

Moyens humains et matériels mis en oeuvre

Moyens humains

- 1 animateur d'Insertion et de Lutte contre les exclusions, diplômé DEFA
1 poste équivalent temps plein
- 1 animateur socioculturel, BEATEP, 1 poste mi-temps
- Des intervenants culturels et sociaux
- 2 à 3 bénévoles réguliers, jeunes et adultes

Coordination de l'activité : 3 heures hebdomadaires

Logistique des locaux : 10 heures hebdomadaires

Moyens matériels

Les supports à l'activité sont essentiellement l'écoute et le dialogue interpersonnel entre l'animateur et le jeune. Pour ce qui concerne les actions collectives, les matériels d'activité sont composés de :

- matériels sportifs (ballons, musculation, vélos,...)
- matériels d'information (presse locale, affiches, brochures, guides...)
- matériels pédagogiques (fournitures sculpture, jeux de société, billard, tables de tennis de table...)
- TV, Lecteur DVD

Les lieux d'action de l'animateur AILE sont le CSSE et ses annexes, même si son point d'attache est à l'antenne de la Lionderie.

2.5. Participation financière des familles

Le jeune paye une « adhésion inscription » de 5 euro par an et peut participer gratuitement à certaines activités : foyer socio-éducatif, sports en salle, garage à vélo, sculpture... bref, l'ensemble du programme d'activité permanente du secteur jeunesse.

Les sorties, camps, actions ponctuelles coûteuses... ont un tarif de l'ordre d'un quart du prix de l'activité.

3. ENVIRONNEMENT DE L'ACTIVITE

Coordination et transversalités internes

Les transversalités sont nombreuses tant la nature de l'intervention est difficile.

S'agissant du lieu d'activité principal de l'animateur AILE, la Lionderie, la configuration du quartier et les problématiques présentes nécessitent une action globale. En effet, les besoins en matière de soutien éducatif, parental, et socioprofessionnel sont criants. L'intervention de notre animateur s'adapte à la demande. C'est la raison pour laquelle, ces annexes qui nécessitent d'être ouvertes en permanence, doivent proposer des services aux publics, que l'animateur doit connaître, maîtriser, et coordonner.

Il entre donc de fait en relation et aborde des situations de travail collectif avec l'ensemble des secteurs d'activités du centre social.

Partenaires externes associés à l'action

Le partenariat financier actuel se compose des institutions suivantes :

- Le Département du Nord (financement du poste AILE, OVVV/LJN, CTS, Citoyenneté)
- La Ville de Hem (OVVV/LJN, contrat ville)
- L'Etat / Région (OVVV/LJN, contrat ville et PRS)

Le partenariat technique institutionnel et associatif se composera de :

- Centre social des Hauts Champs
- Club de Prévention « le Relais »
- Génération Projets
- Mission Locale Val de Marque
- Club de Prévention PROMOPOP
- Home des Flandres
- La Serre des Près
- le CAL PACT
- L'UTPAS Roubaix Hem
- Le BIJ de Hem
- Les jeunes et leurs familles

Dispositif particulier

Le Centre Social est-il implanté dans un secteur où se trouve un dispositif particulier ? Si oui, lequel ?

Le Centre Social est implanté sur un territoire classé en Zone Urbaine Sensible. Ses quartiers d'interventions représentent des sites en politique de la ville.

Le Centre Social fait-il appel à des dispositifs de financement spécifiques ?

NON

OUI

Si oui, lequel :

<input checked="" type="checkbox"/> L.J.N. / O.V.V.V.	<input type="checkbox"/> F.S.L Nord
<input checked="" type="checkbox"/> D.S.U. / Contrat de ville	<input type="checkbox"/> F.O.N.J.E.P.
<input type="checkbox"/> Fonds social européen	<input checked="" type="checkbox"/> P.R.S / C.T.S
<input type="checkbox"/> C.E.L / Contrat Temps Libre	
<input type="checkbox"/> Plan Départemental d'Insertion	<input type="checkbox"/> Autres (à préciser) :

4. INVESTISSEMENT

L'activité nécessite-t-elle des investissements ?

NON

OUI

Si oui, ♦ Nature :

♦ Montant :

Quels financeurs seront sollicités et le cas échéant, pour quel montant, sur quel exercice budgétaire ?

5. BUDGET GLOBAL DE L'ACTIVITE

Fournir le budget prévisionnel de l'activité sur une fiche type annexée au projet :
- Année par année
- Et un budget récapitulatif des 4 années

Voir annexes

Répartition annuelle

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
<i>EXERCICE 2006</i>		<i>EXERCICE 2006</i>	
<i>EXERCICE 2007</i>		<i>EXERCICE 2007</i>	
<i>EXERCICE 2008</i>		<i>EXERCICE 2008</i>	
<i>EXERCICE 2009</i>		<i>EXERCICE 2009</i>	

ORGANISATION ET FINANCEMENT D'UNE ACTIVITE

AU CENTRE SOCIAL « Espace de Vie Saint-Exupéry »

AXE : ADULTE

ACTION : INSERTION SOCIALE ET SOUTIEN FAMILIAL

INTITULE DE L'ACTION :
«Animation Collective des familles»

Activité nouvelle Activité reconduite (préciser les modifications éventuelles)

1. FINALITE DE L'ACTIVITE

*Fédérer des actions collectives et participatives familiales
Agir contre l'isolement des adultes, en particulier des femmes
Aider des familles à se restructurer, à retrouver un équilibre de vie*

1.1. Origine du besoin

L'action collective en direction des familles constitue un axe fort de notre schéma d'action sociale. La famille est le premier socle socialisateur pour l'enfant, et son équilibre est donc primordial.

Cette action pilotée par une Référente Familles a pour vocation de mobiliser les familles autour du projet de quartier, de les accompagner dans leurs initiatives, et ainsi, rompre l'isolement de certaines familles, en suscitant l'adhésion et la participation à un projet collectif valorisant.

Cette action se conçoit prioritairement autour de l'accès aux plus démunis et la mise en place d'ateliers d'échanges et d'animation pour les adultes constitue des lieux de vie et de participation des habitants ; Ceux-ci concourent à la rencontre de publics issus de milieux sociaux et professionnels différents, au développement de pratiques de solidarité, et permettent la valorisation des « talents de vie » de ces personnes.

L'action développée entre 2001 et 2005 a été d'une grande qualité et des projets innovants et d'envergure ont été menés par les habitants, ce qui nous invitent à proposer la reconduction de ce programme dans le cadre du contrat de projet 2006-2009.

Un programme d'intervention sociale et familiale globale qui vise à améliorer le précédent notamment en matière de mixité des publics, d'élargissement partenarial, et de communication.

1.2. Population concernée :

Familles vivant sur le territoire d'agrément du centre social, en difficultés sociales, économiques et professionnelles.

1.3. OBJECTIFS :

1.3.1. Objectifs généraux :

- *Fédérer des actions collectives familiales sur le territoire*
- *Lutter contre l'isolement des familles*
- *Accompagner les familles dans leurs démarches quotidiennes*
- *Susciter, promouvoir la participation des habitants*

1.3.2. Objectifs opérationnels :

Cette activité permet à un public adulte, en particulier féminin de se rencontrer autour d'ateliers d'animation divers utilisant des supports techniques appréciés tels les loisirs créatifs, les arts plastiques..., en visant les objectifs opérationnels suivants :

- Proposer un projet d'animation collective des familles élaboré par et pour les familles
- Susciter l'interactivité, la parole, et la prise de responsabilités du participant dans l'activité
- Mettre en œuvre des activités conviviales propices au développement de liens sociaux entre les différentes générations, les différentes cultures, les différentes catégories socioprofessionnelles
- Agir sur le foyer, le quotidien (éducation sociale et familiale)
- Agir en partenariat dans les accompagnements et les actions
- Agir pour l'insertion sociale des familles en difficulté, en favorisant l'apprentissage, le lien social et le savoir être
- Permettre la redynamisation de personnes en difficultés sociales et familiales

1.4. Moyens utilisés pour informer le public de l'activité

Outre l'information directe aux habitants, les actions sont relayées au travers :

- de plaquettes d'activités internes disponible à l'accueil
- par des informations régulières par le « porte à porte »
- Le « Tout'Hem Infos » et l'agenda culturel
- la presse locale

1.5. Modalités de participation et d'implication des usagers

Dans le cadre des différentes activités proposées, les familles s'impliquent de manière multiples : actions d'autofinancement de projets, participation lors des présentations publiques des bilans, mobilisation pour des actions de solidarité nationale et locale (3^{ème} âge), animation bénévole d'activités etc...

1.6. Résultats attendus par rapport au public et par rapport au quartier

Au niveau des participants:

- une resocialisation et une dynamique positive des participantes
- des familles autonomes, solidaires et responsables, qui sont actrices de leur environnement
- une amélioration des conditions de vie et d'hygiène de certaines familles

Au niveau du territoire

- une animation permanente de la vie de quartier par les familles
- une dynamique partenariale locale autour de l'animation collective des familles
- un rapprochement des générations
- une image positive des quartiers, et un équilibre des représentations sur les lieux de vies

1.7. Critères permettant d'appréhender ces résultats

L'évaluation de l'action sera traduite par :

- une analyse quantitative du nombre de familles accueillies dans l'action
- un état annuel des problématiques repérées, et des orientations données
- une analyse annuelle des accompagnements réalisés, de leurs résultats
- une observation permanente et un accompagnement des dynamiques de quartiers participatives
- Une analyse de l'évolution des comportements et des modes de vies.

2. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

a. Projet pédagogique

Cette action sociale, globale et intergénérationnelle, se concrétise autour de 4 champs d'interventions importants:

- o *l'accompagnement social familial global (démarches administratives, insertion, logement, santé, soins, scolarité,...)*
- o *la santé positive, le bien-être et la forme*
- o *l'animation de la vie de quartier et le soutien à la participation des habitants.*
- o *l'accueil convivial et fraternel des seniors*

L'animatrice familles développe son intervention à partir des locaux du Centre Social, néanmoins son activité couvre le territoire d'agrément par la mise en œuvre d'ateliers sur nos différentes annexes.

L'action représente un programme d'accompagnement, individuel ou collectif, à domicile ou au centre, centré sur l'insertion sociale, la valorisation des compétences sociales et l'équilibre de la relation familiale.

Les problématiques principales des familles de notre territoire sont :

- la précarité financière et professionnelle, les dettes
- des conditions de vie parfois difficiles (Lionderie)

- des familles qui communiquent peu entre elles (3 Baudets)
- un besoin de soutien parental et éducatif fort
- un manque de mixité

La mission première de la référente est d'être à l'écoute des familles et être disponible pour les accompagner au quotidien. Ce travail ne se formalise pas au cours de permanences fixes. C'est par un investissement du terrain de façon régulière, par les rencontres au domicile, autour des discussions pendant les activités collectives, que la relation de confiance s'installe et que les demandes sociales émergent.

La référente dispose d'un champ de compétences de type généraliste et d'un réseau de relations et de partenariats, qui permettent alors de répondre à de nombreuses demandes des familles ou de fournir des orientations efficaces.

Une aide dans les démarches administratives quotidiennes, la vie sociale, des activités collectives, sont les premières demandes des parents du territoire. L'emploi reste une problématique forte mais les familles connaissent bien les limites de l'action du centre social en la matière.

L'éducation sociale et familiale, notamment en matière budgétaire, de santé et d'hygiène, représente un accompagnement souvent sur le long terme. Cette action quotidienne est renforcée par des informations collectives pour mieux connaître les administrations (Trésor public, EDF/GDF, France Telecom...) et certains services (Transpole, CRAM...)

La désocialisation des chefs de familles et des mères, leur isolement social, provoque un enfermement sur eux-mêmes et parfois une dégradation de leur équilibre psychologique. L'inactivité quasi-permanente est en effet préjudiciable à la persistance de bonnes habitudes de vie et d'hygiène, nécessaires au bien-être et à la santé.

Dans le cadre de ce projet, deux activités complémentaires concourent à la valorisation de la personne, à l'accompagnement à la santé et au bien-être.

☞ Le bien-être : tremplin vers l'insertion (dans le cadre des PRS/CTS)

Cet atelier offre un panel de 3 activités :

- *le sport, le bien-être, la forme (« Pass'en Sport »)*
- *les activités nautiques*
- *la socio esthétique*

Le public est essentiellement féminin

Objectifs :

- Aider à conserver son identité et sa féminité
- prendre conscience de l'importance du bien être général
- valoriser l'estime de soi et la confiance en soit en se donnant des objectifs à atteindre
- se réconcilier avec son image

Le contenu de l'action

☞ « Pass'en sport » (Affilié à la F.F.E.P.M.M)

Lieu d'action : Centre Social Saint-Exupéry et Salle Polyvalente Villemin

Date de démarrage de l'action : 13 septembre 2004

Action annuelle soumise à reconduction

Public : Adultes

Nombre de participants au 31/08/05 : 75 licenciées

Fréquence hebdomadaire : 9 heures d'ateliers

Encadrantes : 1 animatrice Brevet d'Etat sport (6h) / 1 animatrice Yoga (1h30) / 1 animatrice gym senior (1h30)

Suivi et pilotage : 1 référente familles

Objectifs des séances :

- entretenir son hygiène de vie physique et mentale
- reprendre confiance en soi et vaincre le stress
- se vider des ondes négatives
- créer des rapports avec autrui

Contenu :

L'animatrice propose 6 séances variées de disciplines sportives dont :

- *Stretching*
- *YOGA*
- *Abdos fessiers*
- *Step*
- *Gym douce*
- *Body Sculpt*
- *Aérobic*

Nous travaillons en transversalité et en **partenariat avec le Centre Social des Hauts Champs** qui met à disposition de nos publics communs la salle polyvalente Villemin et a construit l'action avec nous.

Sur ces ateliers, le public est très varié en terme d'âge, de conditions sociales, culturelles et professionnelles. Les participantes sont au nombre de 10 à 20 personnes par séance.

L'atelier permet de :

- *briser l'inactivité professionnelle et sociale de nombreux adultes*
- *aider les mères au foyer à s'épanouir au contact de l'extérieur et des autres*
- *permettre un meilleur équilibre de vie*
- *rompre l'isolement social*

☞ *L'atelier socio esthétique*

Chaque premier lundi du mois.

En moyenne 10 à 12 participantes par séance

Intervention extérieure (association Regard) tendant à réconcilier les personnes avec leur image et leur permettre de se mettre en valeur par des gestes simples.

☞ *Les activités nautiques et de bien-être (Piscine, sauna, hammam)*

Ces activités sont très prisées par notre public. La piscine et les activités nautiques sont sources de bien-être et de détente, mais aussi ont des symboliques fortes. De nombreuses adhérentes ont eu un mal fou à démarrer l'activité pour cause de barrières mentales ou culturelles. Cette activité simple est génératrice de lien et valorise la personne dans ses possibilités à se dépasser.

☞ « Je suis acteur de mon bien-être » (dans le cadre des contrats de villes)

Avec une orientation de type loisirs créatifs, cette action complète la précédente en axant l'animation autour d'activités de réalisation manuelle ou d'entraînement intellectuel.

Cette action cherche à susciter la participation des habitants dans la prise en charge de leur bien-être social et physique.

Elles est composée de plusieurs interventions dont :

La couture créative : réalisation de patchwork, de broderie, de matelassé... le jeudi après midi à l'Antenne de la Lionderie

Le dessin : aquarelle, fusain, esquisse, avant-projet... une initiation interactive aux techniques de bases du dessin et de la peinture. Le mercredi matin à la Maison de la Lionderie

La cuisine : éducation au budget, notions de diététique et convivialité. Le mardi après-midi à l'Antenne de la Lionderie.

Les arts décoratifs : réhabilitation de mobiliers, créations de cadres, compositions florales... le lundi et jeudi après-midi au centre social.

L'atelier mémoire : Initiée au Centre Social en octobre 2004, sous l'impulsion conjointe de la référente familles ainsi que d'un bénévole très actif au sein du centre, l'action s'adresse à tout public soucieux d'entraîner, d'enrichir ou de préserver son capital mémoire. Elle rassemble aujourd'hui environ 12 personnes en mixité. Ceux-ci sont en cessation d'activités professionnelles et recherchent, au travers de l'activité, à construire des liens, à entretenir leur mémoire au travers d'échanges de connaissances sous une forme ludique.

Ce projet d'intervention familiale est complété par la mobilisation de la référente sur plusieurs dossiers concrets :

- le suivi et le renouvellement des actions « départs en vacances familiales » autonomes et encadrés. Sur cette action, il existe un partenariat fort avec l'UTPAS Roubaix-Hem
- l'animation des sorties familiales collectives en été et en hiver
- le concours à l'animation des quartiers : Brocante, marché de Noël, fêtes et soirées familiales...
- la participation et l'adhésion du centre à la « Charte de maintien des personnes âgées au domicile » avec le CCAS de Hem, avec pour objet la mise en cohérence des actions locales d'accueil, d'animation et de services aux seniors, ainsi que la réalisation de manifestations collectives (semaine bleue)

b. Public concerné par l'activité

Des familles du territoire d'agrément du centre social. En particulier des femmes au chômage ou mère au foyer, avec et sans enfants, en situation précaire, tant socialement qu'économiquement.

Le repérage sur nos quartiers d'agrément permet de préciser que les familles qui relèvent de cette intervention éducative représentent environ 100 à 120 entités sur le territoire.

c. Moyens humains et matériels mis en oeuvre

i. Moyens humains

- a- 1 Animatrice Référente Familles, diplômé Bac+2, 1 poste équivalent temps plein
- b- 1 animatrice sportive, Brevet fédéral, 1 poste temps partiel (6h/semaine)
- c- 1 animatrice yoga, diplômée, 1 poste temps partiel (1h30/semaine)
- d- 1 animatrice sportive senior, Brevet fédéral, 1 poste temps partiel (1h30/semaine)
- e- Des intervenants culturels et sociaux
- f- 2 à 3 bénévoles réguliers

Coordination de l'activité : 2 heures hebdomadaires

Logistique des locaux et matériels : 6 heures hebdomadaires

ii. Moyens matériels

Les supports à l'activité sont essentiellement des matériels sportifs et de création manuelle dont :

- matériels sportifs (tapis, step, ballons, poids,...)
- matériels créatifs (peinture, colle, tissus...)
- autres matériels (machines à coudre, fers à repasser,...)

2.5. Participation financière des familles

Les adultes participent en moyenne à hauteur de 10 euros par trimestre pour les actions collectives. En outre, ceux-ci réalisent de nombreuses actions d'autofinancement qui leur permettent de réaliser d'autres projets.

Les vacances familiales ont un tarif dépendant des financements et des actions d'autofinancements.

3. ENVIRONNEMENT DE L'ACTIVITE

a. Coordination et transversalités internes

Au regard du nombre d'intervenants, l'animation collective des familles représente un secteur d'activité à part entière pour l'axe adulte.

Pour coordonner l'action ainsi que les autres, un débriefing hebdomadaire a lieu au centre social avec l'ensemble des responsables de secteurs et d'activités. La diffusion de l'information, l'échange de données régulières permet une transversalité opérante à tous niveaux.

b. Partenaires externes associés à l'action

Le partenariat financier actuel se compose des institutions suivantes :

- ☞ CAF de Roubaix-Tourcoing (animation collective des familles)
- ☞ Ville de Hem (Contrat de Ville)
- ☞ Etat / Région (Contrat de Ville)
- ☞ Département du Nord (Contrat Territorial de Santé et Vacances familiales)

Financeurs divers occasionnels:

- ☞ Vacances Ouvertes (Vacances familiales)
- ☞ Mairie de Lys Lez Lannoy (Vacances familiales)

Le partenariat technique institutionnel et associatif se compose de :

- ☞ Centre social des Hauts Champs
- ☞ CMAIO
- ☞ PLIE Val de Marque
- ☞ UTPAS Roubaix-Hem
- ☞ CAL PACT
- ☞ CLCV
- ☞ PSP
- ☞ FFEPMM et FFEPGV
- ☞ Théâtre de l'Aventure
- ☞ Ville de Hem (DSU, Culture, Techniques, Communication)
- ☞ CCAS de Hem
- ☞ Les familles

c. Dispositif particulier

Le Centre Social est-il implanté dans un secteur où se trouve un dispositif particulier ? Si oui, lequel ?

Le Centre Social est implanté sur un territoire classé en Zone Urbaine Sensible. Ses quartiers d'interventions représentent des sites en politique de la ville.

Le Centre Social fait-il appel à des dispositifs de financement spécifiques ?

NON

OUI

Si oui, lequel :

<input type="checkbox"/> L.J.N. / O.V.V.V.	<input type="checkbox"/> F.S.L Nord
<input checked="" type="checkbox"/> D.S.U. / Contrat de ville	<input type="checkbox"/> F.O.N.J.E.P.
<input type="checkbox"/> Fonds social européen	<input checked="" type="checkbox"/> P.R.S / C.T.S
<input type="checkbox"/> C.E.L / Contrat Temps Libre	
<input type="checkbox"/> Plan Départemental d'Insertion	<input checked="" type="checkbox"/> Autres (à préciser) :

Dispositif aide aux vacances familiales (Département du Nord et CAF de Roubaix-Tourcoing)

4. INVESTISSEMENT

a. L'activité nécessite-t-elle des investissements ?

NON

OUI

Si oui, ♦ Nature :

♦ Montant :

Quels financeurs seront sollicités et le cas échéant, pour quel montant, sur quel exercice budgétaire ?

5. BUDGET GLOBAL DE L'ACTIVITE

a. Fournir le budget prévisionnel de l'activité sur une fiche type annexée au projet :

- Année par année
- Et un budget récapitulatif des 4 années

Voir annexes

b. Répartition annuelle

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
EXERCICE 2006		EXERCICE 2006	
EXERCICE 2007		EXERCICE 2007	
EXERCICE 2008		EXERCICE 2008	
EXERCICE 2009		EXERCICE 2009	

ORGANISATION ET FINANCEMENT D'UNE ACTIVITE AU CENTRE SOCIAL « Espace de Vie Saint-Exupéry »

AXE : **ADULTE**

ACTION : **INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES ALLOCATAIRES DU RMI**

INTITULE DE L'ACTION :

«Accompagnement socioprofessionnel individualisé des allocataires du RMI»

Activité nouvelle Activité reconduite (préciser les modifications éventuelles)

1. FINALITE DE L'ACTIVITE

Agir pour l'insertion des allocataires du RMI

*Lutter contre la dévalorisation sociale de l'allocataire et de ses ayants droits
Réduire les freins de l'allocataire pour l'insertion*

Origine du besoin

Le territoire communal, et à fortiori le territoire d'agrément, compte un nombre important d'allocataires du RMI. La Lionderie représente un secteur particulièrement touché par le chômage puisque le taux d'inactivité est supérieur à 30%.

Le revenu minimum d'insertion a été institué pour reconnaître un minimum de droits sociaux vitaux aux exclus de l'emploi, et pour favoriser la remise à l'emploi par la « levée » du frein principal qu'est l'absence de ressources. Cette position des pouvoirs publics est d'affirmer, dans un contexte de crise de l'emploi, un droit à la dignité et à la citoyenneté pour chacun.

En référence à la loi de 1988, et compte tenu des valeurs de dignité humaine et de lutte contre les exclusions véhiculées par le centre social, il nous semble opportun d'agir, avec nos partenaires de l'insertion, à la réussite des parcours et projets élaborés par les publics allocataires du RMI.

Les freins de ces bénéficiaires ne sont pas uniquement liés à leur employabilité, mais bien souvent à des « déviations sociales », générées par l'inactivité, qui rendent plus difficile la remise à l'emploi de la personne. C'est dans cette partie de redynamisation sociale que le centre est à même de jouer pleinement son rôle, pour collaborer ensuite avec des services spécialisés dans la recherche d'emploi.

Le Centre Social Espace de Vie Saint-Exupéry est donc agréé en qualité de service instructeur sur les demandes de prestations RMI, ainsi que sur le suivi et l'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du RMI depuis juillet 2001.

Pour ce faire, il dispose du financement d'un poste de référent RMI à temps complet (depuis janvier 2005), qui a pour charge l'accompagnement de l'allocataire et la mise en œuvre d'un parcours d'insertion personnalisé, et sur un objectif de contractualisation de 100 bénéficiaires du RMI en file active.

1.2. Population concernée :

Allocataires du RMI, en difficulté d'insertion du territoire ou de la commune.

1.3. OBJECTIFS :

1.3.1. Objectifs généraux :

- *Agir pour l'insertion sociale professionnelle de l'allocataire du RMI*
- *Développer des talents de vie, des savoirs faire*
- *Elaborer avec le bénéficiaire un parcours d'insertion réalisable*

1.3.2. Objectifs opérationnels :

- Proposer un service d'accompagnement social pour l'insertion aux familles du territoire
- Recevoir, accueillir, écouter
- Etablir un diagnostic social et professionnel personnalisé à chaque allocataire
- Faire avec l'allocataire. Favoriser ses initiatives et son autonomie
- Agir en partenariat dans les accompagnements et les actions
- Intervenir globalement sur la situation et l'environnement de l'allocataire
- Permettre la redynamisation de personnes en difficultés sociales et familiales

1.4. Moyens utilisés pour informer le public de l'activité

Les allocataires du RMI sont informés de l'activité par les institutions telles le CCAS qui accueille régulièrement les primo demandeurs. Ils sont alors orientés en fonction du lieu géographique d'habitation ou selon le choix de la personne. En outre, les services proposés aux bénéficiaires du RMI sont affichés au centre social et relayés par les communications communales mensuelles.

1.5. Modalités de participation et d'implication des usagers

S'agissant de parcours d'insertion, l'opérateur va progressivement permettre à l'allocataire de regarder concrètement les freins à son insertion et à élaborer lui-même son parcours d'insertion, son projet. Selon les personnes rencontrées, l'accompagnement est variable et la notion d'assistance également.

1.6. Résultats attendus par rapport au public et par rapport au quartier

Au niveau des participants:

- une resocialisation et une dynamique positive des allocataires
- autonomie et mobilité
- une amélioration de l'estime de soi
- un parcours d'insertion réussi
- une sortie de dispositif réussie (un contrat de travail)

Au niveau du territoire

- une délégation de service public opérante
- une cohérence et un réseau dynamique de l'insertion

1.7. Critères permettant d'appréhender ces résultats

L'évaluation de l'action est traduite sur la base de bilans qualitatifs et quantitatifs semestriels abordant :

- un état quantitatif des allocataires contractualisés
- une synthèse des parcours et des problématiques repérées
- un état des orientations et sorties du dispositif
- Une analyse de l'évolution des comportements, des demandes sociales.

6. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

a. Projet pédagogique

Pour l'année 2005, 109 bénéficiaires du RMI ont été reçus en entretien individuel et 94 personnes ont été contractualisées.

Les parcours personnalisés d'insertion, établis sur la base des potentiels et des freins observés chez l'allocataire, en particulier dans le cadre de sa recherche d'emploi, revêtent des orientations multiples telles le logement, la santé, l'endettement...

ROLE DU REFERENT RMI

Favoriser l'insertion des personnes accompagnées, dans le cadre du RMI, consiste à les aider à conserver ou à restaurer leur autonomie. Selon la situation de la personne et ses besoins à un moment donné, différents types d'action peuvent contribuer à cet objectif en lui apportant ou en lui restituant :

- La capacité à faire des choix
- Une mobilité tant géographique que psychologique
- La capacité à jouer un rôle et à exercer sa citoyenneté (dans son quartier, son environnement familial et social)
- La faculté de tisser des liens avec son environnement
- La capacité à faire valoir ses droits
- La possibilité de tirer des ressources de son activité professionnelle

Les réponses apportées aux situations individuelles des bénéficiaires s'inscrivent donc autant que possible dans la perspective de leur insertion professionnelle, l'emploi étant le garant le plus sûr de l'autonomie, mais les étapes d'insertion peuvent porter sur tout autre sujet d'ordre social : santé, logement, loisirs, mobilité, lien social

L'accompagnement proposé par le référent permet de considérer l'individu dans sa globalité. Le bénéficiaire sans contrat d'insertion est alors reçu en entretien individuel afin d'exposer sa situation socioprofessionnelle.

Le référent essaie de pointer les difficultés et obstacles à l'insertion des personnes et élabore, avec le demandeur, une démarche visant à essayer des solutions à ses difficultés. La pertinence de cette action passe aussi par de fortes implications partenariales des référents. En effet, certaines problématiques (absence de projet professionnel, absence de repère, manque d'autonomie, de confiance en soi, etc..) sont identifiables par le biais d'outils spécialisés (définition de projet professionnel, bilan évaluation diagnostic, etc..) effectués par des partenaires (ID formation, Greta, etc..).

L'objectif de ces évaluations consiste en la recherche de solutions crédibles et réalisables par le bénéficiaire du RMI.

La principale difficulté réside dans le décalage entre les objectifs d'insertion légitimes de l'allocataire et ses potentiels réels.

LES DEVOIRS DE L'ALLOCATAIRE

Le contrat d'insertion constitue un engagement entre le bénéficiaire et le Département du Nord, par l'intermédiaire du référent RMI. Ce contrat, adaptable dans la durée, décline un diagnostic socioprofessionnel ainsi que les étapes d'insertion que le bénéficiaire s'engage à emprunter.

Il est essentiel, pour la capacité à s'engager du bénéficiaire, de ne pas faire à sa place. L'élaboration du contrat doit faire apparaître :

- **Tous les éléments utiles à l'appréciation de la situation du bénéficiaire**
- **La nature du projet d'insertion**
- **La nature des engagements réciproques**
- **La nature des dispositifs que le bénéficiaire peut interpeller pour réaliser son projet**
- **Le calendrier des démarches et activités d'insertion liées à ce projet**
- **Les conditions d'évaluation, avec l'allocataire, des résultats obtenus**

Procédant par étape, le référent élabore un schéma d'accompagnement à l'insertion, en fonction des situations et de la capacité de la personne à progresser dans ses démarches.

La fréquence régulière des renouvellements de contrats acte les progressions, stabilisations ou des reculs éventuels des bénéficiaires et le référent, en regard des éléments, adapte le parcours.

Le but des parcours d'insertion est d'amener chaque personne à un niveau d'autonomie propice à une recherche d'emploi plus efficace : les parcours doivent donc être cohérents, individualisés, non linéaires, de durée et d'étapes variables. Le parcours d'insertion n'est pas une fin en soi : quand le bénéficiaire peut accéder directement à l'emploi, le dispositif doit le lui permettre et l'y inciter.

Le contrat d'insertion matérialise un moment dans la dynamique du parcours. Il est nécessairement écrit, compréhensible par le bénéficiaire et porte sur toute étape utile au bénéficiaire. Il marque d'une part l'engagement des pouvoirs publics et de la société envers le bénéficiaire (au travers du PLES et du référent) et d'autre part, l'adhésion de celui-ci (a travers sa signature).

b. Moyens humains et matériels mis en oeuvre
i. Moyens humains

- ☞ 1 Référent RMI, DEFA en cours, 1 poste équivalent ¾ temps
- ☞ 1 Référente RMI, D.E ESF, 1 poste équivalent ¼ temps

Coordination de l'activité : 4 heures mensuelles

Logistique des locaux et matériels : 3 heures mensuelles

ii. Moyens matériels

Les supports à l'activité sont essentiellement des bureaux, du matériel informatique et de communication, et des fournitures administratives.

2.5. Participation financière des familles

Cette activité d'insertion est gratuite.

7. ENVIRONNEMENT DE L'ACTIVITE

a. Coordination et transversalités internes

Comme précisé par avant, les référents interviennent globalement en accompagnement de la personne ; de ce fait, la situation des ayants droits est prise en compte car l'équilibre de la famille concoure à la réussite du projet de l'allocataire.

Il n'est donc pas rare, que dans le cadre des suivis individualisés, les référents contactent des services internes ou externes (crèches, centre aérés, ateliers culturels divers..) car le diagnostic social fait apparaître un besoin éducatif ou d'animation pour l'allocataire, son conjoint et/ou ses enfants.

b. Partenaires externes associés à l'action

Le partenariat financier actuel se compose des institutions suivantes :

- ☞ Département du Nord

Le partenariat technique institutionnel et associatif se compose de :

- ☞ Services instructeurs de la commune (Centre social des Hauts Champs, UTPAS, CCAS)
- ☞ CMAIO
- ☞ PLIE Val de Marque
- ☞ Bailleurs sociaux
- ☞ CMP Camille Claudel
- ☞ La Ravaude
- ☞ Organismes de formation (ID formation, Greta, AFPA...)
- ☞ ANPE Roubaix Sud

c. Dispositif particulier

Le Centre Social est-il implanté dans un secteur où se trouve un dispositif particulier ? Si oui, lequel ?

Le Centre Social est implanté sur un territoire classé en Zone Urbaine Sensible. Ses quartiers d'interventions représentent des sites en politique de la ville.

Le Centre Social fait-il appel à des dispositifs de financement spécifiques ?

NON

OUI

Si oui, lequel :

<input type="checkbox"/> L.J.N. / O.V.V.V.	<input type="checkbox"/> F.S.L Nord
<input type="checkbox"/> D.S.U. / Contrat de ville	<input type="checkbox"/> F.O.N.J.E.P.
<input type="checkbox"/> Fonds social européen	<input type="checkbox"/> P.R.S / C.T.S
<input type="checkbox"/> C.E.L / Contrat Temps Libre	
<input checked="" type="checkbox"/> Plan Départemental d'Insertion	<input type="checkbox"/> Autres (à préciser) :

8. INVESTISSEMENT

a. L'activité nécessite-t-elle des investissements ?

NON

OUI

Si oui, ♦ Nature :

♦ Montant :

Quels financeurs seront sollicités et le cas échéant, pour quel montant, sur quel exercice budgétaire ?

9. BUDGET GLOBAL DE L'ACTIVITE

a. Fournir le budget prévisionnel de l'activité sur une fiche type annexée au projet :

- Année par année
- Et un budget récapitulatif des 4 années

Voir annexes

b. Répartition annuelle

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
EXERCICE 2006		EXERCICE 2006	
EXERCICE 2007		EXERCICE 2007	
EXERCICE 2008		EXERCICE 2008	
EXERCICE 2009		EXERCICE 2009	

L'atelier D'INSERTION cuisine : « ...et si j'AVAIS DU TALENT ? »

La cuisine reste une activité conviviale et fédératrice.

L'intérêt de ce type d'atelier est de faire rechercher et comprendre par les bénéficiaires qu'ils détiennent des talents, des savoirs. La cuisine est un support à la dynamique de groupe et aux liens solidaires. Ce type d'activité est propice à la convivialité et à la rencontre, où l'on y intègre le mot partage qui retrouve tout son sens et permet aussi à chaque participant de se dévoiler un peu plus.

Les objectifs de cet atelier sont donc de :

- Développer une dynamique de groupe autour d'un support socioculturel (la cuisine)
- Initier des liens solidaires et sociaux
- Sortir de son isolement
- Se mettre en condition d'exercice professionnel dans le cadre de la gestion d'un service ponctuel de restauration, et de la création d'un recueil de recettes à diffuser

Dans ce contexte, certains indicateurs de résultats apparaissent comme des facteurs de réussites chez les bénéficiaires présents. En effet, *évolution de la confiance en soi, respect d'autrui par le travail effectué en collectif, participation à la prise de parole, mieux savoir gérer son budget alimentaire, amélioration de la présentation générale de la personne*, sont les premiers succès d'objectifs ressentis par les intervenants socioprofessionnels.

Néanmoins, l'action montre une limite à la mixité et s'écarte de fait de l'objectif d'insertion qui est le sien. Des dames présentes depuis le début, ne facilitent pas l'entrée de nouvelles personnes dans le groupe, et de plus, la localisation de l'action à l'Antenne sociale de la Lionderie rend ce besoin de mixité difficile à accomplir.

Aussi, pour éviter ce cloisonnement, un atelier de rencontres culinaires sera maintenu dans le cadre de l'animation collective des familles, avec un objectif social, ce qui permettra à cet atelier d'insertion de redémarrer sur ses objectifs afin de permettre le développement de ce chantier école.

Dans le cadre du fonctionnement, des entretiens individuels mensuels permettent d'apprécier les avancées et reculs éventuels, les apprentissages. La progression demandée aux allocataires de l'action est surtout orientée sur la prise de confiance, l'autonomie et la mobilité, l'accueil, et la technique ; qui représentent de réels vecteurs d'insertion professionnelle future. La maîtrise du budget est un aspect à développer chez les participants.

Enfin la présentation générale et linguistique, la sociabilité sont des comportements que nous observons au fur et à mesure du déroulement de l'action.

Le partenariat avec l'UTPAS Roubaix Hem et le PSP permet des apports non négligeables en terme d'accès aux droits.

Partenariat financier :

- Département du Nord

Partenariat technique et institutionnel

- PLES Roubaix
- La « Ronde des Saveurs » à Comines
- le centre social Carpeaux de Roubaix
- le PSP de Hem
- l'UTPAS Roubaix Hem



Bibliothèque du centre social Espace de Vie Saint-Exupéry **« Un espace pour apprendre à aimer lire »**

Inaugurée en juin 2002, la bibliothèque n'a cessé de se diversifier afin que les documents acquis correspondent au mieux à la demande des usagers. En suivant cette politique de développement du fonds, la bibliothèque a ainsi progressé dans le nombre de familles inscrites et dans la qualité de leur assiduité.

Quelques chiffres pour illustrer ce développement :

Au 1^{er} janvier 2005, l'inventaire de la bibliothèque se décompose comme suit :

- ↳ Livres adultes : 1568, essentiellement romans et documentaires.
- ↳ Livres enfants : 1005 dont une majorité en B.D et albums.
- ↳ Livres juniors : 563, essentiellement romans et documentaires.

En tout, le fonds est constitué de 3119 documents. La bibliothèque est abonnée à 5 périodiques (Arts et Décoration, Psychologie magazine, ça m'intéresse, Julie, Image doc.).

Depuis le début de l'année 2005, la bibliothèque a prêté 1739 documents à ses adhérents, soit une moyenne de 250 documents par mois, confiés à 125 familles régulières.

La bibliothèque est ouverte tous les jours de 15h à 18h. L'animatrice culturelle est présente le mercredi et le vendredi.

Les enfants inscrits aux centres aérés profitent aussi d'une plage le mercredi pour venir chercher leur lecture de la semaine. Par là même, de plus en plus fréquemment, les parents venant chercher leurs enfants au centre empruntent à leur tour livres ou périodiques mensuels.

Le règlement intérieur de la bibliothèque reste inchangé : un livre est prêté pour une durée de 15 jours, l'utilisateur peut en prendre trois à la fois, sans dépasser le nombre de 12 livres maximum empruntés par famille.

Les documents doivent être restitués intacts et dans les temps, à défaut une amende forfaitaire de 8€ est appliquée pour le remplacement du livre perdu ou abîmé.

La bibliothèque a pour objectif de travailler en partenariat avec les autres services de l'Espace de Vie ; ainsi, pour « les petits tambours », un budget livres spécial « tout-petits » est prévu annuellement, permettant l'achat d'une trentaine de livres adaptés aux 0-3ans. Les animateurs viennent régulièrement occuper la bibliothèque pour permettre aux enfants de s'approprier le livre et entendre des histoires. A Noël, un concours de dessins sur ce thème s'est vu récompensé par l'attribution de livres neufs distribués aux enfants du centre.

Nous espérons que les années 2006 à 2009 verront la continuation de cette activité, véritable pôle culturelle de proximité.

« L'espace pour apprendre à aimer lire » initie à présent un projet d'ensemble autour du livre à destination de tous les publics.

L'action « mon sac à livres » présenté dans le présent document en est la concrétisation.

Partenariat financier :

- Ville de Hem
- Etat / Région
- FASILD

Partenariat technique et institutionnel

- Bibliothèque pour tous
- Ecoles Ste Thérèse et Ste Bernadette
- Association « Dire - Lire »

I. BUDGETS PREVISIONNELS DE L'ASSOCIATION

ANNEES 2006 A 2009

J. Remerciements

Au comité technique pour la contractualisation,
Au comité de pilotage pour la contractualisation,
Aux associations locales,
Aux adhérents,
Aux bénévoles,
Au conseil d'administration.

K. ANNEXES